

2019-2020

Master 1 – Histoire et document

Parcours Archives

L'ÉMERGENCE DES « ARCHIVES DE L'ENVIRONNEMENT »

***Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les
pratiques archivistiques ? L'étude du cas français***

JULIE-ANNE KERVELLA

Sous la direction de Patrice MARCILLOUX,

Jury

Bénédicte GRAILLES, maîtresse de conférences en archivistique

Patrice MARCILLOUX, professeur des universités en archivistique

Soutenu le 11 juin 2020



UA | **FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES**
UNIVERSITÉ D'ANGERS



2019-2020

Master 1 – Histoire et document

Parcours Archives

L'ÉMERGENCE DES « ARCHIVES DE L'ENVIRONNEMENT »

***Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les
pratiques archivistiques ? L'étude du cas français***

JULIE-ANNE KERVELLA

Sous la direction de Patrice MARCILLOUX,

Jury

Bénédicte GRAILLES-MARCILLOUX, maîtresse de conférences en archivistique

Patrice MARCILLOUX, professeur des universités en archivistique

Soutenu publiquement le 11 juin 2020



AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné·e, Julie-Anne Kervella, déclare être pleinement conscient·e que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiante le 8 juin 2020.



REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier Patrice Marcilloux pour ses conseils avisés et son soutien dans la construction de ce projet de recherche, et d'avoir écouté attentivement les moindres revirements de mon sujet ;

Je remercie aussi toute l'équipe enseignante du master, qui a assuré la continuité pédagogique et s'est rendue disponible et ouverte pendant ce semestre à distance ;

Je remercie les archivistes et chercheurs pour l'intérêt porté à cette étude et d'avoir accepté de témoigner et de partager leurs expériences enrichissantes : Patrick Cavalié, Lorette Peuvot, Clémence Lescuyer et Stéphane Frioux ;

Je remercie évidemment les services d'archives départementales qui ont accordé une place dans leur emploi du temps à la réponse au questionnaire ;

Je remercie mes camarades de promotion, pour le regard nouveau qu'ils portaient sur le sujet et pour avoir rendu la recherche moins solitaire ;

Je remercie aussi mes proches, famille et amis, qui ont écouté inlassablement tant les excès d'enthousiasme que les litanies et relu avec une grande patience le mémoire au cours de la rédaction.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|---------------|--|
| AAF | Association des archivistes français |
| AHPNE | Association d'histoire de la protection de la nature et de l'environnement |
| ARCC | Archivists responding to climate change |
| BnF | Bibliothèque nationale de France |
| BRGM | Bureau de recherches géologiques et minières |
| CAF | Centre des archives du féminisme |
| CAMT | Centre des archives du monde du travail |
| CHS | Centre d'histoire sociale du XX ^e siècle |
| CIRE | Centre interdisciplinaire de recherches sur l'écologie |
| CODHOS | Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale |
| CNRS | Centre national de recherche scientifique |
| CRHMSS | Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme |
| DATAR | Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale |
| DGRST | Délégation générale à la recherche scientifique et technique |
| DIAF | Délégation interministérielle aux archives de France |
| DREAL | Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement |
| ESEH | European Society for Environmental History |
| FNE | France Nature Environnement |
| GIRA | Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique |
| HQE | Haute Qualité Environnementale |
| IEAN | International Ecology Archives Network |
| IFA | Institut français d'architecture |
| IFHS | Institut français d'histoire sociale |
| INSU | Institut national des sciences de l'univers |
| MER | Mission des études et de la recherche |
| MTES | Ministère de la transition écologique et solidaire |

| | |
|---------------|---|
| NiCHE | Network in Canadian History & Environment |
| PIREN | Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement |
| PNACC2 | (Deuxième) Plan national d'adaptation au changement climatique |
| PNUE | Programme des Nations unies pour l'environnement |
| RME | Réseau Mémoire de l'environnement |
| RUCHE | Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale |
| SIAF | Service interministériel des Archives de France |
| SPNP | Société nationale de protection de la nature |
| SRETIE | Service de la recherche, des études et du traitement de l'information sur l'environnement |

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| AVERTISSEMENT..... | 7 |
| ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT | 9 |
| REMERCIEMENTS | 11 |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS..... | 13 |
| SOMMAIRE | 15 |
| INTRODUCTION | 17 |
| PARTIE I. DU GOÛT DES ARCHIVISTES POUR UN OBJET | 23 |
| 1. Des exemples de thématisation : processus et aboutissements | 24 |
| 2. Un contexte propice à l'émergence des sources de l'environnement | 45 |
| BIBLIOGRAPHIE | 67 |
| 1. Bibliographie générale : pratique archivistique..... | 67 |
| 2. Sur l'environnement | 70 |
| 3. Sur certaines catégories d'archives | 77 |
| ÉTAT DES SOURCES..... | 79 |
| 1. Sources législatives et normatives | 79 |
| 2. Documentation | 81 |
| 3. Témoignages recueillis | 81 |
| 4. Sites web | 82 |
| PARTIE II. LES ARCHIVES DE L'ENVIRONNEMENT : ÉMERGENCE D'UNE THÉMATIQUE EN ARCHIVISTIQUE ET SPÉCIFICITÉ DU CAS FRANÇAIS | 85 |
| 1. Définir les « archives de l'environnement » : quoi, qui, comment ? | 87 |
| 2. La réponse archivistique : actions et perspectives..... | 103 |
| CONCLUSION..... | 123 |
| ANNEXES..... | 129 |
| Table des annexes | 129 |
| Annexe 1. La section « environnement » dans le thésaurus W | 131 |
| Annexe 2. Questionnaire vierge | 135 |

| | |
|---|------------|
| Annexe 3. Réponses au questionnaire | 141 |
| Annexe 4. Grille d'entretien (oral) | 165 |
| Annexe 5. Grille d'entretien (écrit) | 167 |
| Annexe 6. Entretien avec Patrick Cavalié | 171 |
| Annexe 7. Entretien avec Lorette Peuvot | 175 |
| Annexe 8. Entretien avec Clémence Lescuyer | 179 |
| Annexe 9. Entretien avec Stéphane Frioux | 183 |
| TABLE DES TABLEAUX..... | 189 |
| TABLE DES GRAPHIQUES..... | 191 |
| TABLE DES MATIÈRES | 192 |
| ABSTRACT | 196 |
| RÉSUMÉ..... | 196 |

INTRODUCTION

« Aujourd'hui, l'environnement semble être devenu un objet allant de soi, objet de recherche, mais aussi objet naturel et objet social. Mais le mot lui-même, dans son acception actuelle, est d'un emploi relativement récent. Très globalisant, il se prête mal à une définition précise. Il touche aussi bien à notre entourage immédiat, à un local préhensible, qu'à une vision, lointaine et planétaire. Il est composé d'objets multiples et d'une grande diversité. Il est bien réel, mais il est sujet, si l'on peut dire, à notre subjectivité, à notre sensibilité. »

Alain Pavé, « Deux programmes de recherche sur l'environnement dans les années 1990-1998 : le programme Environnement, puis le programme Environnement, Vie et Sociétés », *La revue pour l'histoire du CNRS*¹

Comme le rappelle Alain Pavé dans cet article, si l'environnement est actuellement une notion qui résonne dans nos esprits et qui nous renvoie à d'autres concepts, à d'autres réalités et qui est ancrée dans notre quotidien, c'est une thématique vaste dont la définition s'est construite progressivement et dont le concept ne nous est apparu comme une évidence que depuis peu de temps. L'environnement est, par essence, ce qui nous entoure. Le monde entier, les milieux dans lesquelles un individu évolue peuvent alors faire partie de cette définition. Dans le *Larousse*, l'environnement est défini comme l' « ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins » ou alors comme l' « ensemble des éléments objectifs (qualité de l'air, bruit, etc.) et subjectifs (beauté d'un paysage, qualité d'un site, etc.) constituant le cadre de vie d'un individu »². Le dictionnaire Robert quant à lui propose cette définition : « ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines »³.

Avant les années 1970, un débat sur la définition de l'environnement se situe autour des termes à utiliser : certains historiens préfèrent en effet les termes

¹ A. Pavé, « Deux programmes de recherche sur l'environnement dans les années 1990-1998 : le programme Environnement, puis le programme Environnement, Vie et Sociétés », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 4, 2001, paragraphe 1.

² *Larousse* en ligne, <https://www.larousse.fr/> (consulté le 20 mai 2020).

³ *Robert* en ligne, <https://www.lerobert.com/> (consulté le 20 mai 2020).

d'environnement, de nature ou de milieu. L'année 1970 marque ce que Florian Charvolin appelle « l'année clef pour la définition de l'environnement »⁴. Il propose une lecture de l'émergence du concept d'environnement dans la société à travers l'utilisation du terme dans les bibliographies. En étant sans cesse repris, réutilisé, redéfini et débattu dans les publications scientifiques, le concept d'environnement gagne en « solidité »⁵. Pour lui, ce terme s'impose dans la société par son acceptation dans les dictionnaires et son utilisation dans les bibliographies scientifiques. Cela favorise son emploi par le grand public et sa transformation comme objet des politiques publiques. Ce sont autant d'activités et de structures génératrices d'archives qui naissent dès alors.

Les archives sont, d'après l'article L211-1 du Code du patrimoine, « l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ». C'est par le traitement des archives – à comprendre les « 4 C + V » de l'archivistique, *i.e.* la collecte, le classement, la conservation et la communication et la valorisation – que les archivistes les rendent accessibles et compréhensibles au public.

Le travail de l'archiviste est en constante évolution. Dépendant des situations politiques, historiques, sociales ou économiques, l'archiviste est amené à prendre en considération les évolutions de la société et leurs conséquences directes sur la mise en pratique de son travail. Ainsi, les politiques en matière de collecte, de classement, de conservation et de communication ont été soumises à des variations, très importantes surtout dès le XX^e siècle. Tous ces éléments sont sujets à réflexion dans la profession. L'archiviste, en fonction des politiques mises à l'œuvre en son temps, est destiné à travailler sur des sujets divers et variés, au gré des documents versés, donnés, à reclasser ou à éliminer. Il travaille aujourd'hui « autour » du document ; le thème de celui-ci captive essentiellement le lecteur de la source. Pourtant, si le sujet du document d'archives est demandé, consulté

⁴ F. Charvolin, « 1970 : L'année clef pour la définition de l'environnement en France », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 4, 2001, p. 1-10.

⁵ F. Charvolin, *art. cit.*, 2001, p. 1.

et étudié par le lecteur, l'archiviste est amené à y porter un regard critique et pratique. Il traite aussi des « archives de ». Au fil des décennies et de l'actualité, certains thèmes peuvent se retrouver mis au-devant de la scène : on assiste alors à la thématisation de certains types d'archives, dans le sens où elles sont prises comme « thème[s] de l'activité mentale » ou comme « objet[s] intentionnel[s] »⁶. L'objet prend ici le sens que lui donne le *Dictionnaire de terminologie archivistique*, soit le « thème ou sujet, concret ou abstrait, sur lequel s'exerce l'activité de la personne physique ou morale à l'origine des documents rassemblés dans un dossier, et dont la détermination figure dans l'analyse de ce dossier »⁷. Il ne paraît donc pas inconcevable, compte tenu de cette définition, que l'environnement puisse un jour devenir un objet intentionnel des archivistes.

Comme nous l'avons vu, l'environnement est une notion vaste et multiforme. Appréhender exhaustivement cette relation est un travail trop vaste pour un mémoire de première année de master. Il ne sera pas question d'étudier l'influence du développement durable ou du changement climatique sur la pratique archivistique. Cette question a déjà été traitée dans de précédents travaux. Ici nous nous intéresserons plutôt aux documents d'archives en tant que tels. Il sera question de comprendre le rapport entre les archivistes et la notion d'environnement à travers les documents d'archives, depuis les années 2010 surtout. Ainsi, plusieurs questions se posent à nous : comment se traduit l'intérêt des services d'archives pour ce type de sources ? Cet intérêt va-t-il jusqu'à la création d'une thématique particulière, à l'instar des archives de l'économie, de l'architecture, de la jeunesse par exemple ? Le processus de thématisation est-il similaire ou divergent pour les archives de l'environnement ? Peut-on parler d'un consensus général autour de cette notion ? Quel traitement archivistique est réservé à ce type d'archives ? Quels outils sont mis à disposition des archivistes et des publics ?

Le propos de l'étude est fondé sur plusieurs méthodes de recherche. Une première approche du sujet a été possible par la lecture d'une bibliographie portant sur différents domaines : la pratique archivistique en tant que telle,

⁶ Définition de « thématisation » dans le CNRTL, en ligne, <https://www.cnrtl.fr/> [consulté le 22 mai 2020].

⁷ Direction des archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, p. 22.

l'environnement et le développement des humanités environnementales ainsi que les thèmes ayant déjà fait l'objet d'une passion des archivistes. Une fois les fondements de l'étude inspectés, il a fallu réunir les sources nécessaires au développement du sujet. Certaines sont disponibles en ligne, notamment les circulaires ou guides des sources. La relation entre archivistes ou services d'archives aux archives de l'environnement est encore récente et les articles et études sont encore épars. Pour cerner l'état de la question en France actuellement, il était nécessaire de se tourner vers les professionnels et les producteurs de ces archives. Le contact et le dialogue ont été possibles via deux médias. Le premier consiste en un questionnaire administré via Framaforms et diffusé aux services d'Archives départementales, afin de connaître l'implication des services d'archives pour cette thématique. Le second consiste en une enquête orale, pour recueillir les témoignages des acteurs de l'administration et de la gestion de ce type d'archives en France. Ces entretiens, semi-directifs, ont pour objectif de dégager des expériences, des parcours et de mettre en lumière les actions et les collaborations réalisées en faveur des archives de l'environnement. Tous ces éléments constituent notre état des sources.

Avant de présenter l'étude du cas français concernant les archives de l'environnement, nous pouvons revenir sur d'autres thématiques qui ont fait l'objet d'études particulières des archivistes pour dégager les raisons de ces focus : archives du monde du travail, archives de mouvements sociaux, tels que le féminisme, ou encore archives de l'architecture. Le concept d'archives de l'environnement n'est pas né *ex nihilo*. Si les sources de l'environnement existent depuis des siècles, l'intérêt des archivistes est récent et fait suite à un contexte précis : l'intérêt grandissant pour l'environnement en politique, dans la société et dans les médias, le développement de la thématique dans le champ des sciences humaines et sociales et enfin l'implication des archivistes pour le développement durable.

L'étude de cas a pour objectif de dégager les mécanismes mis en œuvre dans le traitement archivistique des archives de l'environnement. Il est question de définir ce que sont les archives de l'environnement et comment les archivistes et chercheurs en histoire se sont approprié la notion. L'étude du cas français permet

de montrer la réponse archivistique accordée à ce type d'archives. L'expression de l'intérêt des archivistes pour le concept d'environnement donne nécessairement lieu à des efforts pour établir les bases d'un traitement pérenne et viable des archives.



PARTIE I. DU GOÛT DES ARCHIVISTES POUR UN OBJET

Pour commencer, il faut préciser le contexte archivistique et historiographique dans lequel s'est développée la notion d'archives de l'environnement. Pour inscrire l'étude dans des axes de recherche déjà développés par nos pairs, le propos s'appuie sur des publications scientifiques qui forment notre bibliographie. D'autres sources sont aussi utilisées, venant appuyer des hypothèses sur des événements récents. Le contexte est développé dans la partie qui suit à travers deux grands axes de recherche.

Le premier est celui de la recherche et de la thématisation archivistique. On aborde dans cette partie les points d'intérêts des archivistes, que ce soit dans les recherches professionnelles ou dans le cadre de leur travail. Pour appréhender les évolutions de la recherche thématique en archivistique, nous nous appuyons sur les articles de *La Gazette des archives* et sur trois thématiques particulières – les archives du monde du travail, les archives du féminisme et les archives de l'architecture. Il s'agit ici de mettre en lumière les similitudes et les différences de traitement de ces grandes familles d'archives et de voir en quoi ces éléments ont influencé leur ancrage dans les intérêts des archivistes.

Le deuxième axe traite plus généralement de la notion d'environnement. Il s'agit, à partir de la bibliographie et de sources législatives et normatives, de montrer comment la notion d'environnement s'est inscrite dans le paysage social et politique, universitaire et archivistique. Tous ces paramètres sont à prendre en compte dans la compréhension de l'émergence de la notion d'archives de l'environnement. Avec une connaissance de l'environnement de ces archives, une étude plus précise sur le cas français pourra être menée en seconde partie de ce mémoire.

1. Des exemples de thématisation : processus et aboutissements

D'après Robert Garon, on peut considérer l'archivistique comme objet de recherche du fait qu'elle est constituée en une discipline à part entière et qu'elle joue un rôle social fort⁸. Si cette hypothèse était encore à confirmer dans les années 1990, elle est désormais une évidence : en témoignent les publications, colloques et journées scientifiques et l'apparition de doctorats consacrés à cette discipline. Plusieurs questionnements s'offrent à nous. Avec ce développement de la recherche, quels thèmes sont mis à l'honneur par les archivistes ? Comment un champ de recherche se structure-t-il et s'amplifie-t-il, jusqu'à influencer la profession et les choix de politiques d'archivage ?

1.1. La recherche en archivistique : des thématiques et des réseaux

1.1.1. *Le développement de la recherche en archivistique*

La recherche en archivistique s'est en effet considérablement développée et structurée depuis les années 1990. Dans le monde archivistique francophone, Carol Couture étudie et théorise la constitution de l'archivistique comme discipline de recherche. En 1987, il fonde le Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA) avec Jacques Ducharme et Jean-Yves Rousseau, jouant pendant des années le rôle de « catalyseur de travaux »⁹. Le postulat de départ de Carol Couture est que l'archivistique doit se constituer en une discipline autonome pour que la profession se forme. La recherche a ici un rôle direct pour les archivistes, qui bénéficient des résultats des études et peuvent appliquer

⁸ R. Garon, « L'importance de la recherche en archivistique », dans Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA). La place de l'archivistique dans la gestion de l'information: perspectives de recherche, Symposium en archivistique. Montréal, Université de Montréal, Service des archives, 15-28., cité par C. Couture et D. Ducharme, « La recherche en archivistique : un état de la question », *Archives*, vol. 30, n° 3-4, 1999-1998, p. 12-13.

⁹ Voir <http://gira-archives.org/historique/> (consulté le 03 juin 2020).

certaines considérations à leur pratique : les professionnels et chercheurs travaillent de concert¹⁰.

Carol Couture et Daniel Ducharme mettent alors en avant neuf champs de recherche principaux : objet et finalité de l'archivistique, archives et société, histoire des archives et de l'archivistique, fonctions archivistiques, gestion des programmes et des services d'archives, technologies, supports et types d'archives, milieux d'archives, problèmes particuliers relatifs aux archives¹¹. Ces thèmes englobent une multitude de sujets touchant tous directement à la pratique archivistique. Les archivistes ont accès aux résultats des études par plusieurs moyens : publications d'articles ou d'ouvrages scientifiques, colloques, rapports, etc. La diffusion de la recherche s'est principalement organisée entre articles parus dans des revues spécialisées¹² et colloques. Les formations en archivistique prenant davantage d'ampleur aussi, depuis les années 1970, la recherche s'ouvre alors aux étudiants de licence et de master¹³.

1.1.2. *La Gazette des archives : reflet des préoccupations heuristiques*

En France, la recherche en archivistique s'est développée principalement à travers *La Gazette des archives*, principale revue professionnelle d'archivistique éditée depuis 1933 par l'Association des archivistes français (AAF)¹⁴. Dans son article, Christine Nougaret dresse un état des grandes thématiques abordées dans *La Gazette des archives* depuis sa création. L'archivistique est au cœur de la rédaction de la revue, mais les différentes lignes éditoriales qu'elle suit l'amènent

¹⁰ M. S. Stephenson, « The function and content of research methods in graduate archival studies education », *Archivaria*, vol. 33, p. 149., cité par C. Couture et D. Ducharme, *art. cit.*, 1999-1998, p. 14.

¹¹ C. Couture et D. Ducharme, *art. cit.*, 1998-1999, p. 15-27. Les champs sont détaillés dans le tableau 1 en annexe de l'article. Si plusieurs auteurs avaient déjà établi une typologie des champs de recherche, nous retenons celle des deux auteurs ; c'est celle qui semble être acceptée et utilisée de nos jours.

¹² C. Couture et D. Ducharme, *art. cit.*, 1999-1998, p. 27. Les revues citées sont principalement anglophones (*Archivaria*, *The American Archivists*, *Archives*) ; ce sont celles qui ont fait l'objet d'une étude. Le nombre de revues professionnelles est pourtant plus élevé.

¹³ B. Grailles, « Devenir archiviste : la construction de la professionnalité en formation initiale universitaire », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 30, 2016, p. 1-16. Au même titre que la recherche, les formations en archivistiques amènent à opérer « un renouvellement du périmètre et de la géométrie du métier d'archiviste ».

¹⁴ Les paragraphes qui suivent se fondent sur les références suivantes : C. Nougaret, « L'apport de l'Association des archivistes français à l'archivistique : 70 ans de *Gazette des Archivistes* », *La Gazette des archives*, vol. 204, n° 4, 2006, p. 33-56 ; D. Hamard, *Des paléographes aux archivistiques, l'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Thèse en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, Angers, 2009.

à aborder la discipline différemment au fil du temps. Dès sa création, la revue se voulait tout d'abord un lien entre les archivistes territoriaux. Soixante ans plus tard, à la fin des années 1990, elle revendique son rôle dans la construction et l'affirmation des savoirs archivistiques. Christine Nougaret a donc étudié les thèmes abordés par la revue à partir des tables générales. Entre 1933 et 1984, les articles traitant uniquement de l'organisation des institutions et des services d'archives composent 43 % des articles ; les articles relatifs à la science archivistique constituent le reste¹⁵. La théorie est reléguée au dernier rang. De 1985 à 1999, les parts des différentes thématiques s'équilibrivent. Sont valorisés les articles sur le traitement des archives et sur la valorisation de celles-ci¹⁶.

L'article de Christine Nougaret ayant été publié au milieu des années 2000, il serait pertinent d'étudier le contenu des articles parus entre 2006 et 2020. Toutefois ce travail, d'une trop grande ampleur pour la première année de master, a été écarté. Nous avons privilégié une étude sommaire à partir de la liste des numéros thématiques¹⁷. En effet, dès 1960, le comité de rédaction prend l'initiative de publier des numéros spéciaux, thématiques, en supplément des numéros habituels. En 1980, les suppléments sont intégrés aux numéros initiaux et la revue met alors régulièrement en lumière des thématiques diverses intéressant l'ensemble de la profession archivistique à un temps donné. Dans cette liste, ce qui intéresse notre propos concerne le rôle des archives dans la société. Il ne sera en effet pas question directement de parler des thèmes d'archivistique générale et théorique ou d'institutions. On parle ici de la manière dont les archivistes s'intéressent à et traitent des thèmes de société. Il est en effet question des sujets qui n'ont pas seulement une visée utilitaire en archivistique, mais qui ont fait ou font encore débat dans l'actualité et dans la recherche – en sciences humaines et sociales mais aussi en sciences du vivant. L'intérêt pour certains thèmes rejoint alors des questions d'actualité, en rapport avec l'évolution de la pratique aux xx^e

¹⁵ Christine Nougaret inclut dans cette catégorie à la fois l'archivistique générale (théorie archivistique), l'élaboration des archives (producteurs), le traitement et la finalité des archives.

¹⁶ Pour l'autrice, ce résultat peut s'expliquer par le fait que les archives tendent à vouloir jouer un « rôle nouveau » dans la société ». Les réflexions sur la communication, l'action culturelle et les publics des services d'archives se multiplient pour répondre à ce nouvel objectif.

¹⁷ La liste de ces numéros spéciaux figure sur persée et tous les articles des numéros sont accessibles sur ce portail.

et XXI^e siècles. Le développement de certaines catégories d'archives a pu être observé à plusieurs reprises tout au long du XX^e siècle.

Il peut être intéressant de créer un état des thématiques archivistiques qui ont prévalu depuis, les catégories qui ont disparu, celles qui se sont créées : archives économiques et sociales, archives d'architectes, archives judiciaires, archives de l'immigration, archives coloniales, archives maritimes, archives de la jeunesse, archives du sport... Évidemment, toutes les catégories d'archives ne peuvent être étudiées dans ce point. Il est nécessaire d'effectuer une sélection de catégories qu'il paraît pertinent de mettre en valeur afin de les comparer ou prendre appui sur elles pour développer le cas des archives environnementales. On peut ainsi mettre en lumière trois thèmes sociaux, étudiés par l'histoire, et qui prennent une dimension archivistique via *La Gazette des archives* : les archives du monde du travail¹⁸, les archives d'architectes¹⁹ et enfin les archives des mouvements sociaux et militants²⁰.

1.2. Les archives du monde du travail et archives économiques

1.2.1. Un historique de l'intérêt pour ces archives (années 1950-2000)

Le mouvement d'intérêt des services d'archives est amorcé dans les pays étrangers dès la première moitié du XX^e siècle²¹. En France, c'est un processus qui prend du retard, en comparaison des pays voisins. La création en France de l'École des Annales, dès 1929, permet une première réflexion sur les archives du monde

¹⁸ Voir le numéro spécial 198, paru en 2005, sous le titre *Les archives du personnel des grandes entreprises et établissements publics : un patrimoine essentiel à l'histoire sociale* et le numéro 213, paru en 2009, sous le titre *Les archives, patrimoine et richesse de l'entreprise*.

¹⁹ Voir les numéros spéciaux 190-191, parus en 2000, sous le titre *Les archives des architectes*.

²⁰ Voir le numéro spécial 221, paru en 2011, sous le titre *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux*.

²¹ Voir le site du CAMT, <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/> (consulté le 4 avril 2020). Cette partie s'appuie sur des informations indiquées sur ce site. Le mouvement d'intérêt pour les archives de l'économie est lancé en Allemagne dès 1905 par l'entreprise Krupp qui organise ses archives. En 1906 est créé le premier centre d'archives d'entreprises à Cologne et le premier congrès sur les archives économiques se tient dans la même ville en 1913. Le mouvement est suivi par d'autres pays européens : la Suisse (1910), les Pays-Bas (1914), l'Angleterre (1935), le Danemark (1948). La création de l'*Economic History Review* appuie l'intérêt des archivistes pour ce type d'archives.

du travail, dans les sphères historiennes et archivistiques²². Dès les années 1920-1930 sont effectués quelques dons des fonds d'archives d'entreprises dans les services d'archives publiques. C'est surtout dès les années 1950 que le mouvement éclot avec notamment le développement de l'histoire du monde du travail :

« La recherche universitaire française jusque dans les années 1950 ne s'intéresse pas encore aux archives économiques et sociales et les archivistes répondent d'abord à la demande en direction des archives publiques. Les fonds privés collectés se rapportent alors essentiellement aux grandes familles, aux personnalités politiques et scientifiques, aux sociétés savantes, aux mouvements confessionnels. »²³

En 1949 est en effet fondé l'Institut français d'histoire sociale (IFHS)²⁴. Il a pour objectif d'acquérir des archives de personnalités et d'organisations de travailleurs. L'Institut bénéficie d'un statut particulier, puisqu'il est hébergé aux Archives nationales. Un contrat stipule par ailleurs qu'en cas de dissolution de l'Institut, les acquisitions seront versées à la Bibliothèque nationale de France (BnF) et aux Archives nationales. Le lien entre un institut privé et les institutions publiques en charge des archives est très fort. Aux Archives nationales, la même année, Charles Braibant statue la création de la sous-section des archives privées, économiques et du microfilm, avec pour objectif de recueillir les archives des entreprises et de les rendre accessibles aux chercheurs. Il précise les difficultés inhérentes à la création de cette sous-section dans la préface de *l'État sommaire des fonds d'archives d'entreprises conservées aux Archives nationales (série AQ)*, dont le premier tome paraît en 1957 :

« J'avais honte de voir opposer à la carence française les magnifiques réalisations obtenues par l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, les Etats-Unis, la Suisse, etc...

²² F. Dosse, « À l'école des Annales, une règle : l'ouverture disciplinaire », *Hermès, La Revue*, vol. 67, n° 3, 2013, p. 106-112. L'École des Annales a été fondée en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre. Elle est considérée comme ayant ouvert les champs de l'histoire et marqué une rupture avec l'école méthodique, qui prônait des recherches centrées sur la France et généralement patriotiques. L'École des Annales propose de redéfinir les méthodes de la recherche historique en s'intéressant à de nouveaux types de sources et en développant les collaborations entre l'histoire et les autres sciences sociales – l'interdisciplinarité fait son bout de chemin.

²³ Site du CAMT, <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/> (consulté le 4 avril 2020).

²⁴ J. Maïtron, « L'Institut français d'Histoire Sociale », *Revue du Nord*, vol. 45, n° 177, 1963, p. 46. La création de cet institut est inspirée et encouragée par un institut déjà présent à Amsterdam, l'Institut International d'Histoire Sociale – fondé dans les années 1930 – et dont l'objectif était de constituer et récupérer des fonds pour l'histoire sociale et des mouvements ouvriers.

Les difficultés de la tâche me paraissaient insurmontables. Point de personnel spécialisé. Point de locaux. Points de crédits. Fin 1948, je résolus de réaliser coûte que coûte mon projet. Je conçus le service à créer sous une forme tripartite : Archives économiques, Archives privées, Microfilm. »²⁵

Par ailleurs, toujours en 1949, un comité de sauvegarde des archives économiques est créé auprès de la Direction des Archives de France (DAF). Il est composé d'archivistes, mais aussi « d'historiens, d'économistes et d'hommes d'affaires »²⁶. La prise de conscience de l'importance de ces sources pour l'histoire se fait simultanément et conjointement dans les sphères historiques et archivistiques. Par la création de l'IFHS et de la sous-section aux Archives nationales, la collecte des archives privées économiques devient active.

Le ratrappage du retard français, effectué en un court laps de temps, serait dû à la prise de conscience de l'importance des archives par les producteurs eux-mêmes : entrepreneurs, syndicats, etc. Ils se rendent compte progressivement qu'ils ont un patrimoine à sauvegarder²⁷. La sauvegarde des archives économiques est aussi au centre de la politique des services d'archives publiques, ayant pour but de sensibiliser les entreprises sur la conservation de leurs archives.

Dans les années 1960, l'histoire des mouvements ouvriers « n'avait pas encore été admise dans les institutions académiques »²⁸. L'initiative de la collecte et de la conservation des archives de ces mouvements revient à Jean Maïtron au milieu des années 1960. Il était instituteur et enseignant dans le secondaire et historien. Il partage une passion pour l'histoire et le militantisme²⁹. Il crée alors le Centre d'histoire sociale du xx^e siècle (CHS). Rossana Vaccaro définit ce projet comme une « démarche atypique »³⁰ : l'initiative provient en effet d'un historien et ce corps universitaire n'avait pas coutume de s'impliquer dans la prise en charge des

²⁵ Extrait de la préface de Charles Braibant cité sur le site du CAMT, <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/> (consulté le 4 avril 2020).

²⁶ B. Gille, « Les archives privées et économiques (Rapport au 3^e Congrès international d'archives) », *La Gazette des archives*, vol. 20, n° 1, 1956, p. 34.

²⁷ Site du CAMT, <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/> (consulté le 4 avril 2020).

²⁸ R. Vaccaro, « Une collecte passionnée : les archives de militants du Centre d'histoire sociale du xx^e siècle », *La Gazette des archives*, vol. 221, n° 1, 2011, p. 87.

²⁹ Son militantisme et sa passion pour l'histoire transparaissent notamment dans le sujet de sa thèse qui traite de l'anarchisme avant 1914. Il a été membre du Parti communiste. R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 87-88.

³⁰ R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 87.

sources par leur collecte ou leur conservation. Peu à peu pourtant Jean Maîtron joue de ses relations et de son réseau pour former une bibliothèque et un centre. Il avait bien un souci documentaire mais sa vision d'historien nourrit sa volonté de faire une « histoire irriguée et enrichie par le militantisme »³¹. Dans le cas présent c'est donc un projet conçu par et pour le militantisme. La bibliothèque, à sa création, comporte déjà beaucoup d'ouvrages donnés ; elle grossit surtout grâce aux dons. Ces dons sont alors épars et faits au gré des rencontres et des contacts de Jean Maîtron³².

Dans les années 1970, l'intérêt des services d'archives pour ce type de sources continue à se développer³³. Deux enquêtes sont notamment menées pour recenser les archives économiques dans les départements. Le contexte culturel est favorable au développement de la connaissance sur les archives de ce type et la recherche en histoire s'intéresse aussi de plus en place au monde du travail. Apparaît alors un courant prêtant attention au patrimoine industriel. Dans les entreprises, la prise de conscience est croissante et certaines d'entre elles, ainsi que des syndicats créent des services d'archives, qui sont accessibles aux chercheurs. Au milieu des années 1970, le CHS change de nom pour le Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme (CRHMSS)³⁴. Le don est désormais perçu comme un acte militant³⁵. Rossana Vaccaro évoque que « pendant des années, le rayonnement du centre dépend tout autant de la recherche qui s'effectue que de son activité en faveur des archives »³⁶. Le lien entre histoire et archives est visible.

Les années 1980-1990 marquent la consécration de ce lourd travail effectué en amont en faveur des archives économiques : le Centre des archives du monde du travail (CAMT) est fondé en 1983 à Roubaix. En octobre 1993 le centre est inauguré et la salle de lecture est ouverte aux chercheurs. En 1995, les séries AQ et AS sont

³¹ R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 89.

³² R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 89-90.

³³ Les informations concernant le développement de l'histoire des entreprises, des mouvements ouvriers et de l'économie, et les centres créés pour collecter, conserver et valoriser les archives proviennent essentiellement du site du CAMT.

³⁴ R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 91.

³⁵ R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 93-94.

³⁶ R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 94.

transférées depuis les Archives nationales à Paris à Roubaix. Avec ce transfert, le CAMT devient le seul centre national en charge des fonds économiques et d'entreprises en France. Il est organisé en service à compétence nationale en 2006 et son appellation change pour « Archives nationales du monde du travail », renforçant alors le caractère national de l'institution.

Malgré la création de ce centre national et des regroupements d'historiens autour des sources de l'histoire sociale, le constat de la dispersion des sources peut être avancé³⁷. Notamment, la dispersion des archives des mouvements ouvriers ou syndicaux est présentée comme étant « à l'image du mouvement ouvrier et social français »³⁸ par Thierry Mérel. Concernant toujours les archives des mouvements sociaux, Rossana Vaccaro rappelle la situation des sources dans les années 1960-1970. Les sources ont été fortement affectées par la guerre, détruites ou dispersées et en voie de disparition³⁹. Il y a une faible prise de conscience par les mouvements de leur histoire. Et si conscience il y avait, c'est la confiance qui faisait parfois défaut. Les milieux associatif et syndical entretiennent à certains moments des rapports conflictuels avec les institutions.

Issu d'un premier projet initié par des archivistes, des documentalistes et des historiens, le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS) est créé en 2001. Il succède au CHS dans ses fonctions et complète les actions déjà entreprises. Il s'agit d'un exemple d'initiative collective pour le développement de ce type d'archives. Il s'agit en effet d'un regroupement « des centres de recherches universitaires, des fondations privées, des organismes proches des partis et des syndicats, des grandes institutions publiques »⁴⁰. Le collectif pour objectif de renforcer la communication entre les membres du réseau documentaire, de favoriser la publication d'instruments de recherche pour faciliter l'accès aux sources par les chercheurs et les étudiants.

³⁷ T. Mérel, « Le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS) », *La Gazette des archives*, vol. 221, n° 1, 2011, p. 117. Site du CODHOS, <https://www.codhos.org/> (consulté le 4 avril 2020). Les archives sont présentées comme dispersées « dans de nombreux centres et institutions de statuts, de tailles, très divers, de moyens également divers mais généralement faibles ».

³⁸ T. Mérel, *art. cit.*, 2011, p. 117.

³⁹ R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 88.

⁴⁰ T. Mérel, *art. cit.*, 2011, p. 117-119. Les informations concernant le collectif sont essentiellement tirées de cet article.

1.2.2. Motivations et actions plurielles

Le premier élément à mettre en avant ici est la volonté de créer un dialogue autour des sources économiques pour assurer leur bon traitement. Notamment, le CHS cherche au début de son existence le soutien d'institutions publiques et de recherche en la matière. Dès 1978, il émet sa volonté de faire un projet commun avec le CNRS et les Archives de France pour documenter la situation syndicale après 1945. Ce projet qui permettrait un état des lieux des archives et témoignages de militants pour sauvegarder des archives. Toutefois, le projet n'aboutit pas du côté du CNRS⁴¹. Plusieurs collaborations voient le jour et prennent vie dans des projets. Rossana Vaccaro cite pour exemple la création du centre de recherche sur le syndicalisme ou le programme de recherche avec la collaboration de la Fédération de l'éducation nationale mené en 1980, et donnant lieu à des séminaires⁴². Le dialogue se situe aussi entre les archivistes et les entreprises : l'objectif est de sensibiliser les entreprises à la conservation de leurs archives. On peut rappeler la publication du guide *Les archives des entreprises : conseils pratiques d'organisation*, publié en 1980, par Isabelle Guérin-Brot et les Archives nationales. Cet ouvrage est à destination des archivistes mais aussi des producteurs d'archives⁴³. Cette ambition d'assurer un dialogue est prônée par le CODHOS, qui souhaite « favoriser les échanges, l'aide mutuelle et la formation entre ses membres ». Par la mise en commun des moyens et l'organisation de formations, un dialogue formateur est instauré autour des questions techniques et du contexte scientifique dans lequel chacun travaille⁴⁴. Thierry Mérel rappelle dans son article que le CODHOS trouve sa force dans le bénévolat actif et la diversité de ses membres⁴⁵.

Dans la liste des actions du collectif, on trouve aussi la mention de guides de sources. La nécessité de faire des guides est apparue avec le constat de l'éparpillement des sources pour un sujet donné. Un guide des sources est un « instrument de recherche décrivant au niveau approprié les fonds ou collections

⁴¹ R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 95.

⁴² R. Vaccaro, *art. cit.*, 2011, p. 96.

⁴³ P. Delsalle, *Une histoire de l'archivistique*, Presses Universitaires du Québec, Sainte-Foy, 1998, p. 207.

⁴⁴ T. Mérel, *art. cit.*, 2011, p. 118.

⁴⁵ T. Mérel, *art. cit.*, 2011, p. 119.

relatifs à un thème donné, indépendamment des lieux de conservation et des systèmes de classement »⁴⁶. Déjà dès les années 1980, cette volonté de faire un état des fonds thématique est présente. En 1987, Michel Dreyfus publie le guide *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIX^e et XX^e siècles). Guide documentaire*. . Cette publication résulte de la collaboration de la DAF et du CNRS⁴⁷. À l'échelle du CODHOS, le projet d'un catalogue collectif des fonds en histoire ouvrière et sociale aboutit à la publication en 2002 du *Guide des sources des congrès du mouvement ouvrier en France, 1870-1940*, accompagnée de la mise en ligne d'une base de données en ligne dont les documents sont accessibles via BnF, Gallica ou le site du CODHOS.

Si les guides ont pour vocation de rendre plus facilement accessibles ces sources et de favoriser leur communication, les centres et collectifs œuvrent aussi à la valorisation des archives. Des expositions sont organisées pour mettre en valeur certaines archives : notamment des types d'archives comme dans le cadre de l'exposition « Le monde ouvrier s'affiche » présentée en 2004 et 2008, qui met en avant les affiches. Le CODHOS propose en effet un accès à des projets communs, comme le site internet www.mai-68.fr lancé en 2008 qui recense les actions et les écrits dans le cadre de la célébration de mai 1968. Avec la publication du guide, le catalogue en ligne que le collectif propose sur son site ou les actions de valorisation, le CODHOS veut mettre les archives « à la disposition du chercheur ou du simple curieux »⁴⁸. Sur le plan numérique, les projets prennent corps depuis les années 2010. Un accord est notamment passé entre le CODHOS et la BnF en 2009, concernant la numérisation des archives collectées. Thierry Mérel explique cela comme un « acte encourageant le collectif à poursuivre ses actions ; c'est une véritable reconnaissance de la force d'un réseau et de son expertise en matière d'histoire ouvrière et sociale »⁴⁹ : le lien et le dialogue est là. Le collectif dépasse les frontières en s'intéressant en 2011 à un nouveau projet, Heritage of the People's Europe (HOPE), qui vise à « mettre en

⁴⁶ Direction des archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, p. 22.

⁴⁷ P. Caspard, « Michel Dreyfus, Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIX^e et XX^e siècles): guide documentaire, Paris, Éditions ouvrières, 1987 [compte rendu] », *Histoire de l'éducation*, vol. 41, n° 1, 1989, p. 143.

⁴⁸ T. Mérel, *art. cit.*, 2011, p. 118-119.

⁴⁹ T. Mérel, *art. cit.*, 2011, p. 119.

réseau les collections numériques des institutions européennes spécialisées dans le domaine de l'histoire ouvrière et sociale »⁵⁰.

Enfin, à la fin des années 1990, Paul Delsalle a cette phrase : « La spécificité des archives économiques n'est pas toujours reconnue »⁵¹. Pour lui, cela tient au fait que les archives d'entreprises sont par essence privées : ainsi la pratique n'était pas encore réellement définie et les documents en entreprises n'étaient pas toujours considérés comme des archives. De nos jours, les archivistes sont conscients de l'importance de ce type d'archives : la question est évoquée dans les formations, certaines dispensent des cours de *records management*, et la bibliographie professionnelle sur le sujet semble s'être développée.

1.3. Les archives du féminisme

1.3.1. *Le terreau : les associations, militantisme et initiatives personnelles*

L'intérêt pour le mouvement féministe, mouvement social, peut être étudié à part des autres mouvements sociaux. Dans la première moitié du XX^e siècle, une structure prenait en charge les archives du mouvement féministe : la bibliothèque Marguerite Durand⁵². Fondée en 1931 sur la base d'un don à la Ville de Paris, elle prend ses origines dans la collection réunie par Marguerite Durand dès 1897, composée de documents variés concernant les femmes. Loin d'être un centre d'archives, cette bibliothèque devient toutefois très vite une référence en termes de collections sur le féminisme et la femme dans tous ses états. En premier lieu développée dans un terreau militant, la bibliothèque s'appuie dans les années 1980 sur les recherches en histoire des femmes en pleine expansion, d'après Simone Blanc, conservatrice de la bibliothèque. L'acquisition de la littérature scientifique sur le sujet vient gonfler les étagères de l'institution. Les dons enrichissent aussi

⁵⁰ T. Mérel, *art. cit.*, 2011, p. 119. Voir aussi C. Chalier, « Heritage of the People's Europe (HOPE) : une mise en réseau des sources de l'histoire sociale – Vers un portail européen », *La Gazette des archives*, vol. 221, n° 1, 2011, p. 187-190.

⁵¹ P. Delsalle, *op. cit.*, 1998, p. 207.

⁵² Ce paragraphe s'appuie surtout sur l'article de S. Blanc, « La bibliothèque Marguerite Durand », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 1, n° 1, 1985, p. 24-26.

les collections de la bibliothèque. Simone Blanc distingue deux types de dons : les dons des lectrices, d'ordre documentaire, et les dons d'archives féministes, qui intéressent davantage notre propos. Les collections et archives attirent un public précis, ciblé : des chercheurs pour la plupart et majoritairement des femmes. Simone Blanc affirme la volonté de toucher un autre public, mais ce souhait est difficilement réalisable du fait de conditions matérielles difficiles, surtout causées par le manque de place.

Par la suite, les archives du féminisme font l'objet d'une attention particulière à l'université d'Angers. Les origines de la mise en lumière de ce type d'archives réside dans la fondation de l'association Archives du féminisme. Crée en 2000 par Christine Bard, l'histoire de l'association est présentée dans un article de Bénédicte Grailles, paru dans *La Gazette des archives*. L'autrice indique que l'association est « née d'un manque et d'un besoin »⁵³. Le manque auquel il est fait référence est un manque de place pour le stockage d'archives privées en provenance de personnalités et d'associations féministes auquel se confrontait la bibliothèque Marguerite Durand.

1.3.2. *De l'association à la structure physique : la collaboration et la création de liens*

Ce processus est issu d'une collaboration conventionnée entre l'association et l'université d'Angers. Les fonds sont alors matériellement conservés à la bibliothèque universitaire Belle-Beille à Angers au Centre des archives du féminisme, créé en 2001⁵⁴. Cette collaboration est bénéfique pour l'association Archives du féminisme. La bibliothèque universitaire prend en effet en charge une partie du traitement des archives : elle devient le lieu de stockage et gère donc le conditionnement des archives, elle s'occupe de la communication – soit physique soit en ligne sur le site de la BU –, et la gestion administrative est assurée par un agent. La collaboration avec l'université apporte alors aux archives du féminisme une stabilité physique et dans leur traitement archivistique. Dans le processus de la thématisation des archives, on peut penser que cette action d'associer un thème

⁵³ B. Grailles, « Collecter et rendre visible les archives du féminisme : une action en réseaux », *La Gazette des archives*, vol. 221, n° 1, 2011, p. 173.

⁵⁴ B. Grailles, *art. cit.*, 2011, p. 177.

à un lieu de conservation et de gestion peut aider à l'ancrage de la thématique dans les milieux archivistique et historique. En outre, l'université propose aussi de mettre à disposition ces ressources pour des études de licence ou de master. Cela assure aux archives une visibilité et une communication assumée pour la recherche. Le mouvement féministe devient alors une thématique attachée non seulement physiquement à son lieu, mais aussi intellectuellement. L'accueil physique des fonds à l'université assure aux donateurs/donatrices un traitement des archives à terme, par la présence les laboratoires de recherche à l'université. Trois éléments ressortent principalement de la présence du CAF : assurer la conservation pérenne des archives – via la bibliothèque, s'inscrire dans un contexte favorable à la mise en valeur historique – via l'université – et déposer ses archives dans une démarche militante avant tout – via l'association, considérée par beaucoup comme féministe.

Dans son article, Bénédicte Grailles détaille l'organisation et les actions de l'association, qui font de cette structure un lieu unique pour les archives du féminisme en France. L'intérêt pour les archives du féminisme est fondé sur le dialogue et le partenariat. L'association a vocation à s'adresser à tous, qui s'intéresseraient de manière générale au féminisme et aux questions concernant la femme. En reprenant les mots de Corinne Bouchoux dans un article pour la revue *Archives du féminisme*, Bénédicte Grailles remet aussi en avant une des fonctions de l'association, qui est celle de « créer du lien entre bibliothécaires, archivistes, spécialistes de l'histoire du féminisme [...], propriétaires de fonds privés et militantes »⁵⁵. Le lien est évidemment un élément essentiel dans une association et le principe même de l'« association » est cette création de liens et de dialogues. Ce qui est intéressant dans le cas présent, c'est la nature des personnes morales ou physiques qui sont la cible de ces liens : toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire des femmes. L'association parle aux historiens et contribue au développement de l'histoire du féminisme, comme l'atteste l'organisation en 2012 d'une journée d'études « Histoire et mémoire des

⁵⁵ C. Bouchoux, « Le 18 avril. Une date inaugurale », *Archives du féminisme*, n°2, été 2001, p. 5., cité dans B. Grailles, *art. cit.*, 2011, p. 175.

féminismes »⁵⁶. L'association a par ailleurs la volonté de toucher le grand public, en participant notamment aux Rendez-vous de l'histoire de Blois en 2004.

1.3.3. *La valorisation des archives du féminisme*

La communication et la valorisation des sources de l'histoire du féminisme sont des projets que l'association mène activement. Les archives sont en effet tout d'abord exploitées par les étudiants. Le second lien essentiel avec la recherche est la parution de la collection « Archives du féminisme » aux Presses universitaires de Rennes. À l'instar des archives des entreprises, le projet d'un guide des sources est lancé en 2000 dès la création de l'association. L'association bénéficie de l'aide d'archivistes pour l'élaboration du guide : Magali Lacousse, Sylvain Bertoldi, Élisabeth Verry qui participent activement à son développement. La collaboration avec la direction des Archives de France n'a pas été possible. Le *Guide des sources de l'histoire du féminisme de la Révolution française à nos jours* est publié aux Presses universitaire de Rennes en 2006. La particularité de ce guide des sources est qu'il a été publié en ouvrage papier et en version web. « D'abord conçu comme un outil de recherche en archives et élaboré essentiellement à partir de ressources archivistiques ». Le processus de migration de l'édition papier à l'édition numérique a mis à contribution des étudiants : il s'agissait en effet d'un projet des master en bibliothèque à Angers. La version web permettait l'ajout de certains éléments pour approfondir la recherche : des liens vers les centres d'archives détenteurs des fonds, des recherches sur les index, une indexation matières⁵⁷.

Si l'objet d'étude est différent et bien plus récent que celui des archives économiques, on remarque tout de même une progression et des éléments similaires dans l'élévation du féminisme comme objet d'étude archivistique. Les services d'archives et archivistes concernés ont vite compris l'importance des sources du féminisme et de leur nécessaire conservation. Le caractère militant, associatif et donc privé de celles-ci joue un rôle majeur dans l'intérêt qui leur est porté.

⁵⁶ A. Ribrault, « Archives du féminisme : histoire et mémoire des féminismes », *Blog Hypothèses Confluences*, mis en ligne le 20 mars 2012 (consulté le 10 mai 2020).

⁵⁷ V. Neveu, « Mettre en ligne un guide de sources d'archives : un projet du M2 Bibliothèques de l'université d'Angers (2009-2010) (1) », *Blog Hypothèses ALMA*, mis en ligne le 2 octobre 2012 [consulté le 10 mai 2020].

1.4. Les archives de l'architecture

1.4.1. Chronologie de l'intérêt

Les archives d'architectes ont connu un intérêt croissant dans les années 1960-1980. En 1975, un numéro spécial de la *Revue de l'Art* questionne déjà la présence des archives de l'architecture moderne⁵⁸. Par ailleurs, l'intérêt des archivistes pour ce type de sources a toujours existé puisqu'elles permettaient de développer des recherches autour du patrimoine bâti⁵⁹. Jean-Pierre Babelon revient sur le lien entre histoire et archives de l'architecture : « on sait que l'archéologie nationale, dans sa plus large acception, l'histoire des édifices, a été dès le XIX^e siècle profondément liée à l'activité des archivistes, formés à l'École nationale des chartes »⁶⁰. Ce lien est donc ancien et les deux disciplines se seraient développées de concert. L'émergence de cet intérêt pourrait être expliquée par la résurgence des questionnements historiques sur l'architecture moderne dès les années 1970⁶¹. Jean-Pierre Babelon note que les archivistes, jusqu'alors, n'avaient pas mis en œuvre un « effort systématique »⁶² pour collecter les archives de l'architecture. La pression de l'actualité a pu être un facteur déclencheur du renouveau des questionnemens dès les années 1970. À ce moment le monde connaît un « mouvement international de promotion de l'architecture »⁶³. Les actions des élus locaux, les grands projets sont relayés dans les médias et participent d'une émulsion collective.

1.4.2. Les menaces qui pèsent sur les archives de l'architecture

Nous avons déjà évoqué que les opérations de collecte des archives – ou de sensibilisation au don – révélaient parfois des problèmes de conservation des archives ; cela peut favoriser l'intérêt pour un type d'archives et donner l'objectif de les sauvegarder. De nos lectures, il ressort que cet aspect est particulièrement

⁵⁸ F. Hamon, « Les archives de l'architecture moderne », *Revue de l'Art*, vol. 89, n° 1, 1990, p. 9.

⁵⁹ J.-P. Babelon, « Les archives d'architecture et d'urbanisme », *La Gazette des archives*, vol. 141, n° 1, 1988, p. 182.

⁶⁰ J.-P. Babelon, *art. cit.*, 1988, p. 182.

⁶¹ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 9.

⁶² J.-P. Babelon, *art. cit.*, 1988, p. 182.

⁶³ J.-P. Babelon, *art. cit.*, 1988, p. 183.

présent pour les archives de l'architecture et qu'il participe de l'intérêt qui leur a été porté. Le premier problème des archives de l'architecture est l'état lacunaire des fonds conservés. Selon les périodes de production, les fonds présentent des manques plus ou moins importants⁶⁴. Outre les problèmes liés aux lacunes, les archives d'architectes ont aussi été la cible de ventes d'archives privées, du fait de du caractère précieux et rare de certaines archives. En revanche, les archives considérées inutiles ou sans valeur auraient pu connaître des destructions, ce qui entraîne une dispersion des documents⁶⁵.

Les problèmes sont aussi liés selon que les archives sont publiques ou privées. Dans les deux cas, des complications sont à noter. Dans le secteur public, elles surviennent majoritairement aux échelles régionales et départementales : manque de locaux pour le stockage des documents nouvellement produits, destructions d'archives non contrôlées. Françoise Hamon impute la mauvaise gestion de ce type d'archives à une relative ignorance des services de l'État : « dans ces services, la notion même d'archives d'architecture est pratiquement inconnue [...] »⁶⁶. Les documents existent bel et bien, ils sont produits et gardés par ces administrations, mais le manque de connaissances concernant leur traitement et leur valeur historique mène à la destruction d'archives pourtant essentielles. Pour pallier ces problèmes, dès les années 1990, Françoise Hamon préconisait que les services producteurs d'archives en lien avec l'architecture les versent ou les déposent aux Archives départementales pour assurer leur conservation pérenne ; les documents utiles à la gestion courante resteraient conservés en cas de nécessaire et immédiate consultation. L'engouement pour les archives de l'architecture contribuerait aussi à la « sauvegarde des monuments modernes »⁶⁷. En plus de renseigner sur l'histoire du patrimoine bâti et des grandes personnalités de la discipline, les archives d'architecte, par leur contenu sont toujours utiles pour des bâtiments qui auraient besoin d'ajustements ou de rénovations à terme.

⁶⁴ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 9. L'auteure de cet article fait état de lacunes majeures pour les archives produites avant la Seconde Guerre mondiale, une stabilisation de la conservation des archives dans l'immédiat après-guerre et dans les années 1960-1970, marquées par une activité florissante dans l'architecture, les archives sont très lacunaires.

⁶⁵ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 9.

⁶⁶ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 10.

⁶⁷ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 14.

1.4.3. *L'organisation de la collecte des archives d'architectes*

Concernant les archives privées, le processus d'intéressement se met en place différemment. C'est l'influence des pays étrangers qui pousse les archivistes, historiens et institutions français à développer des outils de collecte, conservation et communication de ces archives⁶⁸. La communauté internationale prend forme dans *l'International Confederation of Architectural Museums*, à laquelle les Français participent. Dans les années 1975-1980, avec le développement d'actions dans les pays étrangers, la France met alors au point un plan de sauvegarde des archives d'architectes, qu'elles soient publiques ou privées⁶⁹. Pour les archives publiques, la tâche incombe tout d'abord au Ministère de l'Urbanisme et du Logement d'organiser dès 1976 la gestion des archives courantes, intermédiaires et historiques⁷⁰. Le traitement des archives privées résulte de collaborations institutionnelles principalement. L'Institut français d'architecture (IFA) a tout d'abord fortement contribué à la sauvegarde de ces archives. En signant une convention en 1986 avec la Direction des archives de France (DAF), l'IFA prend en charge le traitement archivistique des archives privées de l'architecture, dans leur acception large⁷¹. De cette collaboration finale⁷² naît un centre d'archives spécialisé qui ouvre à la fin des années 1980 : le Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle⁷³. L'accent est mis d'emblée sur la collecte des archives, qui ne tardent pas de combler le nouveau centre d'archives. Quant à leur traitement, il n'est pas assuré seulement par des professionnels. La tâche incombe aussi en premier lieu à des groupes de bénévoles et « d'étudiants en architecture ou en histoire de l'art »⁷⁴.

⁶⁸ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 11. Françoise Hamon rappelle dans son article que le processus a débuté en Finlande et en Belgique. Le nombre de pays s'intéressant à ces problématiques augmente et mène à la création de *l'International Confederation of Architectural Museums* (ICAM), un groupe de réflexion international.

⁶⁹ J.-P. Babelon, *art. cit.*, 1988, p. 183-184.

⁷⁰ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 9.

⁷¹ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 11.

⁷² Site de la Cité de l'architecture et du patrimoine, <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/histoire-de-la-collection> (consulté le 7 mai 2020). Il faut noter que le centre n'a pas été créé uniquement grâce à la convention établie entre l'IFA et les Archives de France. En effet, le site indique deux étapes préliminaires à la création du centre : la collecte d'archives privées par le Conservatoire national des Arts et métiers et la collecte des archives des membres de l'Académie d'architecture. La convention avec la DAF a toutefois permis de collecter un plus grand nombre de fonds.

⁷³ J.-P. Babelon, *art. cit.*, 1988, p. 188.

⁷⁴ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 12.

Dans un article consacré à l'histoire du centre et de ses fonds, David Peyceré affirme que la « sédimentation »⁷⁵ des archives à travers l'histoire des collectes, des dons et des actions de l'IFA, a permis une diffusion de grande ampleur et a contribué à une meilleure connaissance de l'histoire de l'architecture moderne. Les sources ont d'abord constitué la base de travaux de recherches et de programmes d'études partout en France. L'auteur indique que les opérations menées en faveur des archives de l'architecture ont permis la « définition du patrimoine moderne ». La valorisation de ces archives passe surtout par des expositions, l'édition d'instruments de recherche et d'ouvrages monographiques⁷⁶. Concernant les instruments de recherche, il faut évoquer le projet de mise en ligne des inventaires d'architectes, qui donne naissance au portail ArchiWebture⁷⁷. Cette opération est lancée en 1997, moins d'une dizaine d'années après la création du centre. Françoise Hamon explique que cette impulsion et cet engouement envers les archives des architectes se sont étendus à d'autres institutions nationales ensuite, des musées notamment. Loin de toute centralisation de cette « passion nouvelle », des initiatives régionales fleurissent et spécifient le sujet, en fonction de la localité : histoire de l'urbanisation de certaines villes, patrimoine balnéaire, etc...⁷⁸. La diversité des types de sources est marquante quand il s'agit d'architecture. Cette multiplicité s'explique notamment par la nature des projets d'architectes : de leur élaboration à leur diffusion, l'architecte dessine, redessine et transfère ses idées sur plusieurs types de supports⁷⁹. On peut alors fréquemment trouver dans les sources des maquettes, bandes sonores et photographies.

L'engouement pour ce type d'archives n'empêche néanmoins pas des difficultés, présentées de façon complémentaire par Jean-Pierre Babelon en 1988 et par David Peyceré en 2010⁸⁰. À la fin des années 1980, les préoccupations se

⁷⁵ D. Peyceré, « Le Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle », *Sociétés & Représentations*, vol. 30, n° 2, 2010, p. 192.

⁷⁶ D. Peyceré, *art. cit.*, 2010, p. 192.

⁷⁷ Portail Archiwebture, <https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/> (consulté le 7 mai 2020).

⁷⁸ F. Hamon, *art. cit.*, 1990, p. 13.

⁷⁹ D. Peyceré, *art. cit.*, 2010, p. 186.

⁸⁰ Étant donné que cette étude se fonde principalement sur trois articles, l'estimation des difficultés rencontrées n'est que partielle et tributaire de ces publications. Elle ne met pas toutes les difficultés encourues

tournent vers les problèmes de cotation, de description, de classement et de conservation – des thématiques foncièrement pratiques, du traitement des archives. En raison de la multiplicité de leurs supports, la conservation pose question ; François Hamon l'évoque en 1990 en écrivant : « au train où vont les choses, et avec l'imagination dont fait preuve, sur tous les fronts, le monde des archivistes de l'architecture moderne, une solution juridique et physique sera sans doute trouvée pour assurer la pérennité de ces pièces d'archives »⁸¹. Cette question n'avait pas encore trouvé de réponse. Dans les années 2000, de nouvelles problématiques apparaissent : le manque de place dû à l'infinie possibilité de collectes, des changements dans la typologie des documents – dus à la place croissante du numérique dans les pratiques, l'évolution du métier, la difficulté future de collecter les archives de certains architectes renommés ou la diminution du nombre d'études sur l'histoire de l'architecture⁸².

*

Nous avons donc présenté les situations de différents thèmes sociaux appliqués à l'archivistique. Étant donné leur ancienneté et leur ancrage fort dans les recherches archivistiques à l'heure actuelle, il n'était pas envisageable de faire un état complet et exhaustif du traitement de ces thèmes, mais plutôt de souligner les lignes d'action principales. Cette tâche a été rendue possible en présentant tout d'abord les contextes de création de ces notions, de l'émergence de l'intérêt de la société, des chercheurs et des archivistes pour celles-ci.

En guise de conclusion, il est possible de résumer cette brève étude d'exemples de thématisation par le biais d'une approche croisée. On a remarqué que l'initiative provenait souvent d'historiens, d'archivistes et de documentalistes et la plupart du temps, après une sensibilisation auprès des producteurs de ces

lors des décennies évoquées et une étude plus approfondie de la bibliographie pourrait permettre de montrer de nouvelles problématiques. Toutefois, les conclusions de ces articles permettent de dégager des points de focalisation.

⁸¹ F. Hamon, *art.cit.*, 1990, p. 15.

⁸² D. Peyeré, *art. cit.*, 2010, p. 193.

archives, on note l'implication de ces derniers ; l'intérêt est aussi porté par les étudiants⁸³. Plusieurs éléments peuvent être considérés comme facteurs déclencheurs : la passion de l'histoire, le militantisme, l'actualité et les thèmes prégnants dans le quotidien et la presse⁸⁴. L'intérêt peut aussi avoir comme origine un manque à combler⁸⁵ : un manque d'une structure, de communication, de valorisation. Cette lacune dans les recherches et les pratiques professionnelles est parfois mise en avant par les producteurs eux-mêmes ou par les services d'archives. Les actions peuvent même mener à une reconnaissance institutionnelle⁸⁶. Qu'elle soit nationale ou internationale, elle ne signifie toutefois pas que l'intérêt pour les archives concernées vient d'émerger. Cette reconnaissance peut permettre un traitement à plus grande échelle des archives et en conséquence de la thématique abordée. Dans les trois cas étudiés, ce qui revient fréquemment sont les discussions et les débats interdisciplinaires, favorisés par la création de ces collectifs et de centres. L'objectif de ces réunions est de communiquer et faire connaître plus efficacement un thème d'archives. La part des guides des sources ici est essentielle pour le développement d'une thématique. Les guides permettent tout d'abord aux archivistes qui en sont en charge de recenser les fonds intéressant une thématique particulière et de pallier la dispersion des sources. Les sources sont rendues accessibles à la fois pour les chercheurs et pour le grand public. Le développement d'une branche spécifique de l'archivistique peut aussi permettre une spécialisation des archivistes eux-mêmes. Ainsi, Paul Delsalle évoque l'arrivée d'un « homme nouveau » dans la seconde moitié du XX^e siècle, en parlant des archivistes d'entreprises⁸⁷.

Il convient aussi de s'intéresser aussi aux limites de ces thématisations, rapportées par les professionnels⁸⁸. Les premières difficultés sont d'ordre matériel : une masse de versements nouveaux et les tâches déjà très prenantes du

⁸³ Dans le cas des archives du féminisme, le rapprochement entre les intérêts archivistique et heuristiques est flagrant par la proximité entre le CAF et les laboratoires de recherche. Pour les archives de l'architecture, il faut noter que le traitement des archives a été le fait d'étudiants venant de domaines relatifs à l'architecture.

⁸⁴ Notamment pour les archives de l'architecture et les archives du féminisme.

⁸⁵ B. Grailles, *art. cit.*, 2011, p. 174.

⁸⁶ Comme c'est le cas pour les archives du monde du travail et du féminisme.

⁸⁷ P. Delsalle, *ap. cit.*, 1998, p. 207.

⁸⁸ Ces difficultés ne sont pas propres aux thématiques d'archives que nous avons évoquées, mais peuvent nécessairement influencer l'intérêt porté pour un type d'archives en particulier.

classement, de l'élimination et de la communication, une capacité de stockage réduite, manque de moyens financiers pour lancer de nouvelles opérations. Par ailleurs, surtout concernant les archives privées, le soutien et la coopération avec des institutions publiques et nationales peut être un tremplin dans la reconnaissance d'un certain type d'archives, mais il vient parfois à manquer. Tous ces éléments entrent en jeu dans la définition des priorités d'un service d'archives.

L'inscription d'un thème comme objet d'étude de l'archivistique – selon la définition donnée en introduction – dépend fortement des contextes sociaux, politiques et académiques. On ne peut pas réduire le propos à la simple étude de l'intérêt des archivistes pour un thème en particulier, car elle comprend des éléments de contexte, de théorie – archivistique générale, traitement des archives, etc – qui font partie du processus d'appropriation de la notion par la profession. Dans le cadre de notre étude, il semble alors pertinent de se tourner vers le contexte environnemental.

2. Un contexte propice à l'émergence des sources de l'environnement

La question de l'apparition du concept d'environnement en France touche plusieurs domaines, qui sont étroitement intriqués : société, politique et institutions. Forte de cet intérêt social, la notion d'environnement trouve un écho dès les années 1970 dans la recherche, en France et dans le monde. Les services d'archives ne sont pas en reste et s'emparent de la notion en se focalisant principalement sur la notion de développement durable, pour répondre à des questions d'ordre technique et pratique venant des professionnels. Cette sous-partie a pour objectif de cerner la façon dont l'environnement s'impose comme sujet d'actualité et dont il est traité à différentes échelles : politique et sociale, académique et archivistique. Loin d'être exhaustive, cette contextualisation permet de dresser un tableau général de la situation actuelle concernant l'environnement et les réponses apportées par la société.

2.1. Un contexte politique et social : institutionnalisation et démocratisation de l'environnement

2.1.1. *Une prise de conscience sociale*

Dans cette partie, il est question de s'intéresser au développement de la notion d'environnement dans la société et de détailler les étapes progressives d'une prise de conscience écologique. Néanmoins, nous n'avons pu nous cacher que le sujet est vaste, sujet à débat chez les sociologues et historiens de l'environnement, et que le traiter entièrement dans une sous-partie de mémoire n'était pas envisageable⁸⁹. Nous déplorons que cette partie comporte de grandes lacunes et omette des événements majeurs de l'histoire de l'environnement.

L'environnement concerne tous les hommes. prise de conscience se situe en premier lieu sur les risques environnementaux. Les idées environnementales et

⁸⁹ La question a été traitée de façon très complète par des professionnels de la recherche. [Ajouter des noms ?](#)

écologiques se construisent et s'étoffent depuis le XIX^e siècle. À cette époque, aux États-Unis principalement naît un courant environnementaliste porté par la pensée de plusieurs auteurs, dont Henry David Thoreau, Aldo Leopold et John Muir, considérés comme les fondateurs de la pensée écologique et naturaliste aux États-Unis. Dans les années 1960, plusieurs écrits reprennent leurs thèses et expériences et s'inscrivent dans cette ligne éditoriale : c'est le cas de l'ouvrage de Rachel Carson, *Silent Spring*, publié en 1962. Sur le plan social, l'environnement occupe une place de choix dans les réflexions entre les hommes et leur milieu. Le tournant environnemental souvent admis comme ayant lieu dans les années 1970 est à remettre en question : il faudrait plutôt parler d'une démocratisation de la question environnementale. Cette démocratisation s'explique par l'apparition de nouveaux acteurs associatifs et citoyens spécifiquement tournés vers les questions environnementales (ex : les Amis de la terre en France)⁹⁰.

Un élément a pu jouer un rôle majeur dans l'assimilation et l'appropriation de la notion d'environnement par la société : la médiatisation⁹¹. Jean-Baptiste Comby étudie les raisons du développement d'une nouvelle « spécialité journalistique ». Les médias portent un regard de plus en plus attentif aux questions environnementales pour plusieurs raisons possibles : la gravité croissante des enjeux environnementaux ou les questions de rentabilité par exemple. Indissociable du processus de création d'associations de protection de la nature dès les années 1960, la presse écologique se développe dans le même temps : elle hérite du militantisme et de l'engagement politique inhérents aux questions de défense de l'environnement. Par la suite, le journalisme environnemental prend ses distances avec les considérations militantes et se structure en une pratique plus professionnelle : de là découle une institutionnalisation de la profession. Son rôle est de faire de l'environnement un sujet « grand public », admis de façon évidente dans les médias et propre à sensibiliser la plus grande partie de la population. Par ailleurs, le constat d'un glissement du journalisme écologique à un journalisme dépolitisé et tourné vers l' « éco-conseil » était déjà énoncé en

⁹⁰ S. Frioux et V. Lemire, *art. cit.*, 2012, p. 10.

⁹¹ Les questions de médiatisation de l'environnement sont étudiées principalement à partir de cet article : J.-B. Comby, « Quand l'environnement devient « médiatique » : conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux*, vol. 5-6, n° 157-158, 2009, p. 157-190.

1994 par Pierre Lascoumes et en 2009 par Jean-Baptiste Comby et il est d'autant plus vrai de nos jours.

Plus récemment, l'intérêt pour les questions environnementales s'est développé de plusieurs manières. Dans le monde mais aussi en France, la lutte contre le réchauffement climatique devient un enjeu de société et est largement conscientisée et acceptée par la société. Nous prenons comme simple exemple les nombreuses « marches pour le climat » organisées en France depuis 2014, souvent à l'approche de conférences mondiales sur le climat ou d'événements majeurs en lien avec cette cause. Le mouvement de lutte pour le climat s'est aussi étendu depuis 2018 aux élèves et étudiants, qui organisent des grèves pour le climat.

2.1.2. L'environnement dans les débats politiques

Si l'environnement prend une place grandissante dans les pensées collectives, il ne faut pas négliger son intégration dans les discours politiques nationaux et internationaux. L'insertion de la question environnementale dans les discours politiques se fait depuis bien avant les années 1970. Stéphane Frioux et Vincent Lemire affirment que les échelles d'action sont primordiales dans la compréhension de l'insertion de l'environnement dans la sphère politique. Dans les années 1970, la notion d'environnement en politique se stabilise et on peut alors parler d'institutionnalisation de ce concept.

À l'échelle internationale, l'environnement s'impose dans les discours politiques dès l'après-Seconde guerre mondiale⁹². Plusieurs étapes marquent l'entrée de l'environnement, dans son sens le plus large, dans les débats politiques. Les Sommets de la Terre constituent des événements d'ampleur internationale et ont pour objectif de définir les lignes d'actions en faveur de l'environnement. Ils ont lieu tous les dix ans et sont organisés depuis 1972. Dans l'intervalle entre ces grandes conférences, les nations se réunissent pour adopter de nouveaux textes, préciser des points d'action et définir des programmes précis. Le premier Sommet de la Terre est la conférence de Stockholm organisée par l'ONU en 1972⁹³. La

⁹² S. Frioux et V. Lemire, « Pour une histoire politique de l'environnement au xx^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, p. 8-9.

⁹³ J.-H. Meyer et B. Poncharal, « L'eurocéanisation de la politique environnementale dans les années 1970 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, p. 121.

même année est lancé le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), à Nairobi. Cette ville est aussi le lieu de la deuxième réunion décennale, en 1982. La notion de développement durable est définie pour la première fois dans le rapport Brundtland, rédigé en 1987. En 1992 a lieu le troisième Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, à l'issu duquel est adoptée la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). En 1995 : Protocole de Kyoto, accord international pour la réduction des gaz à effet de serre. Le quatrième Sommet de la Terre est organisé en 2002 à Johannesburg. Le dernier en date a été organisé, de nouveau, à Rio de Janeiro en 2012. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Accord de Paris sur le climat, le premier accord universel sur le climat et le réchauffement climatique, adopté en décembre 2015, à la suite de la COP21.

À l'échelle européenne, les premiers textes évoquant l'environnement sont adoptés par le Conseil de l'Europe en 1968⁹⁴. Jean-Henrik Meyer affirme que l'environnement joue un rôle dans la « légitimation pour une institution européenne »⁹⁵. En d'autres termes, l'environnement est vu ici comme un appui de la construction européenne.

2.1.3. *L'institutionnalisation de l'environnement en France*

En France, la deuxième moitié du xx^e siècle est importante dans le développement d'une conscience environnementale. Nous avons déjà mentionné la création d'associations de protection de la nature dès les années 1960-1970. En parallèle des mouvements associatifs s'opère une institutionnalisation de l'environnement. Sans trop rentrer dans les détails de la formations des administrations en charge de l'environnement en France, étant donné la complexité des formations et des reformations de ces différentes administrations.

Bien avant de l'environnement dans le paysage ministériel, des normes sont adoptées en France en faveur de la protection de l'environnement. Dans les années 1960, on peut notamment citer la loi du 22 juillet 1960 sur la création des parcs

⁹⁴ A. C. Kiss et J.-D. Sicault, « La Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 5/16 juin 1972) », *Annuaire Français de Droit International*, vol. 18, n° 1, 1972, p. 605.

⁹⁵ S. Frioux et V. Lemire, « Pour une histoire politique de l'environnement au xx^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, p. 8.

nationaux ou les décrets de 1967 et 1975 sur la création des parcs régionaux. Florian Charvolin indique que bien avant la création du ministère de l'Environnement en 1971, « la loi et les décrets ont réglé ce gouvernement à distance »⁹⁶. Par la suite, d'autres grands textes normatifs ont été adoptés, tels que la loi du 10 juillet 1975 sur la création du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou la loi du 10 juillet 1976 sur constitution de la charte française en matière de protection de la nature.

Ce qui marque ce processus dans les années 1970, est principalement la création du Ministère de l'Environnement, création relativement récente : il n'a en effet que cinquante ans. Florian Charvolin rappelle que « la création de ce ministère [...] est le résultat d'une exploration de l'air du temps et notamment de ce qui se passe aux États-Unis avec la création de l'Environmental Protection Agency »⁹⁷. Il est le résultat d'un contexte global d'intérêt social et politique pour l'environnement.

Robert Poujade, l'instigateur de sa création en 1971, en devient successivement ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement (janvier 1971-mars 1973) et ministre de la protection de la nature et de l'environnement (avril 1973-février 1974). Au terme d'une journée d'études organisée en novembre 2011 qui avait pour thème « Aux sources de la création du ministère de l'Environnement des années 1950 aux années 1971 », un article paru dans la revue *Vraiment durable* et un numéro spécial de la revue *Pour mémoire*, éditée par le comité d'histoire du ministère de la transition écologique et solidaire reprend les étapes de création du ministère et le « mûrissement [...] de la notion d'environnement »⁹⁸. Il connaît à ses débuts une période de relative instabilité : il rencontre des difficultés à s'intégrer au sein du gouvernement et d'y affirmer sa place, dans les premières années de sa fondation⁹⁹. Cette instabilité se traduit par de consécutives mises sous tutelle et la diminution des pouvoirs et

⁹⁶ F. Charvolin, *L'invention de l'environnement en France : chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui. Anthropologie des sciences et des techniques),, 2003, p. 13.

⁹⁷ F. Charvolin, *op. cit.*, 2003, p. 10.

⁹⁸ « Naissance du “ministère du xxie siècle” », *Vraiment durable*, vol. 4, n° 2, 2013, Victoires éditions, p. 131.

⁹⁹ M. Prieur, « L'administration de l'environnement », *Revue juridique de l'Environnement*, vol. 8, n° 2, 1983, p. 105.

attributions du ministère a profit du Ministère de l'urbanisme et du logement. Florian Charvolin indique notamment le rôle important joué par la revue 2000, organe principal de publication de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), dans l'acceptation du concept d'environnement dans d'administration et la politique¹⁰⁰. L'administration de l'environnement en France s'organise peu à peu. On assiste à la création des directions régionales de l'environnement (DIREN) en 1991. Par la suite, entre 2009 et 2011, sont créées les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) par la fusion des DIREN, des directions régionales de l'équipement (DRE) et des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) (détailler les missions des DREAL). Le début du XXI^e siècle marque un nouveau tournant normatif. En 2000 sont imaginées les bases du code de l'environnement : il est créé par l'ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000. Ses parties réglementaires ne seront publiées que quelques années après, en 2005 et 2007 ; Un élément clé du début de ce siècle est l'adoption de la Charte de l'environnement en 2004.

Dans les années 1970 la question environnementale se cristallise donc dans la société à travers le développement institutionnel et militant de l'écologie. Ces contextes sociaux, politiques et institutionnels se développent donc depuis déjà la seconde moitié du XX^e siècle en France et dans le monde. Cette ambiance sociale, la responsabilisation de l'homme face à son environnement, à toutes les échelles de la société, est propice au développement de la thématique environnement dans les études académiques. Alice Ingold le résume ainsi, en précisant que « les sociétés actuelles semblent jouir d'une conscience écologique inédite, à laquelle contribueraient justement les études environnementales »¹⁰¹. Les sciences bénéficieraient autant de la conscience écologique nouvelle que l'inverse.

¹⁰⁰ F. Charvolin, *op. cit.*, 2003, p. 22-23.

¹⁰¹ A. Ingold, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 66, n° 1, 2011, p. 13.

2.2. Un contexte académique : la recherche en humanités environnementales

2.2.1. L'organisation institutionnelle de la recherche en environnement

L'engouement pour l'environnement se traduit en effet dans les sciences, qu'elles soient exactes ou sociales. Thierry Tatoni, dans un podcast, émet l'idée que « [...] les recherches en environnement ne peuvent pas être déconnectées des enjeux sociétaux »¹⁰². Une interdépendance est nécessairement créée, entre les demandes de la société en matière d'environnement et les résultats que peuvent fournir les sciences.

La sphère scientifique est mobilisée très tôt pour répondre à la demande sociale et politique croissante en termes d'environnement. Dès les années 1960 en effet la demande émerge tout d'abord des programmes de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) puis du ministère de l'Environnement¹⁰³. La réunion régulière de comités témoigne d'une réflexion intense pour la protection de l'environnement à l'échelle gouvernementale tout d'abord. Ces comités avaient aussi pour but de sensibiliser les chercheurs de toutes sciences à ces nouveaux thèmes de recherche et de développer l'interdisciplinarité entre sciences sociales et sciences biologiques¹⁰⁴.

Au-delà des actions de la DGRST, on note aussi une politique de recherche émanant du tout nouveau ministère de l'environnement. Création de plusieurs comités de recherche. Cette initiative s'appuie sur la création de la Mission des études et de la recherche (MER) au sein du ministère, qui se développe en Service de la recherche, des études et du traitement de l'information sur l'environnement (SRETIE) en 1980. Enfin, le Direction de la protection de la nature (DPN), au sein

¹⁰² T. Tatoni, « Recherches environnementales et enjeux sociétaux peuvent-ils être déconnectés ?, *Podcast Échos-logiques*, mis en ligne le 05 mai 2020 [écouté le 12 mai 2020]. Cette série de podcasts a été lancée le 6 avril 2020 et traitent des questions relatives à la relation entre les hommes, l'environnement et la société. Ils sont disponibles à l'écoute sur le site de l'Institut Pythéas, Observatoire des Sciences de l'Univers : <https://www.osupytheas.fr/?-Les-echos-logiques->.

¹⁰³ M. Jollivet, « Un exemple d'interdisciplinarité au CNRS: le PIREN (1979-1989) », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 4, 2001, p. 2.

¹⁰⁴ M. Jollivet, *art. cit.*, 2001, p. 2-3.

du ministère, participe à la création en 1982 d'un comité : le comité de la recherche dans les espaces protégés¹⁰⁵.

Ce contexte de soutien des institutions en charge des politiques publiques d'actions pour l'environnement favorise grandement la réflexion dans la communauté scientifique autour des thèmes de l'environnement. C'est donc dès les années 1970-1980 que s'organisent les sciences, à l'initiative tout d'abord des chercheurs faisant partie des comités de la DGRST et du ministère de l'environnement, comme le rappelle Marc Jollivet¹⁰⁶.

La recherche sur l'environnement s'organise dès la fin des années 1970 au Centre national de recherche scientifique (CNRS). Le Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement (PIREN) est créé en septembre 1978¹⁰⁷. Il met quatre années à se constituer, tant sur le plan institutionnel que sur le plan des missions de recherche¹⁰⁸. La définition des champs de recherche de ce programme spécialement créé pour répondre à des préoccupations d'ordre environnemental repose sur la définition propre de la notion d'environnement au sein même du programme afin de définir des axes de recherche¹⁰⁹. Enfin, il a surtout une visée d'interdisciplinarité, comme son nom l'indique, dans un champ de recherche en pleine expansion dans les sciences humaines et les sciences biologiques. Cette dynamique a été freinée dès sa création, pour concentrer les recherches autour de thématiques dites « prioritaires ». Mais la vocation de l'interdisciplinarité fait naître un intérêt pour la question environnementale en économie, en droit et en sociologie¹¹⁰.

¹⁰⁵ M. Jollivet, *art. cit.*, 2001, p. 3. Trois comités de recherche se sont succédés : le comité « faune-flore », le comité « écologie et gestion du patrimoine naturel » et le comité « gestion des ressources naturelles renouvelables ».

¹⁰⁶ M. Jollivet, *art. cit.*, 2001, p. 3-4.

¹⁰⁷ M. Jollivet, *art. cit.*, 2001, p. 1.

¹⁰⁸ M. Jollivet, *art. cit.*, 2001, p. 4-6.

¹⁰⁹ M. Jollivet, *art. cit.*, 2001, p. 6-8. La particularité du programme PIREN est qu'il a dû définir son objet de recherche en acceptant la notion d'environnement dans sa définition la plus large : cela a permis à ce programme de se détacher de la création d'un champ de recherche à partir de l'environnement et d'être libre d'explorer les différentes voies que propose ce vaste objet d'étude.

¹¹⁰ M. Jollivet, *art. cit.*, 2001, p. 9-11.

Le programme PIREN (1978-1989) laisse sa place à deux autres programmes de recherches au CNRS¹¹¹. Le Programme Environnement (1990-1994) a pour objectif de reprendre les études menées par le PIREN et d'affirmer et ancrer le champ de la recherche. L'interdisciplinarité se construit toujours lentement au sein de ce programme. Le Programme Environnement, Vie et Sociétés (dès juin 1994) se situe dans la continuité du Programme Environnement, avec comme objectif premier de concrétiser les thèmes de recherche déjà établis. Cet objectif passe principalement par l'uniformisation des programmes de recherche – cette initiative conduit à l'effacement des projets interdisciplinaires. En 1998, à l'issue de ces deux programmes, le champ de la recherche, initié avec le PIREN en 1978, s'est structuré. Dès 1998, le Programme Environnement, Vie et Sociétés relève de la direction de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU) du CNRS et sa reconduction s'accompagne d'un démantèlement progressif. Les différentes composantes du programme sont distribuées dans de nouvelles divisions et de nouveaux programmes¹¹².

L'intégration des sciences sociales à ce type de recherches s'est affirmée, sur le plan institutionnel. En 2001 les membres du comité scientifique « Sociétés, environnements et développement durable » du Programme Environnement, Vie et Sociétés publient une proposition qui vise à « la création d'un département interdisciplinaire des sciences de l'environnement avec une forte implication des [sciences humaines et sociales]. Ils rappellent que trois structures ont contribué à l'organisation des sciences humaines et sociales dans le champ de l'environnement : le PIREN, le SRETIE et le département Systèmes agraire et développement à l'INRA (1979). En 2003, le département des sciences sociales est créé au sein de l'INSU¹¹³.

¹¹¹ Les deux programmes succédant au PIREN sont ici synthétisés à partir de l'article de A. Pavé, « Deux programmes de recherche sur l'environnement dans les années 1990-1998 : le programme Environnement, puis le programme Environnement, Vie et Sociétés », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 4, 2001.

¹¹² T. Muxart, « La programmation des recherches interdisciplinaires en environnement au CNRS. Logique scientifique ou logique de pouvoir ? », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 12, n° 3, 2004, p. 315.

¹¹³ T. Muxart, *art. cit.*, 2004, p. 312.

2.2.2. De l'interdisciplinarité à l'affirmation d'une discipline à part entière : les humanités environnementales

Les problématiques environnementales – politiques, sociales, économiques – s'étendent ainsi aux sciences humaines et sociales. Elles ont pour objectif de repenser la place de l'homme dans son environnement, en considérant l'homme comme agent des changements environnementaux¹¹⁴ et de repenser les interrelations entre l'homme et son environnement¹¹⁵. L'émergence des disciplines sociales environnementales ont lieu de prime abord aux États-Unis dans les années 1970. À ce moment-là, la discipline qui perce ce nouveau champ de recherches est l'histoire environnementale, qui se fait principalement à l'échelle régionale¹¹⁶. Elle se structure dans des cours dispensés à l'université de Californie dès 1969. Les historiens de l'environnement peuvent faire connaître leurs études dans la revue *Environmental History*, publiée dès 1976. Un an après est fondée l'American Society for Environmental History, qui favorise l'émulsion historienne autour de l'environnement¹¹⁷. L'histoire environnementale américaine reste cependant très américano-centrée et très contemporaine. L'idée souvent admise que les études environnementales prennent racine aux États-Unis a tout de même été remise en question¹¹⁸.

L'histoire environnementale quitte finalement les États-Unis pour s'internationaliser dès les années 1980-1990. Grégory Quenet explique que « l'internationalisation du champ, signe de sa percée académique dans les années 1990, agit donc comme un décentrement : l'essor des différentes communautés nationales de chercheurs a pour effet de faire apparaître la diversité des formes d'assemblages entre humains et non humains, selon les sociétés humaines et les

¹¹⁴ A. J. W. Catchpole et D. W. Moodie, « Archives and the Environmental Scientist », *Archivaria*, vol. 6, 1978, p. 113.

¹¹⁵ A. J. W. Catchpole et D. W. Moodie, *art. cit.*, 1978, p. 114.

¹¹⁶ G. Quenet, « Construire l'histoire environnementale. (Se) raconter d'autres histoires », *CERISCOPE Environnement*, 2014, paragraphe 2 [en ligne]. Grégory Quenet développe brièvement la méthodologie et l'échelle de cette nouvelle histoire environnementale en précisant qu'elle reprend celles utilisées par les études féministes et afro-américaines.

¹¹⁷ J.-B. Fressoz, F. Graber, F. Locher et G. Quenet, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte (Repères Histoire, n° 640), 2014, p. 3.

¹¹⁸ A. Ingold, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 66, n° 1, 2011, p. 15. Cette remise en cause du « creuset américain » passe par l'étude des sciences sociales qui avaient déjà pris l'environnement, le milieu ou la nature comme objets d'étude.

époques »¹¹⁹. En effet, la diffusion de ce champ de recherche a permis de faire reconnaître la multiplicité des rapports qu'entretiennent les sociétés avec leur environnement, en fonction de leur implantation géographique, de leur situation sociale et de leur développement. Ces différences liées au contexte se manifestent aussi dans le rapport qu'ont les chercheurs avec l'histoire environnementale de leur pays. De ces divergences naissent des courants alternatifs de cette histoire : les chercheurs indiens ont été les premiers à contester les points de vue américains sur le sujet, en s'inspirant des *subaltern studies*¹²⁰. De même, l'histoire environnementale se développe sous une autre forme au Canada, à travers la société Network in Canadian History & Environment (NiCHE) ou en Australie : la formation de ces pays influence leur rapport à la nature et donc transforme les objets de l'histoire environnementale¹²¹. Les études se développent aussi en Chine, en Afrique ou dans le monde arabe¹²². L'apparition et la diffusion de l'histoire environnementale font débat dans les cercles de chercheurs. Elle s'est développée, en quelque sorte, en marge des mouvements traditionnels de l'histoire. Pourtant, Alice Ingold réaffirme que cette histoire environnementale succède à des disciplines qui avaient déjà fait de l'environnement leur objet d'étude : elle prend comme exemple la géographie, qui a longtemps travaillé sur les relations entre les sociétés et l'environnement¹²³.

L'émergence de l'histoire environnementale en France est tardive, et naît notamment du contexte institutionnel qui se forme dans les mêmes années. La place de la France dans le contexte international des humanités environnementales est particulière. Le rapport à la nature et à l'environnement entretenu par les Français diffère tout d'abord totalement des conceptions de la nature sauvage et de la *wilderness* américaine : cela est dû aux relations qu'entretiennent les hommes avec leur environnement depuis des siècles sur le territoire français. De cette conception différente de l'environnement et du milieu,

¹¹⁹ G. Quenet, *art. cit.*, 2014, paragraphe 2 [en ligne].

¹²⁰ G. Quenet, *art. cit.*, 2014, paragraphe 3 [en ligne].

¹²¹ G. Quenet, *art. cit.*, 2014, paragraphes 5 et 6 [en ligne].

¹²² G. Quenet, *art. cit.*, 2014, paragraphe 6 [en ligne].

¹²³ A. Ingold, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 66, n° 1, 2011, p. 17.

découle ce que Grégory Quenet appelle une « figure totémique »¹²⁴, source d'influence pour les historiens français : le paysage rural ». L'approche environnementale est influencée par une tradition ancienne de recherche, qui est propre à certaines pays européens – Allemagne, Royaume-Uni ou France – qui met en relation depuis des décennies histoire et géographie. Ici, il est intéressant de revenir brièvement sur le développement de l'École des Annales et des changements apportés à la science historique après sa création, notamment en termes de développement de l'histoire sociale, de l'histoire et de la géographie rurale et des études sur le paysage etc., et d'élargissement des champs de la recherche historique en général¹²⁵. Les études des historiens se cristallisent très tôt autour de trois thématiques phares, propres aux études françaises : les pollutions urbaines, les sciences et techniques ainsi que les catastrophes naturelles et les risques¹²⁶.

Autour des questions environnementales se structure un réseau dense de chercheurs en humanités environnementales, à l'échelle française, mais aussi européenne. À l'échelle européenne, un premier réseau a été créé dans les années 1980 : l'European Association for Environmental History (EAEH), mais cette société ne connaît pas de réel succès. En 1999, l'European Society for Environmental History (ESEH) lui fait suite et connaît un plus grand succès, notamment grâce au développement de la discipline¹²⁷. Dix ans plus tard, en 2009, est constitué le Réseau universitaire des chercheurs en histoire de l'environnement (RUCHE), qui n'est autre que la branche francophone de l'ESEH¹²⁸. Pensé comme pluridisciplinaire, ce réseau a pour objectif de développer et de promouvoir l'histoire environnementale en France et de connecter les chercheurs. Il s'agit du réseau de chercheurs en sciences humaines et sociales environnementales le plus actif en France. Un autre réseau existe, créé en 2009

¹²⁴ G. Quenet, *art. cit.*, 2014, paragraphe 13.

¹²⁵ A. Ingold, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 66, n° 1, 2011, p. 11-29.

¹²⁶ G. Quenet, « Construire l'histoire environnementale. (Se) raconter d'autres histoires », *CERISCOPE Environnement*, 2014, paragraphe 12.

¹²⁷ G. Quenet, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Seyssel, Champ Vallon (L'Environnement a une histoire), 2014, p. 81 ; voir leur site internet : <http://eseh.org/>.

¹²⁸ Voir leur site internet : <https://leruche.hypotheses.org/>.

par Christian Delporte et Laurent Gervreau, et consacré à l'histoire de l'écologie. D'autres initiatives peuvent être présentées, comme le Réseau Mémoire de l'Environnement (RME), né en 2003. Complémentaire du RUCHE, ce réseau a pour objectif de « recenser, coordonner, valoriser, faire connaître les bibliothèques et autres centres possédant des livres, documents, films et archives audio-visuelles sur l'écologie et son histoire »¹²⁹. Son objectif n'est pas de mettre en réseau la recherche historique, mais de réunir les bibliothèques et les centres de documentation sur l'environnement, afin de diffuser la « mémoire vivante » de l'écologie.

La société, la politique et la recherche ont donc intégré, principalement depuis les années 1970, la notion d'environnement. Elle est aujourd'hui prégnante et ancrée dans les politiques publiques, si bien qu'on ne pourrait pas imaginer ne pas prendre en compte les enjeux environnementaux dans les décisions majeures. L'environnement est à la fois pluridisciplinaire et pluri-institutionnel. Dans la perspective de notre étude, il faut alors questionner le rapport entre les archives et ces enjeux environnementaux.

2.3. Un contexte archivistique : archives, développement durable et changement climatique

2.3.1. Les archivistes et le développement durable dans la littérature scientifique

L'environnement est devenu à la fois un objet social et un objet de recherche : il est mondial et concerne la société tout entière, ce qui induit que les milieux professionnels sont aussi touchés par ces questions. Le domaine du patrimoine culturel n'y fait pas exception. Les questions de développement durable et de changement climatique occupent donc une place importante dans les réflexions des archivistes sur leurs pratiques.

¹²⁹ Voir leur site internet : <https://reseautmemoireenvironnement.wordpress.com/>.

La thématique concerne les archivistes en premier plan depuis une dizaine d'années. Un premier numéro de la revue *Archivistes !*¹³⁰ est paru en 2012 sur le thème du développement durable. La thématique est reprise sept ans plus tard, dans le numéro n°129 qui date d'avril-juin 2019. Ce numéro propose une rétrospective des actions mises en place depuis la publication de 2012. Dans l'introduction, Charly Jollivet revient sur les sujets abordés : actions menées par les archivistes, les bâtiments construits ou rénovés, l'impact du numérique ainsi qu'un comparatif avec les États-Unis¹³¹. Les archivistes se préoccupent ainsi des questions de développement durable en menant de petites actions non moins significatives à l'échelle du service et des professionnels, telles que l'utilisation de matériaux de travail recyclables ou réutilisables, une meilleure gestion du tri des déchets. Le traitement des archives est aussi pensé en termes de développement durable. En effet, plusieurs services témoignent en présentant les actions durables dans la chaîne archivistique. L'élimination des archives peut se faire avec l'aide d'une entreprise engagée dans la démarche¹³². La conservation numérique est rediscutée au prisme de son impact écologique : elle est souvent présentée comme étant une alternative écologique à la conservation des documents papier, mais elle nécessite des installations informatiques qui consomment nécessairement de l'énergie. Le numéro 125 de la revue propose notamment un article intitulé « Plus verte sera l'AAF », qui propose une réflexion sur les pratiques responsables de l'Association des archivistes français¹³³ : la réflexion est présente dans la profession en tant que telle mais aussi au sein des réseaux.

La recherche en archivistique est aussi un moyen de montrer l'implication des archivistes pour cette thématique. En 2018, deux mémoires de master ont été produits à l'université d'Angers, sous la direction de Charly Jollivet¹³⁴. Ils traitent

¹³⁰ La revue est éditée par l'Association des archivistes français. Elle permet, avec *La Gazette des archives*, de voir les évolutions et les questionnements que se pose la profession.

¹³¹ C. Jollivet, « Les archives et le développement durable. Introduction », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 20.

¹³² H. Chambefort, « Les prémisses d'une démarche écologique dans le service d'archives de l'Inserm », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 23.

¹³³ « Plus verte sera l'AAF », *Archivistes !*, n° 125, 2018, p. 40.

¹³⁴ J.-F. Stéphan, *Archives, changement climatique et développement durable : le cas de la National Archives and Records Administration*, Mémoire de Master 1 en archivistique, sous la direction de Charly Jollivet, Angers, Université d'Angers, 2018, 119 p. ; O. Lagache, *Bâtiments d'archives et développement durable : les Archives départementales du Var et le Centre de la mémoire urbaine d'agglomération de Dunkerque*, Mémoire de Master 1 en archivistique, sous la direction de Charly Jollivet, Angers, Université d'Angers, 2018, 122 p.

tous les deux du rapport entre les archivistes et le développement durable, sous deux angles : français et américain. En s'appuyant majoritairement sur les études anglophones, Jean-François Stéphan dresse une chronologie du rapport entre ces professions et ces thématiques¹³⁵.

De façon générale, les milieux en charge du patrimoine sont tous concernés par le développement durable et le changement climatique depuis les années 1970. Cet intérêt se traduit par la prise en compte des risques naturels dans la conservation et la sauvegarde des patrimoines naturel et culturel. Toutefois, on note un relatif retard des professions en charge du patrimoine dans l'intégration du développement durable à leurs réflexions professionnelles. Les milieux des musées et des bibliothèques semblent pourtant avoir engagé les premiers des actions dans cette optique, que ce soit aux États-Unis ou en France, dès le début des années 1990¹³⁶. Dans le domaine des bibliothèques, les recherches deviennent prolifiques surtout dès les années 2000 et donnent naissance au mouvement des « bibliothèques vertes » ou « *green libraries* ». Le processus est sensiblement le même pour les musées. Dans le cas des archives, Jean-François Stéphan indique que les sources de l'environnement seraient le point d'entrée des notions d'environnement et de développement durable dans la profession. Nous y reviendrons dans notre étude de cas.

2.3.2. *Vers une archivistique plus verte et des bâtiments durables*

Les dispositions visant à intégrer le développement durable dans les politiques publiques françaises, touchent aussi le secteur du bâtiment. Ces réflexions s'étendent aussi et surtout aux bâtiments d'archives : gestion du chauffage, de l'hygrométrie, des parcelles environnant les bâtiments d'archives¹³⁷. Certains de ces projets, de petite, moyenne ou grande ampleur, sont préparés en concertation avec le personnel des archives et le service. Le premier élément à prendre en

¹³⁵ Pour approfondir ces questions, voir le I. de la partie I de J.-F. Stéphan, *op. cit.*, 2018, p. 23-34. Les prochains paragraphes concernant le patrimoine culturel et les changements climatiques reprennent les principales conclusions de l'auteur.

¹³⁶ O. Lagache et J.-F. Stéphan, « Bâtiments d'archives et développement durable en France et aux États-Unis », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 26-27. Les paragraphes suivants sont principalement fondés sur l'article cité ;

¹³⁷ L. Ducol, « Les bâtiments d'archives », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 24 ; B. Bonandrini et S. Delamare, « Bâtiment et gestion climatique aux Archives nationales », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 25.

compte est l'intégration progressive du concept de développement durable dans les domaines législatif et institutionnel français. Le Grenelle de l'Environnement, que nous avons déjà présenté, accorde en effet une place aux questions d'aménagement durable : aménager des bâtiments dans une perspective de développement durable contribue à s'inscrire dans la lutte contre le réchauffement climatique¹³⁸. De surcroît, dès les années 1990 naissent des normes en termes d'aménagement durable des bâtiments. On peut citer l'association et la certification Haute Qualité Environnementale (HQE), dès 2004, qui décerne des labels aux bâtiments neufs et rénovés¹³⁹.

Avec l'institutionnalisation et la sensibilisation accrues aux questions d'aménagement durable, les réflexions émergent dans les milieux professionnels archivistiques concernant les bâtiments d'archives. Influencée par les milieux du patrimoine anglophones, la recherche française aborde la question du développement durable sous l'angle de la conservation préventive¹⁴⁰. Les textes scientifiques produits par des archivistes paraissent timidement dans les revues professionnelles, notamment *La Gazette des archives*, et le concept de développement durable reste relativement peu utilisé dans les recherches¹⁴¹. Pourtant la préoccupation demeure jusqu'au XXI^e siècle et les réflexions archivistiques sont accompagnées par celles d'architectes¹⁴².

De nos jours, le développement durable figure encore et toujours dans les préoccupations des archivistes. Cet engouement est notamment visible à travers le cadre stratégique commun de modernisation des archives de 2020-2024, instruit par la Délégation interministérielle aux archives de France (DIAF) et paru très

¹³⁸ O. Lagache, *op. cit.*, 2018, p. 16.

¹³⁹ O. Lagache, *op. cit.*, 2018, p. 18. La certification HQE fait par ailleurs l'objet d'un référentiel de l'Association française de normalisation (AFNOR) en 2005. Cette normalisation apporte une définition d'un bâtiment durable : « En interaction avec son territoire, un bâtiment durable est un ouvrage qui offre une bonne qualité de vie, respecte l'environnement et apporte performance énergétique et économique. Il est conçu, géré et utilisé de façon responsable tout au long de son cycle de vie ».

¹⁴⁰ O. Lagache, *op. cit.*, 2018, p. 19.

¹⁴¹ O. Lagache, *op. cit.*, 2018, p. 20-21. Quand l'environnement est traité dans un article, il est systématiquement relié à la notion de conservation préventive. Depuis 1934 et surtout dans les années 1960-1970, dans *La Gazette des archives* paraissent alors des études sur la gestion du climat des magasins d'archives et sur les risques et sinistres possibles. Michel Duchemin est l'auteur le plus prolifique sur le sujet.

¹⁴² O. Lagache, *op. cit.*, 2018, p. 22.

récemment, le 8 avril 2020¹⁴³. Les dispositions concernant le développement durable sont évoquées dans l'axe stratégique « Faire évoluer les politiques de collecte et de conservation des services publics d'archives » et précisées dans le douzième objectif. Le développement durable est toujours présenté sous l'angle de la conservation préventive : le cadre stratégique commun indique en effet qu'il faut « concilier développement durable et exigences de conservation, favoriser la résilience des collections »¹⁴⁴. Les démarches déjà engagées dans certains services d'archives doivent être continuées et encouragées, voire complétées par une expertise nécessaire et manquante¹⁴⁵. Dans une perspective de diffusion et d'amélioration des actions déjà menées, le DIAF rappelle que cette démarche peut aussi donner lieu à une collaboration avec les autres secteurs patrimoniaux, par exemple les musées et les bibliothèques, dont l'investissement en termes de développement durable est plus ancien¹⁴⁶. Cette initiative a aussi pour objectif de répondre aux exigences du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC2)¹⁴⁷.

L'intégration du développement durable directement dans ce document atteste de l'implication sérieuse des archives pour ce sujet. En effet, le développement durable n'avait pas été pris en compte dans le cadre stratégique 2015-2019¹⁴⁸. Le bilan de ce dernier cadre stratégique présente uniquement les investissements effectués pour les bâtiments d'archives, répondant au septième objectif de l'axe

¹⁴³ Le cadre stratégique commun est consultable sur le site <https://www.gouvernement.fr/> (consulté le 20 mai 2020).

¹⁴⁴ DIAF, Cadre stratégique commun de modernisation des archives, 2020-2024, avril 2020, p. 38.

¹⁴⁵ DIAF, Cadre stratégique commun de modernisation des archives, 2020-2024, avril 2020, p. 44.

¹⁴⁶ DIAF, Cadre stratégique commun de modernisation des archives, 2020-2024, avril 2020, p. 44.

¹⁴⁷ DIAF, *Cadre stratégique commun de modernisation des archives, 2020-2024*, avril 2020, p. 38. Le PNACC2 a été publié en 2018 et court jusqu'en 2022. L'action pour des bâtiments durable est présentée ainsi : « Il s'agira de développer la connaissance et de se doter de moyens réglementaires et financiers, ainsi que de dispositifs efficaces de partenariats, pour réduire les risques et les dommages potentiels, dans le contexte du changement climatique, sur l'activité économique, les risques technologiques, le cadre bâti, le patrimoine culturel et l'environnement. Le bâti sera progressivement adapté au changement climatique pour favoriser la résilience aux risques tant naturels que sanitaires dans un urbanisme intégrant ce changement, notamment en utilisant les labels existants voire des moyens réglementaires », dans MTES, *Plan national d'adaptation au changement climatique 2*, 2018, p. 8.

¹⁴⁸ DIAF, *Cadre stratégique commun de modernisation des archives et de gestion de la performance*, septembre 2015. Sur les treize objectifs de ce cadre, constitué pour quatre ans, aucun ne traite du développement durable. Les préoccupations de modernisation des archives se concentrent principalement autour des questions d'archivage numérique, d'accès aux archives pour les citoyens, de gestion des fonds, et ceci grâce à l'amélioration de la « coordination interministérielle » et de l'optimisation de la structuration des archives.

stratégique « Conforter les missions portant sur la gestion des fonds d'archives »¹⁴⁹. La priorité était alors donnée à la construction ou la rénovation des bâtiments, sans mention de bâtiments durables. Le cadre 2020-2024 apporte cette nouveauté, fruit de la réflexion menée dans la profession depuis les années 1960 surtout.

*

Nous avons tenté dans cette partie de dresser un état du contexte qui a pu amener à la production de sources et d'une littérature scientifique sur l'environnement. Les trois contextes présentés nous paraissent essentiels et d'une importance non négligeable dans la construction des « archives de l'environnement ». La notion d'environnement fait son apparition dans la politique dans les années 1970 et il lui faudra quelques années supplémentaires pour vraiment intégrer les consciences collectives. Pourtant, il faut garder à l'esprit que les relations entre l'homme et son milieu – qui définissent l'environnement – ont fait l'objet d'une réflexion antérieure par les sociétés et la sphère politiques. L'environnement est par essence vaste : il couvre un champ temporel très étendu et des sujets encore plus variés. Il faut tenir compte de ces éléments dans la définition des sources de l'environnement, le contexte de production. Par ailleurs, l'environnement n'est pas seulement intégré dans ce dernier contexte, mais s'implante aussi peu à peu dans le monde académique. Les recherches sur l'environnement se développent tout d'abord dans les disciplines qu'on pourrait qualifier de sciences de la vie, de la nature, de sciences biologiques. Mais compte tenu de la nature de la notion d'environnement, l'interdisciplinarité entre sciences biologiques et sciences humaines et sociales est rapidement encouragée. Par ce biais naît tout d'abord l'histoire de l'environnement, qui se développe dès les années 1970 partout dans le monde. En France, si l'arrivée de ce champ s'est faite tardivement et se développe encore aujourd'hui, il faut rappeler que les historiens et les géographes s'intéressaient déjà aux interrelations entre

¹⁴⁹ DIAF, Cadre stratégique commun de modernisation des archives, 2020-2024, avril 2020, p. 39.

l'homme et son environnement, par le biais de la ruralité, de l'urbanisation, des modifications opérées par l'homme sur son milieu. Les recherches sur l'environnement accompagnent donc une émulsion autour des sources de l'environnement. Enfin, les archivistes eux-mêmes s'intéressent à l'environnement et participent à la construction d'un contexte favorable à une réflexion autour des sources de l'environnement. En effet, depuis les années 2000 principalement, le monde archivistique produit une réflexion autour des notions de développement durable et de changement climatique, appliquées aux pratiques professionnelles. L'objectif est de s'intégrer dans une démarche de respect du développement durable, en réfléchissant à une archivistique plus verte : réduction des déchets, consommation d'énergie, construction de bâtiments durables, etc.

*
**

Cet état des connaissances s'articule autour de nos deux grands axes de recherche et de questionnements : les « thématisations » archivistiques et l'apparition d'un contexte favorable à un intérêt pour les archives de l'environnement. Nous pouvons tirer quelques conclusions brèves.

Depuis le milieu du xx^e siècle, on assiste à un développement de la profession archivistique, tant dans les pratiques que dans la recherche associée à cette nouvelle discipline. Cette émulsion est traduite dans la littérature scientifique, à partir de laquelle il est possible de déterminer les sujets qui font débat dans la sphère professionnelle. Notre question initiale portait surtout sur les sujets sociaux, dont les historiens se sont emparés progressivement ; ils constituent nos exemples de base pour appuyer cette réflexion : les histoires économique, du féminisme et de l'architecture. On parle bien ici de thèmes, de concepts et non pas des producteurs en eux-mêmes – sinon nous aurions parlé des archives des féministes ou des architectes. Il ressort de cette étude, que ces notions ont fait tout d'abord l'objet d'un intérêt par les historiens, qui ont développé des méthodes de recherche autour des archives qu'ils avaient pu sélectionner comme sources de

leurs sujets de recherche. Cet intérêt croissant crée de fait une demande auprès des archivistes, qui s'enquièrent de ce thème et tâchent de guider les chercheurs dans leur quête de sources, à travers les fonds susceptibles de les intéresser. De fil en aiguille, des collaborations se forment entre les mondes universitaires et archivistiques. Elles peuvent être informelles, organisées en associations ou en centres spécialisés dans la collecte et le traitement d'un type d'archives. Ces réseaux s'intéressent particulièrement aux archives privées : archives des entreprises, archives des féministes ou archives des architectes. Qu'elles soient publiques ou privées les archives font l'objet d'un intérêt particulier et récent dans leur traitement archivistique et scientifique. Tous les éléments cités dans cette partie peuvent amener à considérer une thématisation archivistique, dans le sens où un thème occupe rapidement une place de choix dans les réflexions des archivistes.

Ainsi il est possible de se demander si ce processus et ces intérêts nouveaux peuvent être appliqués à d'autres thèmes. L'objet retenu pour le mémoire est l'environnement, thème d'actualité majeur. Avant de passer à l'étude de cas, il était nécessaire de revenir sur des éléments de contexte pour appréhender l'arrivée de la notion d'environnement et des sous-thèmes associés dans la société française. Nous pouvons en conclure que l'environnement est maintenant une notion très ancrée dans les consciences collectives. Après une institutionnalisation difficile, il parvient à s'imposer dans les politiques publiques. L'acceptation du concept par la société est progressif et résulte d'une démocratisation lente de la protection de la nature et de l'environnement. La protection de l'environnement est une cause militante et la sensibilisation aux enjeux climatiques permet une prise de conscience plus rapide et un questionnement global sur la place et les relations de l'homme avec son environnement. La recherche sur l'environnement, interdisciplinaire par essence – mêlant sciences biologiques et sciences humaines et sociales, participe à l'élaboration de ce contexte. Elle propose des objets d'étude, souvent en lien avec l'actualité et questionne chaque aspect des interrelations homme/milieu. Les questions d'enjeux climatiques n'échappent à aucune profession. Même si cette réflexion est tardive chez les archivistes, elle est bien présente aujourd'hui dans

les politiques des services d'archives. Il s'agit là d'une première sensibilisation des archivistes aux questions environnementales.

L'environnement est donc une thématique sociale incontournable. Mais peut-il être considéré comme une thématique archivistique ? Fait-il l'objet d'un intérêt particulier des archivistes en France ? Comment les sources de l'environnement sont-elles considérées ? Ces réflexions occupent la seconde partie du mémoire, consacrée à l'étude du cas français.



BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est organisée en trois grandes parties, qui se complètent et se répondent. La première partie reprend des titres sur la pratique archivistique en général. La seconde partie traite essentiellement de l'environnement. La dernière partie est consacrée aux thématiques déjà traitées par les archivistes. Cette bibliographie comporte en majeure partie la littérature scientifique lue et indiquée en référence dans les notes de bas de page. Quelques références sont toutefois mentionnées à titre indicatif : bien qu'elles ne soient pas exploitées, elles pourraient intéresser le sujet.

1. Bibliographie générale : pratique archivistique

1.1. Généralités archivistiques

COUTURE (Carol) et DUCHARME (Daniel), « La recherche en archivistique : un état de la question », *Archives*, vol. 30, n° 3-4, 1999-1998, p. 11-38.

DELMAS (Bruno), « Naissance et renaissance de l'archivistique française », *La Gazette des archives*, vol. 204, n° 4, 2006, p. 5-32.

DELSALLE (Paul), *Une histoire de l'archivistique*, Presses Universitaires du Québec, Sainte-Foy, 1998, 259 p.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, 37 p.

GRAILLES (Bénédicte), « Devenir archiviste : la construction de la professionnalité en formation initiale universitaire », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 30, 2016, p. 1-16.

HAMARD (Damien), *Des paléographes aux archivistiques, l'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Thèse en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, Angers, 2009.

NOUGARET (Christine), « L'apport de l'Association des archivistes français à l'archivistique : 70 ans de *Gazette des Archivistes* », *La Gazette des archives*,

vol. 204, n° 4, 2006, p. 33-56.

RENÉ-BAZIN (Paule), « La Mission des Archives nationales auprès des ministères de l'Éducation et des Universités », *Histoire de l'éducation*, vol. 1, n° 1, 1978, p. 49-55.

1.2. Les archives, les publics, la recherche

« Les publics des archives et leurs pratiques : bibliographie rétrospective », *La Gazette des archives*, vol. 184, n° 1, 1999, p. 9-12.

CHOMEL (Vital), « Une autre archivistique pour une autre histoire ? », *La Gazette des archives*, vol. 91, n° 1, 1975, p. 238-248.

CORNÈDE (Martine), « Le public et l'archiviste », *La Gazette des archives*, vol. 247, n° 3, 2017, p. 127-135.

DUCLERT (Vincent), « Les historiens et la crise des archives », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, vol. 48-4bis, n° 5, 2001, p. 16-43.

FRIDENSON (Patrick), « Une nécessaire complémentarité », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, vol. 48-4bis, n° 5, 2001, p. 49-52.

GALLAND (Bruno), « La participation de l'archiviste à la recherche historique : un rôle à redéfinir ? », *La Gazette des archives*, vol. 204, n° 4, 2006, p. 211-232.

GÉRARD (Pierre), « Les Archives et l'Histoire », *La Gazette des archives*, vol. 103, n° 1, 1978, p. 265-273.

GIBIAT (Samuel), « La recherche historique à l'appui des instruments de recherche, ou les apports de l'archiviste historien », *La Gazette des archives*, vol. 220, n° 4, 2010, p. 33-44.

KRAKOVITCH (Odile), « Des archives pour quelle histoire ? », *La Gazette des archives*, vol. 96, n° 1, 1977, p. 23-31.

LEMARCHAND (Guy), « Christophe Granger (dir.), *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI^e siècle*. Autrement, Paris, 2013, 318 p. [compte rendu] », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 123, 2014.

POLINO (Marie-Noëlle), « Comités d'histoire et archives : l'exemple de l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France (AHICF) », *La Gazette des archives*, 2009, p. 171-190.

NOUGARET (Christine), « L'intérêt des archives privées pour l'Histoire », *La Gazette des archives*, vol. 201, n° 1, 2006, p. 19-25.

ROCHE (Daniel), « Archives et historiens au XXI^e siècle », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, vol. 48-4bis, n° 5, 2001, p. 5-11.

1.3. Les instruments de recherche

ARNAULD (Marie Paule), « Dix ans de publication d'instruments de recherche dans les archives départementales », *La Gazette des archives*, vol. 152, n° 1, 1991, p. 55-59.

BAUDOT (Marcel), « Les guides d'archives », *La Gazette des archives*, vol. 21, n° 1, 1957, p. 6-13.

BEAUME (Florence), « Du répertoire méthodique au géoréférencement: quels instruments de recherche pour les fonds atypiques ? », *La Gazette des archives*, vol. 220, n° 4, 2010, p. 49-53.

BÉCHU (Philippe) et GALLAND (Bruno), « La diversification des publications dans les services d'archives en France (1986-1998) », *La Gazette des archives*, vol. 192, n° 1, 2001, p. 171-187.

CARREAU (Pascal), « L'état des sources, un instrument de recherche pertinent pour la valorisation scientifique. L'exemple des journées d'études sur "Le Parti communiste français et l'année 1956" », *La Gazette des archives*, vol. 220, n° 4, 2010, p. 157-164.

CHAVE (Isabelle), « L'instrument de recherche, un produit éditorial », *La Gazette des archives*, vol. 220, n° 4, 2010, p. 219-228.

CHAVE (Isabelle), « Les questions récurrentes du public face aux fonds d'archives et à leurs instruments de recherche », *La Gazette des archives*, vol. 220, n° 4, 2010, p. 85-97.

CHRISTOPHE (Jacqueline), « L'émergence de la notion d'archives au Musée national des Arts et traditions populaires », *La Gazette des archives*, vol. 212, n° 4, 2008, p. 45-55.

CŒURÉ (Sophie), « Les archives du personnel des anciennes compagnies électriques et d'EDF: pistes de recherches historiques », *La Gazette des archives*, vol. 186, n° 1, 1999, p. 285-290.

DINARD (Simon-Pierre), « Conclusion [du numéro thématique Les instruments de

recherche : évolutions, publics et stratégies] », *La Gazette des archives*, vol. 220, n° 4, 2010, p. 229-231.

GAGNON-ARGUIN (Louise), « L'analyse documentaire I: les thésaurus en France », *Archives*, vol. 27, n° 1, 1995, p. 55-72.

HILDESHEIMER (Françoise), « Inventaires d'archives et recherche historique », *La Gazette des archives*, vol. 117, n° 1, 1982, p. 71-81.

LEGOIS (Jean-Philippe) et SOURCE (Gaëtan), « Guides des sources : pour une étude comparative », *La Gazette des archives*, vol. 235, n° 3, 2014, p. 175-186.

MAHIEU (Bernard), « L'archiviste et les recherches du public », *La Gazette des archives*, vol. 29, n° 1, 1960, p. 53-62.

MARIOTTE (Jean-Yves), « En marge des guides d'archives », *La Gazette des archives*, vol. 86, n° 1, 1974, p. 161-170.

MAROYE (Laurence), « ISO 25964: de la distinction formelle concept/terme préconisée par la norme pour la création et la gestion des thésaurus », *I2D Information, données & documents*, vol. 52, n° 1, 2015, p. 72-80.

NOUGARET (Christine), « Les sources archivistiques : production organique ou invention de l'archiviste ? », *Hypothèses*, vol. 7, n° 1, 2004, p. 331-339.

NOUGARET (Christine), « De l'outil de gestion interne à l'outil scientifique publié : l'instrument de recherche dans tous ses états (XIX^e-XX^e siècles) », *La Gazette des archives*, vol. 220, n° 4, 2010, p. 21-32.

VERNUS (Pierre), « Les instruments de recherche sont-ils adaptés à la demande des publics ? Le cas du public universitaire », *Gazette des archives*, vol. 220, n° 4, 2010, p. 133-141.

2. Sur l'environnement

2.1. Sur les humanités environnementales

« Naissance du “ministère du XXI^e siècle” », *Vraiment durable*, vol. 4, n° 2, 2013, Victoires éditions, p. 129-153.

« Repères chronologiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, Presses de Sciences Po, p. 13-14.

CHARVOLIN (Florian), *L'invention de l'environnement en France : chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui. Anthropologie des sciences et des techniques), 2003, 133 p.

CHARVOLIN (Florian), « 1970 : L'année clef pour la définition de l'environnement en France », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 4, 2001, p. 1-10.

CHARVOLIN (Florian), « L'affaire de la Vanoise et son analyste : le document, le bouquetin et le parc national », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, p. 82-93.

COMBY (Jean-Baptiste), « Quand l'environnement devient « médiatique » : conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux*, vol. 5-6, n° 157-158, 2009, p. 157-190.

DOSSE (François), « À l'école des Annales, une règle : l'ouverture disciplinaire », *Hermès, La Revue*, vol. 67, n° 3, 2013, p. 106-112.

FRESSOZ (Jean-Baptiste), GRABER (Frédéric), LOCHER (Fabien) et QUENET (Grégory), *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte (Repères Histoire, n° 640), 2014, 125 p.

FRIOUX (Stéphane) et LEMIRE (Vincent), « Pour une histoire politique de l'environnement au XX^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, p. 3-12.

GOBIN (Corinne), « L'État belge et la problématique de l'environnement : émergence et développement d'un discours », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1109, n° 4, 1986, p. 1-39.

INGOLD (Alice), « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 66, n° 1, 2011, p. 11-29.

JOLLIVET (Marc), « Un exemple d'interdisciplinarité au CNRS : le PIREN (1979-1989) », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 4, 2001, p. 1-12.

KISS (Alexandre Charles) et SICAULT (Jean-Didier), « La Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 5/16 juin 1972) », *Annuaire Français de Droit International*, vol. 18, n° 1, 1972, p. 603-628.

MEYER (Jan-Henrik) et PONCHARAL (Bruno), « L'europanisation de la politique environnementale dans les années 1970 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, p. 117-126.

MUXART (Tatiana), « La programmation des recherches interdisciplinaires en environnement au CNRS. Logique scientifique ou logique de pouvoir ? », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 12, n° 3, 2004, p. 310-315.

PARMENTIER (Isabelle), LEDENT (Carole) et UNIVERSITÉ DE NAMUR, *La recherche en histoire de l'environnement : Belgique, Luxembourg, Congo, Rwanda, Burundi : actes PREBel, Namur, décembre 2008*, Namur, Presses universitaires de Namur (Autres futurs, n° 3), 2010, 358 p.

PAVÉ (Alain), « Deux programmes de recherche sur l'environnement dans les années 1990-1998: le programme Environnement, puis le programme Environnement, Vie et Sociétés », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 4, 2001.

POUJADE (Robert) et FRIOUX (Stéphane), « Le premier ministère de l'Environnement (1971-1974): l'invention d'un possible », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, p. 51-54.

PRIEUR (Michel), « L'administration de l'environnement », *Revue juridique de l'Environnement*, vol. 8, n° 2, 1983, p. 105-116.

QUENET (Grégory), « Construire l'histoire environnementale. (Se) raconter d'autres histoires », *CERISCOPE Environnement*, 2014, [en ligne] disponible sur <http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/part1/construire-l-histoire-environnementale-se-raconter-d-autres-histoires> (consulté le 13 février 2020).

QUENET (Grégory), *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Seyssel, Champ Vallon (L'Environnement a une histoire), 2014, 298 p.

2.2. Les archives et l'environnement

BESNARD (Myriam) et DELOBELLE (Grégory), « Les archives du Bureau de recherches géologiques et minières en transition », *La Gazette des archives*, vol. 246, n° 2, 2017, p. 57-69.

BOISSIÈRE (Jean), « André Corvol et Isabelle Richefort (dir.), *Nature, Environnement et Paysage: L'héritage du 18^e siècle. Guide de recherches archivistiques et bibliographiques*, 1995 [compte rendu] », *Dix-Huitième Siècle*, vol. 28, n° 1, 1996, p. 549-550.

BONANDRINI (Bruno) et DELAMARE (Séverine), « Bâtiment et gestion climatique aux Archives nationales », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 25.

CAVALIÉ (Patrick), « Les archives du Ministère de l'Environnement en un clic », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, p. 211.

CAVALIÉ (Patrick), *10 ans d'inventaires d'archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement, Guide des sources*, Paris, 2020, 563 p.

CEREIA (Daniela), « Le coût des catastrophes », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 79-86.

CESARE (Sylvia (de)), « Les “bioarchives” comme modèles pour l’écologie et les sciences de l’environnement: une perspective épistémologique », *Bulletin d’histoire et d’épistémologie des sciences de la vie*, vol. 26, n° 1, 2019, p. 77-96.

CHAMBEFORT (Hélène) , « Les prémisses d'une démarche écologique dans le service d'archives de l'Inserm », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 23.

CHATRY (Gilles), « Climat et environnement dans l’Arc alpin: les archives de l’Ifremer », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 209-220.

CHATRY (Gilles), « La valorisation des archives de l’Institut français de recherche pour l’exploitation de la mer », *La Gazette des archives*, vol. 231, n° 3, 2013, p. 271-278.

CHATRY (Gilles), « Triple commémoration à l’Ifremer », *La Gazette des archives*, vol. 236, n° 4, 2014, p. 239-248.

CLAUS (Sylvie), « Les archives de la restauration des terrains de montagne », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 109-114.

CORVOL (Andrée), GROUPE D'HISTOIRE DES FORÊTS FRANÇAISES et DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Les sources de l'histoire de l'environnement. Le xx^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, 750 p.

CORVOL (Andrée), GROUPE D'HISTOIRE DES FORÊTS FRANÇAISES et DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Les sources de l'histoire de l'environnement. Le xix^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1999, 502 p.

CORVOL (Andrée), RICHEFORT (Isabelle) et GROUPE D'HISTOIRE DES FORÊTS FRANÇAISES, *Nature, environnement et paysage, l'héritage du XVIII^e siècle : guide de recherche archivistique et bibliographique*, Paris, L'Harmattan (Alternatives paysannes), 1995, 295 p.

DANDIN (Philippe), FLEUTER (Gérard), JAVELLE (Jean-Pierre), JOURDAIN (Sylvie), ROUCAUTE (Émeline) et SCHNEIDER (Michel), « Recherche et sauvetage

d'informations météorologiques anciennes : un apport et un regard nécessaires sur le climat », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 45-65.

DELMAS (Sophie) et FROSSARD (Odile), « Les archives du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives : organisation de la fonction et exploitation des fonds historiques d'un grand organisme public, acteur clé de la recherche », *La Gazette des archives*, vol. 231, n° 3, 2013, p. 173-182.

DELPORTE (Christian), GERVEREAU (Laurent), CENTRE D'HISTOIRE CULTURELLE DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES et MUSÉE DU VIVANT, *Patrimoine de l'écologie et écologie du patrimoine : synthèse du colloque mondial, 11 et 12 octobre 2013*, Paris, Musée du Vivant AgroParisTech, 2013, 246 p.

DERENNE (Christophe), Écologie : les archives en mouvement, Namur, Les éditions namuroises, 2013, 268 p.

DUCOL (Laurent), « Les bâtiments d'archives », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 24.

DROGUET (Alain), « La mémoire des inondations dans le Var à la suite de celle du 15 juin 2010 », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 135-138.

FERRADOU-FINE (Bernadette), « Le réchauffement climatique dans les archives des agences de l'eau françaises. Contribution pour le bassin Adour-Garonne (1967-2012) », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 163-185.

HOMAYOUN (Karim), « Utilisation de sources d'archives et lien entre changements climatiques et déclin d'activités artisanales ou industrielles sur les rivières : le cas du Seyon », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 115-133.

HONNORÉ (Laurent) et PARMENTIER (Isabelle) (dir.), *Archives, histoire de l'environnement et développement durable*, Namur, Presses universitaires de Namur (Les Carnets du développement durable), 2013, 82 p.

JOLLIVET (Charly), « Les archives et le développement durable. Introduction », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 20.

KOLLER (Guido), « Wenn Berge zu Tale stürzen : les sources du climat et de l'environnement de l'État fédéral suisse », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 9-19.

LAGACHE (Orlane), *Bâtiments d'archives et développement durable : les Archives départementales du Var et le Centre de la mémoire urbaine d'agglomération de Dunkerque*, Mémoire de Master 1 en archivistique, sous la direction de Charly Jollivet, Angers, Université d'Angers, 2018, 122 p.

LAGACHE (Orlane) et STÉPHAN (Jean-François), « Bâtiments d'archives et développement durable en France et aux États-Unis », *Archivistes !*, n° 129, 2019, p. 26-27.

LAMARE (Frédéric), « La collecte des archives scientifiques d'un centre de recherche nucléaire : l'expérience de la cellule archives de Marcoule », *La Gazette des archives*, vol. 243, n° 3, 2016, p. 145-155.

LAMBERT (Chantal), « Le cas en DREAL du centre d'archivage régional de la Champagne-Ardenne », *La Gazette des archives*, vol. 237, n° 1, 2015, p. 143-150.

LASCOUMES (Pierre), MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT et ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE, *Instituer l'environnement, vingt-cinq ans d'administration de l'environnement : actes du colloque, 11-12 décembre 1996, Paris*, Paris, L'Harmattan (Logiques politiques), 1999, 233 p.

LAVEDAN (DE) (Géraud), « Climat extraordinaire et climat ordinaire, les sources du ressenti climatique dans la ville sous l'Ancien Régime », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 231-238.

LE CLECH-CHARTON (Sylvie), « Les sources de la météorologie nationale aux Archives nationales », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 21-43.

LOUÂPRE (Muriel), « Parcours d'un concept hybride : les “archives de la nature” », *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, n° 13-14, 2014, p. 55-62.

PERRETTE (Yves), « Les stalagmites : archives environnementales et climatiques à haute résolution. Présentation des protocoles d'étude et premiers résultats sur des spéléothèmes du Vercors », *Karstologia*, vol. 34, n° 1, 1999, p. 23-44.

POUGET (Marcel), *Archives environnementales sur l'Algérie steppique (1968-1975)*, Paris, IRD Orstom (Atlas Cédérom, Archives Patrimoniales), 2008, non paginé.

REPAIRE (Sébastien), « Les “archives des Verts” du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n° 27, n° 3, 2015, p. 146-161.

STÉPHAN (Jean-François), *Archives, changement climatique et développement durable : le cas de la National Archives and Records Administration*, Mémoire de Master 1 en archivistique, sous la direction de Charly Jollivet, Angers, Université d'Angers, 2018, 119 p.

VASSEUR (Édouard), « Les sources de l'histoire de l'environnement : le XIX^e siècle, sous la dir. d'Andrée Corvol [compte rendu] », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 159, n° 1, 2001, p. 330-331.

ZENHÄUSERN (Gregor), « Approche d'une histoire du climat de l'Arc alpin et spécialement du Valais (Suisse) d'après les documents d'archives », *La Gazette des archives*, vol. 230, n° 2, 2013, p. 87-107.

2.3. Littérature professionnelle étrangère

ABBEY (Heidi N.), « The Green Archivist: A Primer for Adopting Affordable, Environmentally Sustainable, and Socially Responsible Archival Management Practices », *Archival Issues*, vol. 34, n° 2, 2012, p. 91-115.

ALMEIDA (Nora) et HOYER (Jen), « The Living Archive in the Anthropocene », *Journal of Critical Library and Information Studies*, vol. 3, n° 1, 2019, p. 1-38.

CATCHPOLE (A. J. W.) et MOODIE (D. W.), « Archives and the Environmental Scientist », *Archivaria*, vol. 6, 1978, p. 113-136.

FINN (Megan), ROSNER (Daniela K.), BLACK (Suzanne), CUNNINGHAM (Nathan), DEW (Kristin N.), HOY (Josephine), MCCRANEY (Kevin) et MORGAN (Colin), « Troubled Worlds: A Course Syllabus about Information Work and the Anthropocene », *Journal of Critical Library and Information Studies*, vol. 3, n° 1, 2020, p. 1-24.

KEOUGH (Brian) et SCHINDLER (Amy C.), « Thinking Globally, Acting Locally: Documenting Environmental Activism in New York State », *Archival Issues*, vol. 28, n° 2, 2003, p. 121-135.

LOEWEN (Candace), « From Human Neglect to Planetary Survival: New Approaches to the Appraisal of Environmental Records », *Archivaria*, vol. 33, 1991, p. 87-103.

MITCHELL (Mary X.), « History, Ethics, and the Environmental Archive », *Somatosphere. Science, Medicine and Anthropology*, 2017, [en ligne] disponible sur <http://somatosphere.net/2017/history-ethics-and-the-environmental-archive.html/> (consulté le 25 février 2020).

RADIO (Erik), « Documents for the Nonhuman », *Journal of Critical Library and Information Studies*, vol. 3, n° 1, 2019, p. 1-18.

RETTIG (Patricia J.), « Collecting Water: An Analysis of a Multidisciplinary Special-Subject Archives », *The American Archivist*, vol. 80, n° 1, 2017, p. 82-102.

STUCHEL (Dani), « Material Provocations in the Archives », *Journal of Critical Library and Information Studies*, vol. 3, n° 1, 2019, p. 1-25.

TANSEY (Eira), « Environmental Information: Research, Access and Environmental

Decisionmaking », *The American Archivist*, vol. 81, n° 2, 2018, p. 537-541.

WELCH (Todd), « “Green” Archivism: The Archival Response to Environmental Research », *The American Archivist*, vol. 62, n° 1, 1999, p. 74-94.

WINN (Samantha R.), « Dying Well In the Anthropocene: On the End of Archivists », *Journal of Critical Library and Information Studies*, vol. 3, n° 1, 2019, p. 1-20.

3. Sur certaines catégories d'archives

3.1. Les archives du monde du travail

CASPARD (Pierre), « Michel Dreyfus, *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIX^e et XX^e siècles): guide documentaire*, Paris, Éditions ouvrières, 1987 [compte rendu] », *Histoire de l'éducation*, vol. 41, n° 1, 1989, p. 143.

GILLE (Bertrand), « Les archives privées et économiques (Rapport au 3^e Congrès international d'archives) », *La Gazette des archives*, vol. 20, n° 1, 1956, p. 24-43.

MAÎTRON (Jean), « L'Institut français d'Histoire Sociale », *Revue du Nord*, vol. 45, n° 177, 1963, p. 43-50.

MÉREL (Thierry), « Le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS) », *La Gazette des archives*, vol. 221, n° 1, 2011, p. 117-119.

NOUGARET (Roger), « L'invention du public des archives d'entreprises », *La Gazette des archives*, vol. 184, n° 1, 1999, p. 53-60.

NOUGARET (Roger) et ZUBER (Henri), « Les archives d'entreprises en France », *Gazette des archives*, vol. 204, n° 4, 2006, p. 171-187.

VACCARO (Rossana), « Une collecte passionnée : les archives de militants du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle », *La Gazette des archives*, vol. 221, n° 1, 2011, p. 87-101.

3.2. Les archives de l'architecture

BABELON (Jean-Pierre), « Les archives d'architecture et d'urbanisme », *La Gazette des archives*, vol. 141, n° 1, 1988, p. 181-197.

HAMON (Françoise), « Les archives de l'architecture moderne », *Revue de l'Art*, vol. 89, n° 1, 1990, p. 9-15.

MÉNET (Séverine), « Inventorier des projets d'architecture: le traitement des maquettes aux Archives de la Région Pays de la Loire », *La Gazette des archives*, vol. 220, n° 4, 2010, p. 55-62.

PEYCERÉ (David), « Le Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle », *Sociétés & Représentations*, vol. 30, n° 2, 2010, p. 181-193.

3.3. Les archives du féminisme

BLANC (Simone), « La bibliothèque Marguerite Durand », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 1, n° 1, 1985, p. 24-26.

GRAILLES (Bénédicte), « Collecter et rendre visible les archives du féminisme : une action en réseaux », *La Gazette des archives*, vol. 221, n° 1, 2011, p. 173-185.

NEVEU (Valérie), « Mettre en ligne un guide de sources d'archives : un projet du M2 Bibliothèques de l'université d'Angers (2009-2010) (1) », *Blog Hypothèses ALMA*, 2 octobre 2012, en ligne sur <https://alma.hypotheses.org/> (consulté le 10 mai 2020).

RIBRAULT (Annie), « Archives du féminisme : histoire et mémoire des féminismes », *Blog Hypothèses Confluences*, 20 mars 2012, en ligne sur <https://confluences.hypotheses.org/> (consulté le 10 mai 2020).

ÉTAT DES SOURCES

L'éventualité de dresser un état des fonds a été évoquée, mais devant la masse d'archives que constituent les archives sur le thème de l'environnement, le projet a été abandonné. Par ailleurs, nous voulions aussi faire un état des informations relatives à l'environnement sur les sites des AD et par ce biais relever les actions de communication et de valorisation ; cet aspect a aussi été laissé de côté.

Nous nous sommes concentrés sur trois types de sources : les sources législatives et normatives, les sources orales et écrites recueillies et les sites internet.

1. Sources législatives et normatives

1.1. Normes

MTES, Plan national d'adaptation au changement climatique 2, 2018, 26 p.

1.2. Décrets, circulaires, notes d'information

Décret du 21 juillet 1936 réglementant les versements dans les dépôts et archives d'État des papiers des ministères et des administrations qui en dépendent, Journal officiel du 23 juillet 1936, p. 7710-7712.

Les textes normatifs qui suivent ont été recensés sur le site des Archives de France. Nous souhaitons les exploiter dans notre étude de cas, mais cette partie a été laissée de côté. Nous les avons tout de même indiqués à titre indicatif dans cet état des sources.

Archives des services extérieurs de l'Office national des forêts (ONF), 16/11/1972

Versement, tri et conservation des archives des services extérieurs de l'Office national des forêts, 28/04/1988

Traitemen t des archives contemporaines. Indexation. Instruments de recherche, 05/09/1994

Traitement des archives des directions régionales et des directions départementales de l'agriculture et de la forêt : archives des services statistiques, 09/09/1996

Traitement des archives des directions départementales de l'agriculture et de la forêt : archives des services chargés des opérations d'aménagement et d'équipement, 13/02/1997

Traitement des archives des directions départementales de l'agriculture et de la forêt : archives des services chargés de la protection des milieux naturels, 18/12/1997

Traitement des archives des directions départementales de l'équipement (DDE), 19/06/1998

Traitement des archives des directions départementales de l'agriculture et de la forêt : dossiers d'aide aux agriculteurs, 31/10/2000

Gestion et archivage des pièces justificatives "papier" de la dépense dans les DREAL et les DRAAF, 05/02/2010

Tri et conservation des documents produits et reçus par les services du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) chargés de la mer et du littoral, 03/10/2012

Versement des archives des services déconcentrés de l'Office national des forêts (ONF), 05/06/2002

Archivage des documents produits par les administrations des parcs naturels régionaux, 20/01/2005

Traitement des archives des directions de l'équipement et de l'agriculture, archives des services chargés des opérations d'aménagement forestier, 09/12/2009

Conservation aux Archives départementales des archives des services extérieurs du ministre de l'environnement et du cadre de vie et du ministre des transports, 22/07/1980

Inventaires et instruments de recherche. Numéro ISBN. Service compétent, 18/01/1994

Organisation du réseau archivage du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, 25/07/2011

Déploiement d'un système d'information de gestion de l'archivage (SIAM) par le secrétariat général du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 21/11/2012

Circulaire du ministre de l'égalité des territoires et du logement et du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie relative au Déploiement d'un système d'information de gestion de l'archivage (SIAM) par le secrétariat général du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Datée du 12 novembre 2012.

2. Documentation

DIAF, *Cadre stratégique commun de modernisation des archives et de gestion de la performance*, septembre 2015, 38 p.

DIAF, *Cadre stratégique commun de modernisation des archives, 2020-2024*, avril 2020, 57 p.

FranceArchives, *Les missions des Archives implantées dans les ministères*, 17 octobre 2019, <https://francearchives.fr/fr/article/38241> (consulté le 3 mai 2020).

SIAF, *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales, modernes et contemporaines. Thésaurus-matière, liste méthodique*, Paris, 2011, 88 p.

3. Témoignages recueillis

Le sujet étant encore récent et peu traité à travers la littérature scientifique, il n'existe pas réellement d'étude ayant comme objet l'émergence de la notion d'archives de l'environnement. Les enquêtes menées ont pour objectif de recueillir les témoignages de professionnels en archivistique principalement, mais aussi de chercheurs en histoire environnementale.

3.1. Enquête orale

Le choix a été fait de mener des entretiens oraux pour recueillir le témoignage d'acteurs œuvrant dans le domaine large des archives de l'environnement. Les entretiens sont semi-directifs et une grille d'entretien a donc été établie, et n'était pas communiquée aux témoins. Ces derniers avaient donc la liberté d'aborder le sujet dans l'ordre qu'ils souhaitaient. Le choix des témoins a été fait au fil des

lectures bibliographiques et des premiers repérages pour lancer l'étude. Notre volonté était d'avoir un aperçu des acteurs majeurs - l'échelle nationale - rencontrés lors de nos lectures. Le contact avec les témoins n'a pas nécessité d'intermédiaire. Avant l'entretien, nous leur avons envoyé une convention qui reprenait les conditions d'exploitation et de conservation des données, à l'issue de l'enquête. Au total, nous avons recueilli les témoignages de trois personnes.

Tous les entretiens oraux se sont déroulés en avril 2020. En raison de la situation de confinement au moment des entretiens, les témoins ont été contacté par téléphone. Les appels complets ont été enregistrés à l'aide d'un enregistreur installé sur le téléphone portable. Les audio, enregistrés automatiquement en format .mp3, ont été convertis en format .wav. Les entretiens en tant que tel ont ensuite été séparés du reste de l'appel. La retouche et l'export final en .wav ont été faits sur le logiciel Audacity. Les inventaires chronothématiques ont été détaillés : en plus des thèmes principaux évoqués dans un temps donné, les sous-thèmes ont été développés.

3.2. Questionnaire

Par ailleurs, nous voulions croiser les sources recueillies avec l'avis des services d'archives départementales sur la question. La méthode employée pour Le questionnaire a été administré via Framaforms. Il a été envoyé aux services d'archives départementales le 21 avril 2020. Au total, 27 services ont répondu au questionnaire¹⁵⁰. Afin de conserver l'anonymat des répondants, les départements n'ont pas été reportés dans le tableau final, qui figure en annexe n°3

4. Sites web

4.1. Ministère de la transition écologique et solidaire

- Site principal : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

¹⁵⁰ En raison de la situation de pandémie mondiale de Covid-19, amenant à un confinement dès le 17 mars 2020, la tenue du questionnaire a été quelque peu bouleversée car les services d'archives étaient fermés.

- Archives historiques du ministère : <http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/>
- Archives orales du ministère : <http://www.archives-orales.developpement-durable.gouv.fr/index.html>

4.2. Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement :

- Site principal : <https://ahpne.fr/>
- Site d'hébergement des inventaires : <http://archives-apne.e-monsite.com/>

4.3. Histoire environnementale

- Portail des humanités environnementales : <http://humanitesenvironnementales.fr/>
- Réseau universitaire des chercheurs en histoire environnementale : <https://leruche.hypotheses.org/>
- European Society of Environmental History : <http://eseh.org/>
- Projet ARCC : <https://projectarcc.org/>.
- Réseau Mémoire de l'Environnement : <https://reseaumemoireenvironnement.wordpress.com/>.

4.4. Autres sujets

- Association Archives du féminisme : <https://www.archivesdufeminisme.fr/>
- Archiwebture : <https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/>
- Centre des archives du monde du travail : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/>
- Cité de l'architecture et du patrimoine : <https://www.citedelarchitecture.fr/>

4.5. Sites web internationaux

- Blog Hypothèses GARDEN : <https://garden.hypotheses.org/>



- Forest History Society : <https://foresthistory.org/>
- Historic environment Scotland : <https://www.historicenvironment.scot/>
- Society of American Archivists : <https://www2.archivists.org/>



PARTIE II. LES ARCHIVES DE L'ENVIRONNEMENT : ÉMERGENCE D'UNE THÉMATIQUE EN ARCHIVISTIQUE ET SPÉCIFICITÉ DU CAS FRANÇAIS

Dans son mémoire, Jean-François Stéphan indiquait que « c'est par ce biais que la question de l'environnement infiltre la recherche : quelles sont les sources d'archives susceptibles d'être utiles aux chercheurs de l'environnement ? »¹⁵¹. Pour lui, les sources d'archives relatives à l'environnement et susceptibles d'intéresser la recherche historique constituent l'origine de l'intérêt que portent les archivistes aux questions de développement durable. Dans la partie précédente, nous avons présenté comment la profession avait pu faire de certaines thématiques des objets de focalisation, en présentant le contexte, les actions menées pour mettre au jour un certain registre d'archives. Nous avons aussi présenté le contexte social, institutionnel, académique et archivistique qui accompagne l'intégration de la notion d'environnement dans la société.

Afin de cadrer l'étude, nous nous concentrerons uniquement sur le cas français. Par ailleurs, toute la chaîne archivistique ne fait pas partie de l'étude : quelques points d'intérêt uniquement ont retenu notre attention et nous mettons en avant prioritairement les axes développés dans les entretiens et le questionnaire. Ces sources constituent le fondement de cette partie. Le choix de recueillir les témoignages de personnes travaillant dans le domaine permet de s'affranchir des textes normatifs et de la littérature scientifique qui traite du sujet, pour s'intéresser aussi au ressenti des professionnels « sur le terrain » face à cette notion. Ainsi il est possible d'interroger l'ancrage du concept dans la pratique archivistique, de questionner les perspectives d'avenir – positives ou négatives – des archives de l'environnement.

L'objectif de cette partie n'est pas seulement de présenter une liste des archives pouvant entrer dans la catégorie « archives de l'environnement », mais aussi de démontrer comment s'est traduit cet intérêt des archivistes pour les archives de

¹⁵¹ J.-F. Stéphan, *op. cit.*, 2018, p. 33.

l'environnement. Autrement dit, s'intéresser à la création de la thématique « archives de l'environnement » et étudier ce qui gravite autour : qu'est-ce qui en fait une thématique nouvelle en France ? Est-elle vouée à durer, sujette à modifications ? La première réflexion de l'étude porte sur la définition même des archives de l'environnement. Elle vise à questionner cette locution et déterminer ce qu'elle évoque chez les professionnels, en termes de mots employés, de sujets associés et d'acteurs. Après avoir défini cette nouvelle thématique, nous nous attachons à développer plus précisément l'intérêt des professionnels français pour cette notion : sa répartition sur le territoire, dans la profession de manière générale. Dans cette deuxième partie, il sera aussi question de revenir sur des collaborations intra et extra-archivistiques, qui participent à fixer l'administration de ces archives. Enfin, les projets menés en faveur de ce type d'archives seront étudiés, afin de déterminer les éléments pouvant mener à une thématisation concrète de ces archives. En somme : faire un état de la situation des « archives de l'environnement » en France à l'heure où la cause environnementale est au cœur des préoccupations.

1. Définir les « archives de l'environnement » : quoi, qui, comment ?

L'objectif premier est de définir la notion utilisée et de questionner les mots employés pour la désigner. Nous avons remarqué que l'environnement en lui-même était une notion propre à débat, inscrite dans les politiques françaises et dans la société depuis les années 1970 principalement. L'objet « environnement » a suscité, comme tous les objets sociaux, la création d'archives. On sait alors que les services d'archives – qu'ils soient nationaux, départementaux, municipaux – et les personnes et associations privées regorgent d'archives en lien avec l'environnement.

1.1. L'appellation « archives de l'environnement » : un consensus ?

1.1.1. *Un désaccord quant à l'expression à employer*

Dès les recherches préliminaires sur le sujet, une problématique nous est apparue : quelle appellation convient le mieux à ce type d'archives ? Pour les autres types d'archives, l'appellation semble plus claire et renvoie directement à la même idée : archives du féminisme/archives des féministes, archives de l'architecture/archives des architectes, etc. Même si les expressions utilisées sont lexicalement modifiées et qu'elles renvoient à des notions sensiblement différentes, leur utilisation commune est admise.

Pour développer cette question, il est aussi possible de s'intéresser en premier lieu au vocabulaire que les archivistes à l'étranger utilisent pour définir les archives de l'environnement. Dans le monde anglophone, on retrouve les termes

de « *Green Archivism* »¹⁵², « *Environmental Information* »¹⁵³, « *Documenting the Environment* »¹⁵⁴ ou « *Multidisciplinary Special-Subject Archives* »¹⁵⁵.

L'appellation admise pour le mémoire, « archives de l'environnement », est tirée de deux sources. La première est le colloque d'infoclio organisé le 23 novembre 2018 à Berne, en Suisse, qui avait pour titre « Archives de l'environnement. Histoire et sciences naturelles »¹⁵⁶. Ce colloque avait comme objectif de mettre en avant les sources et les méthodes de l'histoire de l'environnement. Le second élément est une formation organisée par le rectorat de Paris en partenariat avec l'École nationale des chartes (ENC), en février 2018, dans laquelle sont intervenus Cyril Daydé, alors « conservateur du patrimoine, archiviste paléographe, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international » et Eglé Barone Visigalli, historienne et ethno-archéologue à l'ENC et Paris I-Panthéon-Sorbonne.¹⁵⁷ Nous avons admise l'expression « archives de l'environnement » ou « archives environnementales », car elles nous semblaient initialement évoquer de manière précise les enjeux des sources ayant un rapport avec la notion d'environnement.

Pourtant, les dénominations ne font pas nécessairement écho auprès de nos témoins. « La notion d'archives environnementales m'a d'abord posé question parce que ce n'est pas une notion que j'utiliserais naturellement »¹⁵⁸. « C'est pas un terme que j'aurais choisi en tant qu'archiviste. Mais après ça c'est vrai qu'il y a une demande de chercheurs et que donc bien sûr on s'adapte aussi à cette demande, à ces attentes... sociétales tout simplement, parce qu'il y a un intérêt

¹⁵² T. Welch, « “Green” Archivism: The Archival Response to Environmental Research », *The American Archivist*, vol. 62, n° 1, 1999, p. 74-94.

¹⁵³ E. Tansey, « Environmental Information: Research, Access and Environmental Decisionmaking », *The American Archivist*, vol. 81, n° 2, 2018, p. 537-541.

¹⁵⁴ B. Keough et A. C. Schindler, « Thinking Globally, Acting Locally: Documenting Environmental Activism in New York State », *Archival Issues*, vol. 28, n° 2, 2003, p. 121-135.

¹⁵⁵ P. J. Rettig, « Collecting Water: An Analysis of a Multidisciplinary Special-Subject Archives », *The American Archivist*, vol. 80, n° 1, 2017, p. 82-102.

¹⁵⁶ <https://www.infoclio.ch/fr/colloque-infoclioch-2018-archives-de-l-environnement-histoire-et-sciences-naturelles>

¹⁵⁷ Les diaporamas de leurs interventions sont disponibles sur https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_1651668/sur-les-traces-de-l-environnement-archives-et-developpement-durable

¹⁵⁸ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°9.

pour l'environnement et qu'il paraît naturel qu'il y ait des archives de l'environnement. En réalité des activités de production de l'environnement. »¹⁵⁹

« Il est déjà difficile, de mon point de vue, de parler d'archives de l'environnement. Les ouvrages qui ont essayé de façon pionnière d'inventorier « les sources de l'histoire de l'environnement » (cf. ceux dirigés par Andrée Corvol chez L'Harmattan) l'ont fait alors que la recherche n'avait pas encore vraiment pris son essor, en France, en matière d'histoire environnementale. D'où parfois une définition très – trop ? – extensive, notamment dans le volume sur le 20^e siècle. Il faut plutôt opérer une lecture environnementale des archives parfois déjà existantes, constituées avant l'invention du mot environnement. Un très bon exemple est constitué par les dossiers d'établissements classés dangereux, incommodes ou insalubres (sous-série 5M dans bon nombre d'archives départementales). Attention donc à la polysémie. L'environnement est un terme qui se répand à partir de 1970 »¹⁶⁰.

Dans les services d'archives départementales, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, dans le cas d'« archives environnementales », de manière générale, les répondants étaient unanimes sur la modification de la notion, qui ne leur paraît pas adaptée, même s'ils peuvent trouver que la dénomination est « utile », « pertinente » ou « inutile »¹⁶¹.

| Nature de la réponse | Nombre de répondants |
|---|----------------------|
| Pertinente | 4 |
| Utile | 6 |
| Inutile | 3 |
| À modifier, les termes ne conviennent pas | 17 |
| Ne se prononce pas | 3 |

Tableau 1. Opinion des archives départementales sur l'expression "archives de l'environnement"

Dans une autre question, nous leur avons demandé en texte libre ce qu'ils pensaient de ces expressions. Beaucoup d'entre eux n'apprécient pas l'expression « archives environnementales », même si elle peut paraître « séduisant[e] ». Ce

¹⁵⁹ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

¹⁶⁰ Entretien avec Stéphane Frioux, 4 juin 2020, annexe n°9.

¹⁶¹ Pour cette question, les services d'archives avaient la possibilité de choisir plusieurs réponses.

terme peut pourtant recouvrir « des acceptations variées et permet de regrouper sous un même vocable des réalités et des fonds parfois très différents. En ce sens il peut être parfois mal compris ou trop largement utilisé et nécessite une définition de ce qu'on entend vraiment par cette expression ». Le terme est jugé trop généraliste et relevant d'un domaine trop large pour être accepté sous une seule expression. Il aurait aussi comme biais de présenter ce type d'archives comme « un ensemble cohérent et fini » alors que la nature même que les relations entre l'homme et son milieu impliquent une multitude de sources. La définition de la notion est nécessaire afin d'être acceptée de la même manière pour tous.

1.1.2. Les archives de l'environnement : des archives humaines ou non-humaines ?

Dans la description du colloque d'infoclio.ch, il est par ailleurs fait référence « aux traces, humaines et non-humaines, qui témoignent de nos rapports à l'environnement »¹⁶². Cette définition inclut les archives produites par les hommes mais aussi les données du vivant. Dans la littérature scientifique, l'appellation « archives environnementales » semble réservée aux archives fournies directement par les études biologiques ; il est aussi fait question des « bioarchives »¹⁶³.

Au-delà de l'attention que peuvent porter les historiens aux archives de l'environnement, l'intérêt est porté par les scientifiques de l'environnement dans un sens plus large. En 1978, A. J. W. Catchpole et D. W. Moodie, dans un article publié dans la revue canadienne *Archivaria*, expliquaient que les archives ne relevaient plus seulement des généalogistes, des historiens ou d'autres

¹⁶² <https://www.infoclio.ch/fr/colloque-infoclio-2018-archives-de-l-environnement-histoire-et-sciences-naturelles>

¹⁶³ S. de Cesare, « Les “bioarchives” comme modèles pour l’écologie et les sciences de l’environnement: une perspective épistémologique », *Bulletin d’histoire et d’épistémologie des sciences de la vie*, vol. 26, n° 1, 2019, p. 77-96. ; Y. Perrette, « Les stalagmites: archives environnementales et climatiques à haute résolution. Présentation des protocoles d’étude et premiers résultats sur des spéléothèmes du Vercors », *Karstologia*, vol. 34, n° 1, 1999, p. 23-44. ; M. Pouget, *Archives environnementales sur l’Algérie steppique (1968-1975)*, Paris, IRD Orstom (Atlas Cédérom, Archives Patrimoniales), 2008, non paginé.o

scientifiques travaillant dans les sciences sociales¹⁶⁴. Les scientifiques oeuvrant à la reconstitution des environnements naturels passés se penchent aussi sur les sources que peuvent offrir les services d'archives. A. J. W. Catchpole et D. W. Moodie expliquent dans leur article la raison de l'intérêt des scientifiques pour ce type de sources. Les auteurs parlent de « communicated evidence », autrement dit les sources produites par des hommes à des époques variées et relatant leur expérience de leur environnement – à travers des écrits, des œuvres d'art etc. Toutefois, ces sources, pour de telles visées scientifiques, révèlent quelques limites. En effet, étant le produit de la capacité de l'homme à décrire son milieu, la première limite apportée est une limite temporelle : elle pose la question de la confrontation de sources plus « biologiques » et des sources produites par l'Homme. Les deux types de sources sont évidemment à confronter. Les sources écrites donnent des informations sensibles et précises (au jour le jour pour certaines), tandis que les sources biologiques donnent des idées générales étalées sur de longues périodes de temps. Au-delà de cette considération temporelle, les sources communiquées permettent aussi, dans le domaine météorologique de projeter les expériences empiriques passées de l'environnement pour supposer les prédictions météorologiques présentes.

Muriel Louâpre évoque aussi le concept d'« archives de la nature », développé en 1778 par le naturaliste Georges-Louis Leclerc de Buffon, dans les *Époques de la nature*¹⁶⁵ :

« La métaphore des “archives de la nature” joue ainsi un rôle maïeutique en ancrant par anticipation la géologie du côté des modes d’élaboration de la preuve qui sont propres à l’histoire, du moins à une histoire moderne qui a cessé, elle aussi, de se faire l’exégète du seul “monument” pour s’appuyer sur la *multiplicité* de documents d’archives dépourvus de valeur individuelle. »¹⁶⁶

¹⁶⁴ Ce paragraphe est basé sur A. J. W. Catchpole et D. W. Moodie, « Archives and the Environmental Scientist », *Archivaria*, vol. 6, 1978, p. 113-136. Leur étude est fondée sur les archives conservées au Canada, qui du fait de son histoire et de sa géographie, possède un patrimoine environnemental abondant. Les auteurs rappellent aussi que cette abondance se traduit dans les archives françaises et britanniques.

¹⁶⁵ M. Louâpre, « Parcours d'un concept hybride : les “archives de la nature” », *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, n° 13-14, 2014, p. 56.

¹⁶⁶ M. Louâpre, « Parcours d'un concept hybride : les “archives de la nature” », *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, n° 13-14, 2014, p. 57.

Les archives de la nature ici, rappelées comme les preuves de l'histoire, incluent donc la géologie. En raison d'une querelle entre naturalistes – Cuvier et Buffon – ce concept est très vite oublié par la communauté savante et est repris par la littérature et l'actualité. Au XIX^e siècle se développe poésie scientifique, qui permet la survivance de cette expression, en présentant les « archives de la nature » à la fois comme des « magasins » mais aussi comme des « trésors »¹⁶⁷.

Cette partie nous a amené à questionner l'expression que nous avons choisie pour le titre de notre mémoire : « archives de l'environnement ». Une réponse au questionnaire résume les conclusions sur un consensus autour de cette appellation. Elle est à la fois intéressante et modifiable car « d'un côté elle rassemble beaucoup d'éléments, qui pris ensemble, donnent la pleine mesure de l'environnement d'un territoire mais en même temps, elle touche trop de thématiques diverses »¹⁶⁸. Par ailleurs, cette définition amène à se demander quelles sources sont légitimement des sources de l'environnement : doivent-elles être humaines ou non-humaines ? Toutefois une expression seule ne fait pas une définition, il est alors question de s'intéresser aux producteurs et aux thèmes de ces archives.

1.2. Méconnaissance et reconnaissance des « archives de l'environnement » ?

1.2.1. Des avis doubles sur la thématisation des archives de l'environnement

Cette sous-partie s'appuie essentiellement sur les réponses obtenues au questionnaire envoyé aux AD. Dans le questionnaire, plusieurs questions étaient s'intéressaient à l'opinion des services d'archives pour les thématisations archivistiques¹⁶⁹. Au-delà du désaccord concernant l'appellation « archives de l'environnement », l'idée d'une thématisation de l'environnement – c'est-à-dire

¹⁶⁷ M. Louâpre, « Parcours d'un concept hybride : les “archives de la nature” », *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, n° 13-14, 2014, p. 58-60.

¹⁶⁸ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

¹⁶⁹ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

d'un focus fait sur les archives relatives à l'environnement – fait débat et les avis divergent.

Les inconvénients des thématisations archivistiques sont exposés par les archivistes. Premièrement, les thèmes choisis comme objet d'intérêt archivistique peuvent être amenés à changer, par des redéfinitions fondamentales : « ce qui ne relève pas de ce domaine en 2020 le sera peut-être dans 50 ans »¹⁷⁰. En effet, le fait de s'intéresser à un seul et unique thème peut être biaisé plusieurs années plus tard. Ainsi, des décisions ou des politiques quant au traitement de certaines archives peuvent être prises trop en amont et ne plus correspondre à des exigences mouvantes. Par ailleurs, la thématisation implique de concentrer les efforts autour d'une seule et même notion, même si plusieurs fonds d'archives peuvent être mobilisés : pour certains services, cette pratique peut être une « source de focalisation excessive sur certaines archives au détriment d'autres »¹⁷¹. En effet, selon la sensibilité de chacun ou les demandes des lecteurs, certains fonds pourraient être priorisés, en matière de traitement.

Pour certains, thématiser n'entraîne pas de changement fondamental dans le traitement qui leur est réservé. « Il s'agit de différentes approches des fonds d'archives qui ne modifient pas nécessaire leur collecte et leur composition »¹⁷².

Pour d'autres, le fait de s'intéresser à un thème en particulier relève de quelque chose d'utile voire de pertinent. C'est tout d'abord un processus qui est considéré comme utile à la recherche¹⁷³. Dans une moindre mesure, ces thématisations peuvent être utiles au développement de l'archivistique¹⁷⁴ ; cette réponse est toutefois à nuancer, étant donné que sur les 27 services d'archives, seulement 5 ont considéré cette réponse. Des nuances sont apportées par un répondant : « c'est une base de travail pour nos lecteurs et pour nous archivistes mais il faut surtout apprendre à nos lecteurs à bien maîtriser les institutions et les productions administratives (mais aussi privées) pour rechercher les documents dont ils ont

¹⁷⁰ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

¹⁷¹ Réponses au questionnaire, annexe n°3. Plus d'un tiers des répondants (10) a coché cette option.

¹⁷² Réponses au questionnaire, annexe n°3.

¹⁷³ Réponses au questionnaire, annexe n°3. 18 répondants ont coché cette option.

¹⁷⁴ Réponses au questionnaire, annexe n°3.



besoin et qui ne sont pas forcément répertoriés et classés dans une rubrique "archives environnementales" »¹⁷⁵

Concernant plus spécifiquement les archives de l'environnement, plus de la moitié des services d'archives considèrent qu'elles peuvent être « une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement ». « Je pense que le contexte a un rôle pour l'émergence de problématiques à la fois scientifiques et archivistiques, et qu'en France c'est d'abord la problématique scientifique de l'histoire environnementale, qui a ensuite suscité l'intérêt des archivistes pour les archives de l'environnement. »¹⁷⁶

Les thématisations sont-elles considérées comme des modes influencées par l'actualité – comme cela a pu être le cas pour les archives de l'architecture ? Visiblement, les phénomènes d'actualité peuvent influencer de diriger l'attention vers un thème archivistique en particulier, mais ne sont pas des facteurs de création de « modes archivistiques »¹⁷⁷. Par ailleurs, les archives environnementales ne sont que très peu considérées comme une « mode amenée à disparaître »¹⁷⁸.

Malgré des réponses divergentes, on peut remarquer une certaine reconnaissance par les archivistes d'un intérêt croissant pour l'environnement, qui peut entraîner une focalisation sur les sources traitant de l'environnement. À l'instar des thématiques abordées dans la première partie de ce mémoire, l'intérêt pour les archives de l'environnement a pu mener à l'organisation d'un réseau d'échanges autour des pratiques consacrées à ce type d'archives. L'objectif de cette partie est de cerner et présenter les structures qui organisent le traitement des archives de l'environnement à l'échelle nationale.

¹⁷⁵ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

¹⁷⁶ Entretien avec Stéphane Frioux, 4 juin 2020, annexe n°9.

¹⁷⁷ Réponses au questionnaire, annexe n°3. 5 réponses ont été apportées à l'option « des modes archivistiques (passées ou en cours) ».

¹⁷⁸ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

1.2.2. Face à la diversité d'acteurs et de sujets, l'organisation des archivistes et des chercheurs

Certains services d'archives préfèrent plutôt parler des « archives de l'environnement » ou des « archives relatives à l'environnement »¹⁷⁹, pour désigner donc les documents qui sont relatifs aux interactions entre l'homme et son milieu de manière générale. Il est préféré car il renvoie à une autre réalité. Le parallèle est fait avec les archives de l'enseignement : « on ne parle pas d'archives éducatives mais plutôt d'archives de l'éducation ». Utiliser l'adjectif renvoie en effet à une autre réalité. Lorsqu'on parle des archives « de l'environnement », on entend la notion d'environnement derrière, avec toute l'étendue qu'elle représente, certes, mais cela parle plus. Ces documents sont aussi vus sous le prisme de l'histoire, en tant que sources de l'histoire de l'environnement. Ce qui revient fréquemment dans les réponses au questionnaire est que les deux expressions admises pour traiter ce sujet ne sont pas adaptées, car elles ne rendent pas compte de la réalité de la notion. Cette expression serait alors considérée comme une réduction de « facilité » de ce que les archives de l'environnement représentent réellement. Pour la plupart des services, il faudrait plutôt allonger l'expression pour mieux fixer d'emblée la définition qu'elle renvoie. Ainsi, il faudrait prendre en compte de la diversité des sujets et des acteurs de l'environnement dans la définition des archives de l'environnement.

De fait, comment définir clairement les archives environnementales ? Quelles typologies trouve-t-on majoritairement ? Les archives environnementales, dans l'optique de ce mémoire, correspondent à toutes les archives qui traitent de l'environnement, au sens large du terme. Comme Todd Welch l'explique dans son article « *Green Archivism* » :

« Primary sources documenting resource extraction, management or preservation of forests, water, soil, wildlife, food production, and energy sources (oil, coal, and natural gas) exist in governmental archives, business and association records, personal papers, photographs, and maps. »¹⁸⁰

¹⁷⁹ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

¹⁸⁰ T. Welch, « “Green” Archivism: The Archival Response to Environmental Research », *The American Archivist*, vol. 62, n° 1, 1999, p. 75.



Les sources de l'environnement sont très variées : elles touchent autant au paysage, qu'au climat, pollutions, ressources naturelles, eau, etc., et sont disséminées dans de nombreux fonds. Elles regroupent aussi plusieurs typologies : correspondances, rapports et comptes rendus, cartes, plans, archives d'entreprises, journaux de voyage, photographies aériennes. Au-delà de ces sources, on trouve aussi les archives scientifiques, qui regroupent alors des données humaines et des données naturelles. Dans les réponses au questionnaire, un répondant explique qu'« il peut exister des fonds très spécifiques à ce thème comme d'autres qui de premier abord n'en sont pas directement liés. C'est ce qui fait l'intérêt des archives et des fonds. Un même document, un même fonds peut avoir différentes entrées, différents intérêts historiques »¹⁸¹.

a. Les archives publiques de l'environnement

Par essence, l'environnement est une thématique qui fait partie du double « domaine » public et privé. Cela suppose une diversité de producteurs d'archives. Certains services d'archives départementales proposent de définir la notion sur la base des acteurs et des producteurs. La notion est remise en question parce « qu'elle pourrait faire penser qu'il n'existe qu'un ou que quelques producteurs d'archives liés aux questions environnementales ou que la compétence environnement serait la seule compétence de ce producteur ce qui est rarement le cas »¹⁸². En effet, associer la notion vaste d'environnement aux archives ne rend pas compte des attributions des producteurs d'archives dont leur principale compétence serait relative à l'environnement. Par ailleurs, dans cette définition, il ne faudrait pas oublier les administrations ou organismes dont les compétences n'est pas directement liées à l'environnement, mais qui oeuvrent d'une manière ou d'une autre à la protection de la nature et de l'environnement. Sont alors proposées les expressions : « archives des administrations chargées de missions relatives à l'environnement »¹⁸³. Avant même la création du ministère il existait des administrations chargées de sujets en lien avec l'environnement. Clémence Lescuyer indique par exemple qu' « au ministère de l'industrie, avant

¹⁸¹ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

¹⁸² Réponses au questionnaire, annexe n°3.

¹⁸³ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

la création du ministère de l'environnement, il y avait des administrations qui étaient déjà chargées de contrôler par exemple les installations qu'on appelle aujourd'hui installations classées pour la protection de l'environnement, toutes les industries polluantes en font partie. Tout ça aujourd'hui ça relève du ministère de l'environnement. C'est des activités de surveillance de l'environnement, si on veut. Et pourtant dans les années 1950-1960, c'étaient des activités qui relevaient du ministère de l'industrie »¹⁸⁴

Les AN sont bien entendu le premier acteur. Clémence Lescuyer est responsable des pôles Urbanisme, Logement, Environnement et Commerce, Industrie, Tourisme. Au niveau national et public, l'administration principale en charge de l'environnement est le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Ce service de l'État accueille, dès 1953 – bien avant sa création en 1971 donc – une mission des archives publiques (MAP). Situées au sein de l'administration centrale du ministère et ayant à sa tête un agent du SIAF, elle a pour objectif d'exercer le contrôle scientifique et technique sur les archives du ministère et des établissements qui y sont rattachés nationalement. Les archives du MTES sont versées aux AN par l'intermédiaire de la MAP¹⁸⁵. Dans tous les ministères, les MAP sont chargées de faire respecter le décret du 21 juillet 1936 qui prescrit que « le versement aux Archives nationales ou départementales des dossiers, registres et pièces concerant les affaires traitées par les administrations, services et établissements de l'État »¹⁸⁶. Ces missions ont des fonctions très variées. Elles veillent essentiellement à la conservation des archives et servent la bonne gestion de l'appareil administratif ministériel ; toutefois elles ont aussi de « fonctions d'enseignement, d'information scientifique et de mise à disposition du public »¹⁸⁷. La MAP a été initialement créée dans le Ministère des Travaux publics, mission ministérielle regroupée en 1971 avec les missions Construction Aviation civile, pour former le Ministère de l'Environnement. La mission principale de cette

¹⁸⁴ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

¹⁸⁵ FranceArchives, *Les missions des Archives implantées dans les ministères*, 17 octobre 2019, <https://francearchives.fr/fr/article/38241> (consulté le 3 mai 2020).

¹⁸⁶ Décret du 21 juillet 1936 réglementant les versements dans les dépôts et archives d'État des papiers des ministères et des administrations qui en dépendent.

¹⁸⁷ P. René-Bazin, « La Mission des Archives nationales auprès des ministères de l'Éducation et des Universités », *Histoire de l'éducation*, vol. 1, n° 1, 1978, p. 50. Même si cet article ne traite pas spécifiquement de la MAP du MTES, il expose les fonctions des missions des archives publiques.

MAP est de surveiller l'application du décret du 21 juillet 1936. Avant la création de la MAP, les archives des différentes missions étaient tout de même encadrées par une politique interne d'archivage. Mais les archives ne sont pas collectées par les Archives nationales et elles ne le seront qu'à partir de 1953, date de l'arrivée de la première archiviste du ministère : Madame Irigoin¹⁸⁸. Aujourd'hui Camille Tatger occupe ce poste. Au sein du MTES existe aussi le Comité d'histoire. Il existe depuis 1995 et « a pour mission de maintenir vivante la mémoire du ministère et de se consacrer à l'étude et à la recherche nécessaires pour assurer la conservation, l'enrichissement et la valorisation de son patrimoine »¹⁸⁹. Lorette Peuvot, dans son témoignage, détaille la composition du conseil scientifique du comité d'histoire, constitué « des personnalités du monde de l'histoire contemporaine, de l'histoire de l'environnement, qui sont des sociologues, qui sont des personnes qui ont pu avoir des postes de directions, soit au ministère soit chez des opérateurs »¹⁹⁰.

b. Les archives privées de l'environnement : associations et personnalités

En parallèle des institutions publiques, existent de nombreux producteurs privés, comme les personnalités de l'environnement, qui donnent leurs archives personnelles, souvent les archives des associations ou des partis politiques dans lesquels ils ont agi ; ou bien les associations, qui donnent dans un objectif de maintien d'une mémoire associative¹⁹¹. En effet comme le rappelle Clémence Lescuyer, le ministère a été créé en 1971 : l'institutionnalisation et la préoccupation de l'environnement apparaît alors à cet instant ; et elle apparaît aussi dans les archives. L'environnement « institutionnel » devient producteur d'archives publiques. Toutefois « on sait qu'il existe une activité de protection de l'environnement depuis bien plus longtemps. On sait que ça préoccupe un certain nombre d'acteurs et ces acteurs ont laissé des archives. C'est le cas des

¹⁸⁸ Site de la MAP du MTES, *Histoire de la mission des archives publiques*, 21 septembre 2017, <http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/histoire-de-la-mission-des-archives-publiques-a44246.html> (consulté le 14 mars 2020).

¹⁸⁹ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere-comite-dhistoire-ministeriel>

¹⁹⁰ Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°7.

¹⁹¹ <https://www.fne.asso.fr/actualites/quelques-reponses-pour-construire-la-memoire-du-futur-des-associations>

associations en particulier »¹⁹². Elle appuie notamment sur le fait que les associations sont les « relais d'actions du ministère »¹⁹³ pour avoir des informations sur le terrain.

L'intérêt depuis une dizaine d'années s'est porté sur les archives privées de l'environnement et principalement sur les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement. Cet intérêt s'est traduit le 6 avril 2018 par l'organisation d'une journée d'études intitulée « Les associations de protection de la nature face à leur mémoire : amnésie ou transmission ? »¹⁹⁴. Lors de son allocution, Françoise Banat-Berger, directrice des AN, a par ailleurs rappelé les liens qu'entretiennent les AN avec le comité d'histoire du MTES¹⁹⁵. Une association oeuvre surtout pour le traitement des archives privées de l'environnement en France : l'Association d'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE). Patrick Cavalié revient sur la création de cette association : « Lorsque j'ai rencontré les personnes - que je connaissais déjà, parce que très souvent c'étaient ou haut fonctionnaires ou fonctionnaires du ministère de l'environnement qui étaient partis à la retraite - et qui me disaient voilà ils sont intéressés à créer une association pour l'histoire de la nature et de l'environnement. Donc ils sentaient bien que... il y avait des choses à faire en tant que tel »¹⁹⁶. Elle a été fondée le 16 octobre 2008. Elle constitue un médiateur de choix entre les associations de protection de la nature et de l'environnement et les services d'archives (nationaux ou départementaux). L'AHPNE agit en faveur d'un nécessaire regroupement de ces archives et met en place différents moyens de regroupement. Cette association joue aussi un rôle dans la formation d'une mémoire associative de la protection de l'environnement. Du côté de l'écologie politique, la lumière peut être faite sur le Centre interdisciplinaire de recherche en écologie (CIRE)¹⁹⁷. Il a été créé au sein du Musée du Vivant en 2007. Il rassemble les chercheurs qui travaillent sur l'histoire de l'écologie et utilisent le fonds

¹⁹² Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

¹⁹³ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

¹⁹⁴ Les actes de cette journée d'études ont été reportés dans le numéro hors-série n°28 (hiver 2018) de la revue *Pour mémoire*, éditée par le comité d'histoire du MTES.

¹⁹⁵ F. Banat-Berger, « Allocution », dans *Pour Mémoire*, op. cit., 2018, p. 12.

¹⁹⁶ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

¹⁹⁷ S. Repaire, « Les «archives des Verts» du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n° 27, n° 3, 2015, p. 146-161.

d'archives pour leurs travaux. Ces fonds permettent de documenter le passage de l'écologie scientifique à l'écologie politique (archives de l'école depuis le XIX^e, archives de René Dumont, Jean Carlier, Les Verts, Dominique Voynet, Yves Cochet, Réseau Mémoire de l'Environnement...). AgroParisTech est un pôle associé environnement de la BnF car elle offre un fonds ancien de ressources textuelles, livres, revues, etc. Des partenariats sont réalisés avec la Fondation de l'écologie politique (expositions, débats et valorisation d'archives). Stéphane Frioux nous apporte sa vision de chercheur. « J'ai pu apprécier récemment le fait que les archives de l'environnement se développent par collecte de fonds privés, et classement de ces fonds pour mise à disposition : cela permet d'avoir un autre regard que les sources administratives »¹⁹⁸. Il nous indique aussi qu'à terme, un nouveau champ d'études pourra intéresser les chercheurs, les « archives de chercheurs en sciences de l'environnement »¹⁹⁹.

La collaboration avec les chercheurs en histoire, au sein du comité d'histoire du MTES ou de l'AHPNE est bénéfique. Patrick Cavalié l'exprime ainsi : « y'a pas mieux quand on est archiviste, c'est de côtoyer des chercheurs, parce que comme ça on voit si nos prestations correspondent bien à leurs besoins »²⁰⁰. Par ailleurs, les chercheurs ont aussi un œil neuf sur la situation des archives et « ils réagissent quoi [...]. Et ils sentent bien que il y a un manque à gagner, un manque à gagner, surtout par rapport aux futurs chercheurs. Et que ils ont un rôle, eux-mêmes, de courroie de transmission. Eux-mêmes sont impliqués »²⁰¹. Stéphane Frioux nous donne par ailleurs un exemple de la collaboration entre archivistes et chercheurs, par la « mise en place d'un portail de valorisation, <https://transenvir.fr/> qui j'espère se développera avec leur aide et la participation d'étudiants »²⁰². Il est donc primordial de favoriser l'échange entre les archivistes et les chercheurs en sciences sociales et en sciences biologiques pour créer de nouvelles dynamiques dans le domaine archivistique concernant les archives de l'environnement.

¹⁹⁸ Entretien avec Stéphane Frioux, 4 juin 2020, annexe n°9.

¹⁹⁹ Entretien avec Stéphane Frioux, 4 juin 2020, annexe n°9.

²⁰⁰ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²⁰¹ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²⁰² Entretien avec Stéphane Frioux, 4 juin 2020, annexe n°9.

À l'instar des types d'archives présentées dans l'état des connaissances, et après avoir présenté les organismes et associations oeuvrant dans le domaine des archives de l'environnement, nous nous questionnons sur la possibilité de créer, à terme, un centre regroupant les fonds d'archives de l'environnement. Clémence Lescuyer indique que la priorité n'est pas à la création d'un centre et que « les acteurs aujourd'hui sont bien identifiés et fonctionnent bien sans avoir besoin de créer de nouvelles structures »²⁰³. Elle explique les difficultés de la démarche :

« La difficulté dans ces cas-là c'est toujours de savoir si on centralise tout, comment les différents services dont proviennent ces archives à l'origine s'organisent et se coordonnent et renvoient au nouveau service qui est créé pour l'occasion sur cette thématique. [...] Mais honnêtement ce n'est pas forcément quelque chose qui paraît souhaitable dans le contexte actuel de recherche, qui, à mon avis, est plutôt bien coordonné au sein des réseaux de chercheurs qui existent aujourd'hui. Notamment parce qu'ils sont organisés en réseaux autour du ruche, de l'AHPNE essentiellement et aussi parce qu'il existe le comité d'histoire du ministère de l'environnement qui fait quand même un très bon travail de valorisation auprès des chercheurs, de coordination entre... en tout cas d'échange entre les services d'archives, et puis de collecte aussi, de son côté, de témoignages oraux. »²⁰⁴

La création d'un centre n'est pas nécessaire car les acteurs sont identifiés et qu'ils coopèrent entre eux, à la fois sur les questions de collecte, de classement, de conservation, de communication et de valorisation des archives.

*

Résultant de cette étude, nous pouvons proposer une éventuelle définition des archives de l'environnement. Les archives de l'environnement sont l'ensemble des documents et données, humaines ou non-humaines, publiques ou privées, produites dans le cadre d'une activité relative à l'environnement dans sa

²⁰³ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

²⁰⁴ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

définition la plus large – c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui entourent un individu et les interrelations entre l'individu et son milieu.

Nous nous sommes attachés à questionner le concept d'archives, de sources de l'environnement. Au terme de cette étude, nous souhaitons répondre à notre question initiale : l'environnement peut-il devenir un « objet archivistique », un thème qui susciterait l'intérêt et la contribution des archivistes. Le premier questionnement reposait sur l'expression à employer pour désigner ces archives. Il en ressort qu'aucune des propositions initialement lancées, et que nous avions admise comme objet d'étude, ne convient aux professionnels. La notion seule d'environnement est trop vaste pour pouvoir être appréhendée et comprise par tous dans une expression alors perçue comme réductrice. En effet les archives de l'environnement renvoient à des réalités très différentes, en raison de l'étendue de la notion même d'environnement et ne serait-ce que parce qu'elle recouvre une multitude de producteurs et de sujets. C'est ce qui fait la force et la faiblesse de l'expression : elle évoque un ensemble cohérent et construit autour de l'environnement, mais ne rend pas compte de la nébuleuse de sous-thèmes associés. Patrick Cavalié et Lorette Peuvot, dans leur témoignage, évoquaient le facteur temporel : cinquante ans, ce qui est l'âge de l'environnement « constitué »²⁰⁵ en France. Ainsi il est au moins possible de dégager par cette ancienneté relative un « domaine »²⁰⁶ d'étude et d'intérêt. Ainsi, après la remise en question de cette notion, qu'en est-il de l'intérêt et de l'opinion réels des archivistes pour les archives dites de l'environnement ? Même si encore assez méconnue, la notion réductrice est généralement acceptée, sous réserve de modifications ultérieures. Elle suscite déjà depuis une dizaine d'années un intérêt croissant pour l'environnement. Ainsi on voit apparaître des regroupements de professionnels de la documentation, de chercheurs et de personnalités politiques, afin d'engager une réflexion autour de ces sources. Ce qui marque est le rôle prédominant de l'AHPNE dans la fédération des sources et des initiatives.

²⁰⁵ Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°7.

²⁰⁶ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

2. La réponse archivistique : actions et perspectives

L'environnement suscite malgré tout un intérêt chez les archivistes, accompagné par les chercheurs en histoire environnementale. Nous avons vu à quel point les collaborations sont essentielles, voire nécessaires, et qu'elles mènent progressivement à la structuration d'un réseau dense de « passionnés » de l'environnement. Cette multitude de structures œuvrent de concert pour assurer l'archivage, la conservation pérenne, la communication et la valorisation de ces archives. Quelques étapes de la chaîne archivistique retiennent notre attention pour les archives qui nous concernent. Comment s'organise la collecte des archives de l'environnement ? Pourquoi dans certains cas peut-on parler de sauvegarde de ce type d'archives ? Quelle est la part de l'archiviste dans la sensibilisation auprès des associations ? Nous allons tout d'abord nous concentrer sur le traitement de la collecte des archives de l'environnement et sur les lecteurs des archives de l'environnement. La seconde partie traitera de la communication de ce type d'archives par l'élaboration des instruments de recherche. Enfin nous nous intéresserons à la valorisation des archives de l'environnement.

2.1. Le traitement des archives de l'environnement

2.1.1. *La collecte : les versements, dons et dépôts*

Nous avons déjà un peu parlé de la collecte des archives publiques, produites par des services administratif en charge de l'environnement. La collecte et les versements s'effectuent normalement. Comme le rappelle Lorette Peuvot, ce qui était archivé « de manière régulière depuis cinquante ans, ce sont les archives de l'État, puisqu'il y a une obligation d'archivage par les services de l'État sur tous les domaines »²⁰⁷. L'environnement ne fait pas exception.

Le comité d'histoire du MTES, même s'il ne s'agit pas d'un service d'archives, collecte tout de même des archives utiles à l'histoire de l'environnement et à l'histoire du MTES en particulier. Le projet est de recueillir les témoignages oraux

²⁰⁷ Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°7.

de professionnels de l'environnement ayant travaillé au sein du ministère pour écrire la mémoire du ministère²⁰⁸. Lorette Peuvot nous explique la démarche : « on a un cahier des charges, on discute du périmètre de la campagne d'entretien, on discute de ses objectifs, on discute du choix des témoins qui vont faire l'objet d'entretiens, on discute ensemble des axes de questionnements avec un expert de ce sujet »²⁰⁹. Pour Lorette Peuvot, la collecte de cette mémoire orale est « source intéressante et importante, avec toute sa... à la fois par rapport à ce qui est dit et la façon dont c'est dit et puis l'écrit c'est autre chose »²¹⁰. Des campagnes de collecte d'archives orales sont lancées sur des sujets spécifiques, autour de services ministériels en charge de l'administration de telle ou telle problématique environnementale, par exemple la collecte d'archives orales « autour de l'émergence de la Direction générale de la présomption des risques [...] autour notamment des risques industriels »²¹¹. Une campagne d'entretiens retient notre attention, dans le sens où elle s'appuie à la fois sur des associations privées et des services publics :

« Il y a eu une campagne d'entretiens oraux auprès des représentants du ministère ou d'institutions étatiques qui avaient différents rôles, auprès de représentants d'associations de la nature, de militants et je crois auprès d'experts. Donc en fait elle s'est faite en trois phases cette campagne d'entretiens oraux, qui a dû permettre de réaliser entre douze à quinze entretiens, dont l'entretien de Jean-Pierre-Raffin, qui est à l'origine, j'ai presque envie de dire du colloque d'avril 2018 parce qu'il a déposé ses archives, à la fois ses archives privées et les archives en tant que président de FNE. Il a fait le dépôt aux Archives nationales : c'est ce qui a enclenché toute la dynamique depuis, de se dire « il faut archiver tout ce qui est de nature environnementale ». C'est important que les associations sur ces questions soient sensibilisées au fait qu'elles archivent leurs documents, leurs enregistrements, leurs objets, je ne sais quoi, dans les services d'archives départementales ou aux archives nationales : ça a enclenché ce mouvement. Parce que ce qui était archivé de manière régulière depuis cinquante ans, ce sont les archives de l'État, puisqu'il y a une obligation d'archivage par les

²⁰⁸ Les informations sur ce projet sont disponibles sur le site des archives orales du ministère : <http://www.archives-orales.developpement-durable.gouv.fr/index.html>.

²⁰⁹ Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°9. Elle cite quelques exemples d'experts ayant travaillé avec le comité d'histoire : « par exemple il y a eu Renaud Bécot, il se trouve qu'en plus avec Lubrizol on l'a beaucoup entendu sur les ondes à l'automne ».

²¹⁰ Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°7.

²¹¹ Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°7.

services de l'État sur tous les domaines. Or ce dont on s'aperçoit c'est qu'en revanche, les associations locales, qu'elles soient locales ou très locales, ou départementales ou régionales, et les militants associatifs ou les experts sur un certain nombre de sujets, y compris nationaux, conservent leurs archives dans un garage, dans un lieu... Cette dynamique-là n'était pas forcément enclenchée. Or c'est important d'avoir ces archives qui représentent d'autres points de vue que celui de l'État. »²¹²

Avec l'intérêt croissant porté aux archives privées, des opérations de sensibilisation auprès des associations ont en effet été lancées. Lorette Peuvot indique dans son témoignage le déclencheur de cette démarche de sensibilisation et d'intérêt pour les archives des associations : il s'agit du don de Jean-Pierre Raffin aux AN. À l'échelle nationale, les AN ont alors reçu une quinzaine de dons d'associations et de personnalités d'ampleur nationale ayant œuvré dans le domaine environnemental : c'est le cas du fonds France Nature Environnement, du fonds Loiret Nature environnement ou plus récemment du don de l'Association des journalistes de la nature et de l'environnement (JNE). Avant de recevoir un don, de manière générale, les services d'archives s'assurent « qu'il y ait un intérêt historique [...]. Donc on oublie un peu les archives fonctionnelles. Par contre dans le fonctionnel, qui permet de faire fonctionner l'association, les conseils d'administration, etc, les rapports d'activité : oui. Oui parce que c'est la synthèse de la synthèse. C'est un peu l'équivalent de tous les documents de la vie d'un ministre quoi »²¹³. Par ailleurs, l'intérêt pour les archives des associations vient du constat, partagé par les archivistes et les associations, que la conservation des archives ne permet pas la pérennisation de ces archives. Patrick Cavalié résume les principales menaces qui pèsent sur ces archives :

« Alors le problème il était à plusieurs niveaux. Premièrement : on est en train de perdre notre patrimoine. Voilà. Pourquoi ? Parce que tout simplement les associations qui ne sont pas toujours très importantes, les locaux qui déménagent, elles ne restent pas dans les mêmes locaux, les déménagements si ce n'est pas suivi, on voit que c'est assez catastrophique pour les archives. Et surtout beaucoup de mobilité du personnel, puisque ce sont les adhérents. Donc là c'est un petit peu compliqué. La génération, aussi, nouvelle qui pense que tout est dans le PC. Et alors là, c'est redoutable... C'est redoutable... Même

²¹² Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°7.

²¹³ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

dans l'administration on l'a vu : "oh bien vu que tout est électronique, on détruit les originaux". »²¹⁴

L'urgence est d'autant plus pressante que, comme l'indiquent Patrick Cavalié et Stéphane Frioux, « on est dans une phase de transition où les « vieux combattants » du début de l'écologie politique (années 70) vont progressivement disparaître »²¹⁵. Au-delà de la conservation des archives écrites des associations, c'est une mémoire orale qui se perd. Pour Patrick Cavalié, il faudrait organiser « des interviews et [avoir une] politique d'entretiens pour s'entretenir avec ces personnes »²¹⁶.

Dans le traitement des archives relatives à l'environnement, nous nous demandions s'il pouvait exister des disparités régionales. En effet, certains départements ou régions, du fait de leur emplacement géographique – région montagneuse, littorale, à tendance rurale – pourraient avoir une politique archivistique en termes de collecte ou de valorisation différente. Clémence Lescuyer nous donne son avis sur cette question : « Ça peut dépendre des priorités qui sont mises sur la valorisation, donc des attentes quasiment politiques. S'il y a une demande d'un maire qui dit « je veux faire une exposition sur ma ville et l'environnement », forcément ça oblige le service à travailler sur cette thématique là. Ou s'il y a des acteurs locaux assez impliqués sur un sujet, je pense notamment au RUCHE qui est assez centré sur le Rhône-Alpes, sur Lyon, ce serait peut-être intéressant de voir du côté des Archives municipales de Lyon, des Archives départementales du Rhône, si la présence de chercheurs, leur activité dans la région a... »²¹⁷. Afin de traiter plus amplement ce sujet, il faudrait effectuer une enquête générale sur tout le territoire auprès des services d'archives départementales : relever les fonds relatifs à l'environnement et questionner les services d'archives. Quelques affaires relatives à la protection de la nature pourraient aussi influencer les productions scientifiques et possiblement sur les pratiques archivistiques, on peut penser aux « territoires [sur lesquels] il y a des

²¹⁴ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²¹⁵ Entretien avec Stéphane Frioux, 4 juin 2020, annexe n°9.

²¹⁶ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²¹⁷ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

parcs nationaux. Le parc de la Vanoise par exemple a fait l'objet de nombreux débats sur la protection de l'environnement »²¹⁸.

2.1.2. *Un public ou des publics de l'environnement ?*

La création des corpus d'archives environnementales a comme objectif premier une meilleure accessibilité de ces archives par les chercheurs en humanités environnementales. Depuis une dizaine d'années, il est peut-être possible de remarquer une évolution dans les publics concernés : tout d'abord les chercheurs en histoire ou sociologie environnementales, puis une ouverture aux autres sciences humaines et sociales s'intéressant à cette question ; il est aussi possible d'envisager l'intérêt croissant d'un public non-universitaire pour ces corpus, du fait de la sensibilisation des sociétés aux questions d'urgences environnementales. Il serait aussi intéressant de reporter les changements qu'ont connus les services d'archives concernant les catégories de lecteurs. Les publics des archives ont nécessairement des demandes différentes et ont toujours amené les services d'archives à renouveler leurs politiques. Dans le questionnaire adressé aux AD, nous leur avions demandé de quelles origines étaient les demandes, pour la création d'instruments de recherche spécialisés sur l'environnement. En AD, les demandes proviennent principalement des professionnels des métiers de l'environnement (21 réponses). Cet élément est probablement dû aux demandes des services versants de consulter leurs archives²¹⁹. Ensuite viennent les demandes du public universitaire (10). Le service d'archives prend aussi l'initiative seul de développer la communication de ces archives (10). Quant à la demande d'un public passionné ou amateur, elle est moindre.

Le lien entre archives et la recherche est réaffirmé. Les sources de l'environnement s'adressent principalement à tous les chercheurs en histoire de l'environnement et dans les autres disciplines de sciences humaines qui traitent de ce sujet. Le guide de 1999 d'Andrée Corvol Dessert indique en effet qu'il s'adresse à « l'historien des villes comme celui des campagnes, le spécialiste des mentalités comme celui des technologies y trouveront donc la matière de maints

²¹⁸ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

²¹⁹ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

sujets. Mais ce livre ne s'adresse pas qu'aux universitaires, voire aux ressortissants de telle ou telle science de l'Homme et de la Société, économie, géographie, sociologie, ethnologie, psychologie, droit »²²⁰. Les entretiens oraux collectés par le Comité d'Histoire du MTES sont par ailleurs « destiné[s] aux chercheurs, sur habilitation du comité d'histoire. Donc en fait le site n'est pas ouvert, sur Internet, au public comme ça »²²¹. Aux AN, les demandes sont principalement du fait des chercheurs : « on a des demandes de recherche, on a des demandes d'accès par dérogation à des archives qui sont très récentes et encore soumises à des délais de communicabilité »²²². Stéphane Frioux, chercheur, va aussi dans ce sens en présentant que la communication et surtout faire « aux étudiants de master, de thèse, et aux enseignants-chercheurs, à part peut-être quand il y a quelques passionnés »²²³. Cette demande des chercheurs est bénéfique pour les archivistes qui deviennent alors « sensible[s] aux sujets qui font l'objet de recherche, ça permet de voir des angles d'approche qu'on n'aurait pas forcément identifiés sur des documents qui peut paraître... des dossiers un peu arides au départ »²²⁴.

2.2. Les instruments de recherche

2.2.1. L'élaboration des inventaires et répertoires

Les instruments de recherche sont essentiels dans la communication des fonds d'archives. Ce sont des « outil papier ou informatisé énumérant ou décrivant un ensemble de documents d'archives de manière à les faire connaître aux lecteurs »²²⁵. Il en existe plusieurs types, allant du général au plus particulier.

²²⁰ A. Corvol, I. Richefort et Groupe d'histoire des forêts françaises, *Nature, environnement et paysage, l'héritage du XVIII^e siècle : guide de recherche archivistique et bibliographique*, Paris, L'Harmattan (Alternatives paysannes), 1995, quatrième de couverture.

²²¹ Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°7.

²²² Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

²²³ Entretien avec Stéphane Frioux, 4 juin 2020, annexe n°9. Dans son entretien il donne comme exemple « l'association « Eau à Lyon » dont des membres fréquentent les archives pour des recherches sur l'histoire de l'approvisionnement en eau ».

²²⁴ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

²²⁵ Direction des archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, p. 22.

Nous avons demandé aux AD le type d'instruments de recherche qu'elles privilégiaient pour la description des fonds d'archives relatives à l'environnement. Leurs réponses sont consignées dans le tableau suivant :

| Type d'inventaire | Nombre |
|-------------------------------|--------|
| Inventaire analytique | 1 |
| Répertoire numérique | 9 |
| Répertoire numérique détaillé | 19 |
| Répertoire méthodique | 7 |
| Guide de sources | 7 |
| Guide de recherches | 2 |

Ces services produisent en majeure partie des répertoires numériques et des répertoires numériques détaillés, c'est-à-dire qui présente chaque article dans l'ordre chronologique des cotes. Nous nous intéresserons aux guides des sources et guides de recherches dans la prochaine sous-partie.

Concernant les archives privées, la nécessité de faire des inventaires est apparue très rapidement. Des inventaires ont été réalisés par des services d'archives départementales ou des services privés. L'AHPNE joue un rôle essentiel dans l'élaboration et la coordination des inventaires en France. Engagée très tôt dans la sauvegarde des archives d'associations de protection de la nature et de l'environnement, l'AHPNE a piloté plusieurs opérations d'inventorisation des fonds d'associations. Patrick Cavalié, dans son témoignage, nous a exposé les opérations effectuées et les méthodes employées pour mener à bien ces projets.

L'approche de ces opérations est tout d'abord géographique : le principe est de repérer et inventorier les fonds d'associations d'un département ou d'une région. Le premier inventaire concerne donc le Finistère en 2011. À l'issue de cette opération, les fonds de 14 associations et 8 personnalités ont été inventoriés. Un court suivi des associations a été organisé, visant à leur apporter des conseils quant aux « conditions de conservation, parce qu'il n'y a aucune obligation à sauvegarder en tant que tel, au moins le minimum sans demander l'impossible »²²⁶. En 2014, l'opération est relancée en Seine-Maritime et permet d'inventorier les fonds de 32 associations et d'une personnalité. Le troisième

²²⁶ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°8.

inventaire est effectué au niveau régional cette fois-ci, dans la région Centre-Val de Loire. Les fonds de 30 associations et 10 personnalités sont inventoriés. Patrick Cavalié insiste sur la nécessité d'avoir un « comité de pilotage et un comité de suivi »²²⁷, ce qui a en effet été mis en place lors de l'inventaire en région Centre-Val de Loire.

Le domaine de l'environnement est favorable à la conduite des opérations d'inventaires, qui nécessitent un dialogue avec les producteurs : il faut comprendre et se faire comprendre. Pour Patrick Cavalié considère comme un avantage de partager « beaucoup de choses en commun [...] dans le langage »²²⁸ avec les métiers de l'environnement de manière générale, que ce soient les associations ou les professionnels de l'environnement. En effet, il ajoute que « parler d'inventaire pour eux c'est un terme dont ils ont l'habitude »²²⁹, en faisant référence à une pratique courante des associations de protection de la nature et de l'environnement que sont les inventaires de la biodiversité. Même si les vocabulaires se rejoignent sur certains termes, l'enquêté rappelle qu'il faut toujours « adapter le langage »²³⁰. Un service d'AD rappelle aussi la collaboration nécessaire avec les producteurs des archives collectées et inventoriées « qui nous expliquent l'intérêt de certains dossiers techniques et le vocabulaire utilisé »²³¹. Deux services d'AD indiquaient qu'ils collaborent avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) « l'élaboration de la base de données BASIAS »²³². Cette base de données consiste en l'inventaire des sites pollués ou susceptibles de l'être sur le territoire français ; elle est organisée par régions. Ces inventaires ont pour objectif de « conserver la mémoire des sites » et de communiquer les informations aux acteurs qui les demandent²³³.

Le point fort des actions déjà menées pour l'inventorisation des archives de l'environnement est la création de portails pour communiquer les fonds aux

²²⁷ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²²⁸ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²²⁹ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²³⁰ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²³¹ Réponses au questionnaire, annexe n°3.

²³² Réponses au questionnaire, annexe n°3.

²³³ La présentation de la base de données BASIAS est disponible sur le site <https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basics/presentation> (consulté le 07 juin 2020).

lecteurs. La MAP publie en effet sur le site « Archives historiques »²³⁴ des descriptions des archives publiques qui sont versées aux Archives nationales et départementales mais aussi les inventaires des archives privées, en collaboration avec l'AHPNE. Patrick Cavalié indique que le MTES a été « le premier à mettre un site internet au sein du site internet du ministère de l'environnement, qui ressemblait un peu à un état des versements »²³⁵ des fonds des services versés aux AN. à L'AHPNE, à l'issue des opérations d'inventorisation, a créé un site dédié aux inventaires d'archives²³⁶. Les internautes peuvent avoir accès à la liste des inventaires en cherchant dans plusieurs onglets : associations nationales, personnalités, mouvements et personnalités politiques. Il est aussi possible de rechercher les associations et personnalités par département ou région ; une carte recensant les inventaires réalisés, en cours ou en projet, est disponible sur le site. Par ailleurs, un onglet met en lumière les derniers inventaires réalisés mais aussi les opérations de valorisation. Le site de l'AHPNE renvoie aussi aux sites des archives historiques des ministères, dont celui du MTES. Ces instruments de recherche sont facilement accessibles pour les lecteurs, grâce aux renvois entre les différents sites de recensement. Toutefois l'idée de la création d'un « grand portail »²³⁷ est évoquée ; cela permettrait de regrouper les inventaires des fonds publics et privés concernant l'environnement et accessibles en ligne. L'idée pourrait être d'envisager un projet à l'échelle nationale ou européenne comme le projet HOPE pour les sources de l'histoire sociale, auquel le CODHOS a contribué. La tâche paraît colossale. Le projet de regrouper les inventaires peut toutefois naître sous la forme de guide de sources ou de guides de recherches : un moyen de pallier la dispersion des sources de l'environnement ?

2.2.2. Guider la recherche : guides de sources et guides de recherche

Aussi destinés à aider le lecteur à se repérer dans les fonds, les guides des sources et guides de recherches constituent un autre type d'instruments de recherche. Nous les avons déjà évoqués quand nous présentions les autres thématiques archivistiques. Les guides de sources sont des « instruments de

²³⁴ Les inventaires sont consultables via le site <http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/>.

²³⁵ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²³⁶ Tous les inventaires sont donc disponibles sur le site <http://archives-apne.e-monsite.com/>.

²³⁷ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, voir annexe n°6.

recherche décrivant au niveau approprié les fonds ou collections relatifs à un thème donné, indépendamment des lieux de conservation et des systèmes de classement »²³⁸. Cet instrument de recherche peut paraître le plus adapté pour rendre compte de l'étendue des fonds relatifs à l'environnement. Il peut permettre de pallier la multitude de sujets inclus dans la notion d'environnement mais aussi d'opérer le regroupement intellectuel des fonds privés dispersés – et dont l'inventaire a déjà été fait.

Le choix de cet instrument de recherche est récent. Les premiers guides de recherche sur les sources de l'environnement paraissent il y a seulement vingt ans, à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Il s'agit en effet de plusieurs guides de sources, trois au total, dirigés par Andrée Corvol-Dessert et édités aux éditions L'Harmattan, qui exposent les sources exploitables respectivement pour les XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Ils bénéficient tous les trois du soutien de trois ministères : le ministère de la Culture et de la Francophonie (à travers l'action de la DAF), le ministère de l'Environnement (Service de recherche des affaires économiques) et le ministère de l'Agriculture (Direction de l'espace rural et des Forêts).

Le premier guide, *Nature, environnement et paysage, l'héritage du XVIII^e siècle : guide de recherche archivistique et bibliographique*, paraît en 1995²³⁹. Somme de près de 300 pages, il s'attache à présenter à la fois les sources susceptibles d'intéresser les historiens et archivistes effectuant des recherches sur l'environnement au XVIII^e siècle, mais aussi – et c'est indiqué dans son titre – de proposer des orientations bibliographiques jointes de suggestions de sujets historiques décrivant les composantes de l'environnement au XVIII^e siècle²⁴⁰. Le guide s'adresse à tous les lecteurs : chercheurs et enseignants de l'environnement

²³⁸ Direction des archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, p. 22.

²³⁹ A. Corvol, I. Richefort et Groupe d'histoire des forêts françaises, *Nature, environnement et paysage, l'héritage du XVIII^e siècle : guide de recherche archivistique et bibliographique*, Paris, L'Harmattan (Alternatives paysannes), 1995, 295 p.

²⁴⁰ J. Boissière, « André Corvol et Isabelle Richefort (dir.), *Nature, Environnement et Paysage : L'héritage du 18^e siècle. Guide de recherches archivistiques et bibliographiques*, 1995 [compte rendu] », *Dix-Huitième Siècle*, vol. 28, n° 1, 1996, p. 549-550.

mais aussi « les administrateurs qui doivent [...] retrouver la trace de calamités semblables et mesurer l'ampleur des transformations dans un site précis »²⁴¹.

Le deuxième guide, paru en 1999, indique les sources de l'histoire de l'environnement pour le XIX^e siècle²⁴². Concernant ce tome, Édouard Vasseur, fraîchement diplômé de l'École nationale des chartes en 2001, indique que l'ouvrage « dépend majoritairement des réponses données, sur la base du volontariat, par les dépôts d'archives aux formulaires envoyés par les commanditaires »²⁴³. Le recours au volontariat des services d'archives entraîne des réponses inégales, certains services répondant en quantité sur des sujets variés – parfois éloignés de la notion d'environnement –, et d'autres envoyant des réponses concises. Il est bien plus volumineux que le premier tome, avec près de 200 pages supplémentaires. Son organisation est par ailleurs similaire : une première partie fait l'état des questions environnementales qui préoccupent le XIX^e siècle ; les deuxième et troisième parties présentent les sources pour les archives territoriales et les archives nationales ; enfin des orientations bibliographiques sont proposées. Ce guide a vocation à aider les chercheurs, les administrateurs et « tout citoyen désireux d'explorer les racines de son passé »²⁴⁴. Le troisième et dernier guide paraît en 2003²⁴⁵. Son organisation reprend celle des deux autres tomes. On peut le constater, la réception de ces guides est plutôt bonne. Les comptes rendu mentionnent l'audace de produire de type de guide pour un sujet aussi vaste. Ces guides restent des références en la matière encore aujourd'hui, pour les archives publiques.

Jusqu'alors, aucune publication n'avait mis en œuvre le même projet pour les archives privées. L'AHPNE est l'association qui agit le plus pour les archives

²⁴¹ A. Corvol, I. Richefort et Groupe d'histoire des forêts françaises, *Nature, environnement et paysage, l'héritage du XVIII^e siècle : guide de recherche archivistique et bibliographique*, Paris, L'Harmattan (Alternatives paysannes), 1995, quatrième de couverture.

²⁴² A. Corvol, Groupe d'histoire des forêts françaises et Direction des Archives de France, *Les sources de l'histoire de l'environnement. Le XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1999, 502 p.

²⁴³ É. Vasseur, « *Les sources de l'histoire de l'environnement : le XIX^e siècle*, sous la dir. d'Andrée Corvol [compte rendu] », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 159, n° 1, 2001, p. 330.

²⁴⁴ A. Corvol, Groupe d'histoire des forêts françaises et Direction des Archives de France, *op. cit.*, 1999, quatrième de couverture.

²⁴⁵ A. Corvol, Groupe d'histoire des forêts françaises et Direction des Archives de France, *Les sources de l'histoire de l'environnement. Le XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, 750 p. En raison de la situation de confinement, nous n'avons pas pu accéder à l'ouvrage.

privées de l'environnement en France. Après avoir mené des opérations d'inventorisation et accompagné la collecte d'archives privées, d'associations ou de personnalités, entre 2011 et 2020, une liste de fonds repéré ou inventoriés a vu le jour. Patrick Cavalié nous a alors parlé de la récente publication d'un nouveau guide des sources : *10 ans d'inventaires d'archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement. Guide des sources*, publié à Paris en 2020²⁴⁶. Il a été réalisé en partenariat avec les AN et les AD. Il regroupe l'inventaire de 18 000 dossiers et les archives numériques ont un volume de 5 To. Camille Tatger, cheffe de la mission archives au MTES, indique que ce guide est utile à la fois aux historiens et aux associations²⁴⁷. Pour Patrick Cavalié, un guide des sources doit cibler la population entière : « c'est les services en général, au sens large, le passé, présent futur [...]. Ce sont les associations en tant que telles, les personnalités ; les deux sont intimement liés. Ce sont les lecteurs professionnels déjà, chercheurs et ainsi de suite. Et les citoyens »²⁴⁸. Le guide des sources est à l'usage des professionnels et associations de l'environnement comme un outil de travail fonctionnel avant d'être un outil de recherches pour l'histoire ou s'adresser aux citoyens.

2.2.3. *L'environnement et l'indexation*

Après s'être intéressé aux instruments de recherche, qui permettent au lecteur de naviguer dans les fonds et de trouver ceux qui sont susceptibles de l'intéresser, il est possible d'évoquer l'indexation, qui est « l'opération destinée à représenter par les éléments d'un langage documentaire ou naturel des données résultant de l'analyse du contenu d'un document ou du document lui-même »²⁴⁹. Quelles sont les options pour les archivistes en terme de d'indexation de l'environnement ? les descripteurs choisis permettent-ils de rendre compte de l'étendue de la notion d'environnement ?

Le concept d'environnement se trouve tout d'abord dans le *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales, modernes et contemporaines*, aussi

²⁴⁶ P. Cavalié, *10 ans d'inventaires d'archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement. Guide des sources*, Paris, 2020, 563 p.

²⁴⁷ P. Cavalié, *op. cit.*, 2020, p. 7.

²⁴⁸ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

²⁴⁹ Direction des archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, p. 22.

appelé Thésaurus W²⁵⁰. L'environnement constitue une sous-partie de la sixième section du thésaurus consacrée à l'équipement. Le concept environnement regroupe lui-même douze thèmes : cartographie, eau, espace naturel sensible, littoral, lutte contre l'érosion, mer, météorologie, montagne, pollution, protection de la nature, traitement des déchets et travaux d'utilité publique. En 2012, le SIAF indique que le thésaurus pourrait à l'avenir se conformer à la norme ISO 25964-1 ce qui permettrait de le « rapprocher avec d'autres vocabulaires »²⁵¹ pour certains termes. Cette norme, spécifique aux thésaurus, entend assurer l'interopérabilité entre thésaurus même et entre les thésaurus et les autres vocabulaires normés²⁵². La note d'information du 12 novembre 2012 explique le choix de se conformer à la norme ISO en prenant comme exemple le concept d'environnement : « les relations hiérarchiques peuvent être de nature différente sous un même terme générique, voire ne rentrer dans aucune des trois catégories définies par la norme, ce qui est le cas par exemple, de la relation entre les concepts "environnement" et "équipement", peu explicite pour des non utilisateurs de ce référentiel »²⁵³.

Outre le traitement de l'environnement dans le thésaurus W, généralement utilisé par les archivistes pour indexer les instruments de recherche, nous avons repéré d'autres thésaurus spécifiques sur le concept d'environnement. De nombreux chercheurs et professionnels se sont déjà attachés à fournir une liste de ces thésaurus²⁵⁴ voire même de les comparer entre eux²⁵⁵. Les thésaurus présenté concernent principalement les sciences de l'environnement et pas nécessairement les sciences de l'informations de l'environnement. Mais le vocabulaire peut y être plus fourni et spécifique.

²⁵⁰ Les pages concernant l'environnement se trouvent en annexe n°1.

²⁵¹ SIAF, Note d'information DGP/SIAF/2012/015 en date du 12 novembre 2012 relative aux évolutions de l'outil de consultation du *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales*, p. 5.

²⁵² L. Maroye, « ISO 25964 : de la distinction formelle concept/terme préconisée par la norme pour la création et la gestion des thésaurus », *I2D Information, données & documents*, vol. 52, n° 1, 2015, p. 72-80.

²⁵³ SIAF, Note d'information DGP/SIAF/2012/015 en date du 12 novembre 2012 relative aux évolutions de l'outil de consultation du *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales*, p. 5.

²⁵⁴ Question/Réponses sur le site de l'ENSSIB, réponse du 9 octobre 2009 ; <http://brich5.canalblog.com/archives/2009/03/08/12868584.html> ;

²⁵⁵ D. Vachez, *Panorama des thésaurus existants dans le domaine des sciences de l'environnement*, diaporama en ligne, https://e-envir.sciencesconf.org/data/pages/J2_CM6_PanoramaThesaurus_VachezDominique.pdf (consulté le 8 juin 2020).

Ce bref aperçu de réflexion sur les thésaurus apporte plusieurs questions, auxquelles nous n'avons pas répondu dans cette partie. En effet, c'est une questionne que nous n'avons pas posées aux AD ni à nos enquêtés alors nos questionnements demeurent : quel type de thésaurus utilisent les archivistes quant il s'agit d'indexer l'environnement ? Le thésaurus W offre trois pages de termes et de concepts détaillés et qui comportent des thèmes associés. Mais cela suffit-il pour rendre compte de la complexité des sujets induits par l'environnement ? Les archivistes ont peut être alors recours aux autres thésaurus sur l'environnement, qui pour certains ont été édités avant le thésaurus W. Une étude plus approfondie des thésaurus et de la notion d'environnement est possible.

2.3. Les modes de diffusion de ce type d'archives : divers publics et valorisation

2.3.1. La valorisation des archives de l'environnement

Cette partie a pour objectif de montrer comment la communication et la valorisation des archives de l'environnement permet d'affirmer et d'ancrer le thème dans les pratiques archivistiques. La valorisation des archives environnementales peut prendre plusieurs formes : expositions, publications, journées d'études et colloques. Il serait intéressant de discerner si cette valorisation a un but purement patrimonial ou si elle a aussi pour objectif de sensibiliser le public aux questions environnementales locales. Les deux éléments ne sont pas nécessairement dissociables et sont probablement intriqués. Quels sont les partenaires de ces actions de valorisation ?

Stéphane Frioux, dans son entretien, ne pense pas que « les archives de l'environnement aient été encore beaucoup valorisées, à part dans quelques expositions locales (ex : sur les risques et catastrophes, sur le climat) »²⁵⁶. La valorisation s'organise au niveau local, dans les services d'archives départementales. Nous avons demandé aux AD quels types de valorisation étaient

²⁵⁶ Entretien avec Stéphane Frioux, 4 juin 2020, annexe n°9.

privilégiés pour les sources de l'environnement ; les résultats sont visibles sur le graphique ci-après :

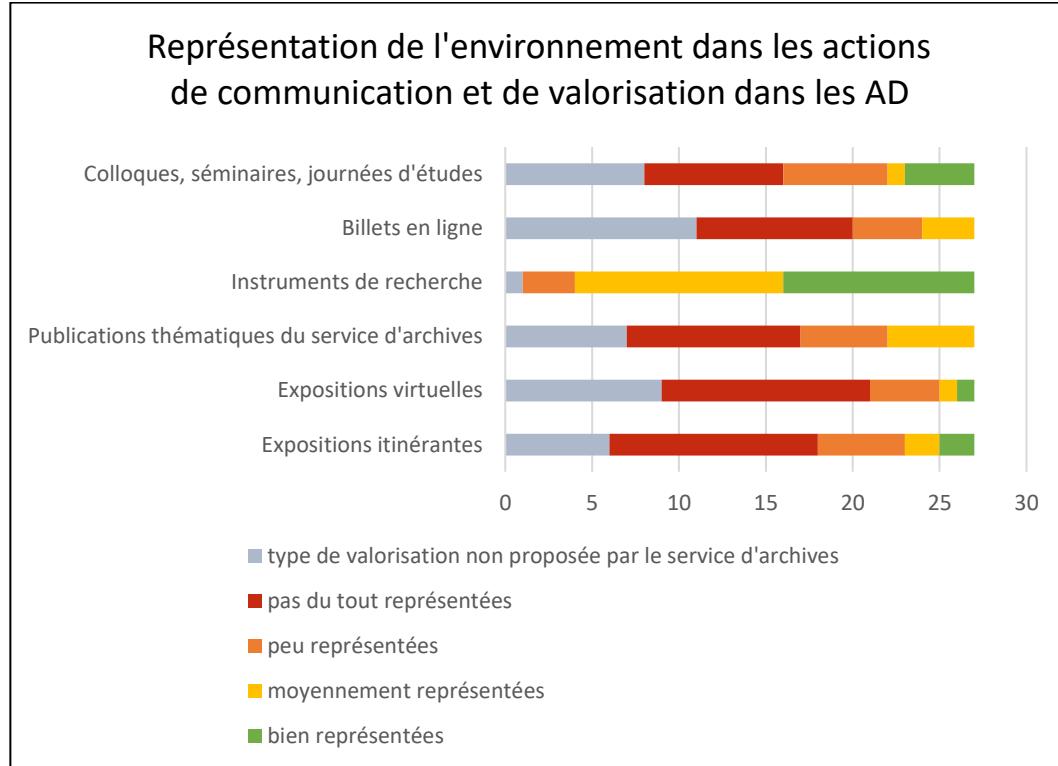


Figure 1. Représentation de l'environnement dans les actions de communication et de valorisation dans les AD

Les sources de l'environnement sont principalement communiquées, via les instruments de recherche. La valorisation des archives de l'environnement est encore timide. Dans la plupart des services d'archives, elles ne sont pas valorisées. Les colloques et journées d'études semblent être un moyen de valorisation qui prend de l'importance. Plusieurs journées d'études nationales ont eu lieu sur le thème des archives environnementales, en marge des journées d'études destinées aux humanités environnementales. On peut citer la journée d'études « Les associations de protection de la nature face à leur mémoire : amnésie ou transmission ? » organisée le 6 avril 2018 par les Archives nationales, l'AHPNE, France nature environnement et du comité d'histoire du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Ou bien la demi-journée d'études « Les archives, mémoire du patrimoine naturel et de sa protection » organisée le 12 novembre 2018 par la DREAL Centre Val de Loire. Elle avait pour objectif de présenter les acteurs et les institutions du traitement archivistique des archives environnementales, aussi

bien publiques que privées²⁵⁷. La collaboration entre les différents acteurs sur la scène archivistique et historique en faveur d'une valorisation de ces sources est à continuer et à développer. La plupart des événements présentés ont été organisés de concert par les AN, le comité d'histoire du MTES, de l'AHPNE et du RUCHE.

La valorisation semble aussi beaucoup dépendre de l'instant. Lorette Peuvot, au comité d'histoire du MTES, indique qu'ils choisissent les thématiques sur lesquelles vont porter les numéros de *Pour mémoire* « soit parce que ce sont des thématiques actuelles pour lesquelles nous souhaitons avoir une réflexion historique, pour rester, ça c'est important aussi de rester dans l'actualité, mais en ayant une approche historique »²⁵⁸. L'actualité joue un rôle majeur dans la valorisation des sources. Lorette Peuvot évoque un autre facteur de valorisation :

« C'est parce qu'il va y avoir un anniversaire. Typiquement par exemple cette année on a prévu un colloque – ça a pas à voir avec l'environnement – mais on a un colloque en fin d'année sur la loi Solidarités urbaines, la loi SRU, qui a vingt ans et qui pour la première fois a mis en place des quotas de logements sociaux dans l'ensemble des communes au-dessus d'un certain seuil [...]. Clairement aussi en 2021, c'est les cinquante ans du Ministère de l'environnement. L'une des idées ce serait de voir quel type d'événement on va pouvoir ou mettre en place ou comment le comité d'histoire va participer à des événements qui ne seront pas seulement de commémoration : l'idée c'est aussi d'apporter du contenu et des réflexions historiques. »²⁵⁹

Patrick Cavalié revient sur la question des réseaux sociaux : il faut « travailler aussi sur les réseaux sociaux, les réseaux professionnels quoi [...]. Je crois que là c'est le très grand chantier »²⁶⁰. La valorisation peut en effet s'organiser sur les réseaux sociaux, tels que Facebook, Twitter, Instagram, Linkedin, etc. L'AHPNE est active dans ce domaine sur Facebook et Linkedin : généralement les affiches sont mises à l'honneur. La communication de la part des grandes institutions est souvent faite à l'occasion d'événements-anniversaire ou de journées mondiales. Les réseaux sociaux peuvent être un moyen de sensibiliser le public à l'existence des archives de l'environnement. On peut alors penser aux AN ayant valorisé des

²⁵⁷ <http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/les-archives-memoire-du-patrimoine-naturel-et-de-a48311.html>

²⁵⁸ Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°7.

²⁵⁹ Entretien avec Lorette Peuvot, 10 avril 2020, annexe n°7.

²⁶⁰ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

affiches de leurs fonds à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement ayant eu lieu le 5 juin²⁶¹.

2.3.2. *Du rôle de l'archiviste et du citoyen : vers une sensibilisation*

L'environnement intéresse de plus en plus les chercheurs et étudiants et leur demande est traitée par les services d'archives. Les actions de communications et de valorisation touchent encore principalement le milieu académique. Pourtant si l'environnement n'est pas valorisé dans les services d'archives pour un grand public, la réflexion occupe les chercheurs et les archivistes. Stéphane Frioux indique que « le public doit être le plus large possible, puisque l'on peut très bien s'adapter aux scolaires, grand public, chercheurs/étudiants universitaires lors de visites d'expositions »²⁶². Clémence Lescuyer, à l'échelle des AN, nuance la possibilité d'une valorisation au grand public, d'emblée :

« Pour un grand public, je vous avoue que c'est plus compliqué de trouver la juste manière de s'adresser au grand public. On réfléchit à des projets d'exposition. Ça se monte très en avant, ça demande une réflexion pendant plusieurs mois. Pour l'instant on n'a pas trouvé LE sujet d'exposition qui fasse l'unanimité avec des collègues et qui paraisse vraiment attractif pour le grand public – parce c'est aussi l'un des objectifs. En revanche, pour des manifestations plus ponctuelles, des événements vraiment de moins grande ampleur, mais qui permettent quand même de toucher un public autre que les chercheurs, c'est des propositions du service éducatif, des choses comme ça, où on présente des documents, on présente assez souvent des documents des archives dans ce cadre là. »²⁶³

La principale difficulté est de trouver un sujet qui pourra intéresser le plus grand nombre, et qu'il sera intéressant de traiter dans le cadre d'une exposition. Pourtant des propositions sont faites en matière d'action éducative. Patrick Cavalié revient sur le rôle des archivistes dans la construction de la citoyenneté. Il faudrait que les sources de l'environnement soient accessibles et consultables par tous, et que tous soient conscients de l'existence de ces sources, pour « aller vers le débat public [...]. C'est une approche de citoyenneté, tout simplement »²⁶⁴. Cette assertion est d'autant plus vraie que les enjeux environnementaux touchent

²⁶¹ <https://twitter.com/ArchivesnatFr/status/1268916914669191170>

²⁶² Entretien avec Stéphane Frioux, 4 juin 2020, annexe n°9.

²⁶³ Entretien avec Clémence Lescuyer, 17 avril 2020, annexe n°8.

²⁶⁴ Entretien avec Patrick Cavalié, 7 avril 2020, annexe n°6.

la société entière et que la prise de conscience des problèmes écologiques va croissante.

*

Ce thème de recherche fait l'objet d'une réponse archivistique, dont nous avons essayé de dresser un tableau. Cette réponse se traduit dans toute la chaîne archivistique ; nous ne pouvions néanmoins dans le temps imparti faire une étude précise des processus de collecte, de classement, de conservation, de communication et de valorisation de ces archives, en prenant en compte le traitement des archives à la fois publiques et privées. Partant de postulats, évoqués par nos lectures, et composant avec les témoignages recueillis, il a été choisi de nous intéresser à la collecte, à l'inventorisation, à la communication et la valorisation. Ces aspects permettent d'appréhender le travail de l'archiviste dans sa dimension sociale, notamment ses interactions avec les producteurs et les lecteurs des archives. Il ressort de l'étude que de nombreuses actions sont déjà menées en faveur de la collecte des archives de l'environnement. Si les versements des services déconcentrés vers les services d'archives sont normés et semblent habituels désormais, malgré les changements fréquents qu'a connu cette administration de l'environnement en France, les archives privées ne font que récemment l'objet d'un intérêt particulier. S'organise alors une collecte et un inventaire de ces archives, menés principalement par l'AHPNE. La communication de ces archives se développe aussi : l'accent est mis sur une meilleure accessibilité de l'information pour les chercheurs mais aussi les citoyens. Compte tenu de la dispersion des sources de l'environnement, il est nécessaire de guider au mieux les recherches : les guides de sources, nombreux pour cette thématique – au nombre de quatre actuellement, sont récents mais se complètent à mesure que les inventaires se multiplient. L'indexation propose un vocabulaire normé, adapté aux besoins des archivistes. La valorisation de ces archives est encore timide, mais elle prend de l'ampleur : il faut contenter tout type de public, et la valorisation n'est pas aisée dans ce sens. Pourtant à travers

expositions et journées d'études, elle touche à la fois le public universitaire et sensibilise la population.

*
**

L'appellation et la définition des archives de l'environnement ne font pas consensus. Elle ne rend pas compte de la diversité des sources inhérente à l'étendue de la notion d'environnement. Au final, la définition des archives de l'environnement pourrait correspondre aux « archives de l'environnement sont l'ensemble des documents et données, humaines ou non-humaines, publiques ou privées, produites dans le cadre d'une activité relative à l'environnement dans sa définition la plus large – c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui entourent un individu et les interrelations entre l'individu et son milieu », pour reprendre la tentative de définition présentée dans cette partie. L'intérêt de la part des archivistes est mitigé : cette notion ne fait pas écho chez tous alors que traitement des archives relatives à l'environnement s'organise en même temps que des réseaux d'archivistes et de chercheurs. L'environnement est alors bien un thème qui préoccupe des archivistes, au-delà des questions de développement durable appliquées aux pratiques et aux bâtiments.

Nous avons tenté dans cette étude de cas, de présenter la réponse archivistique aux archives de l'environnement. Les collectes et les inventaires sont considérées comme des éléments non négligeables de la chaîne de traitement de ces archives. L'accent depuis quelques années est mis sur les archives des associations : l'enjeu est de sauvegarder un patrimoine en péril et sensibiliser sur le long terme à la conservation des archives courantes et définitives. Les processus de collecte et d'inventorisation constituent le point d'entrée des fonds dans les services d'archives mais aussi le début de leur accessibilité et de leur communication au public. Pour beaucoup d'archivistes et de chercheurs, la préoccupation actuelle est de réussir à rendre les archives accessibles et consultables par les citoyens et les chercheurs. L'intérêt pour les archives de l'environnement est en effet intimement

lié au développement de l'histoire environnementale. L'objectif est alors de guider les lecteurs dans la lecture des fonds. Les guides de sources et l'indexation jouent un rôle important dans cette démarche. Nous nous sommes enfin intéressés à la valorisation proprement dite de ces archives : il en ressort que les archivistes impliqués sont actifs dans cette tâche. La valorisation touche à l'heure actuelle principalement les chercheurs et étudiants en histoire de l'environnement, mais elle pourrait à l'avenir permettre la transmission d'une sensibilisation à l'environnement, auprès du reste des citoyens.



CONCLUSION

Les résultats obtenus par l'étude du cas français amènent globalement à la remise en question du sujet de mémoire. Nous concluons que l'appellation « archives de l'environnement » n'est pas adaptée pour nommer les archives dont nous traitons. L'appellation a laissé perplexes des services d'archives départementales et certains témoins. Cela est notamment dû à la nature même des sources « de l'environnement », pour reprendre les termes du triptyque des guides des sources.

Il aurait fallu s'intéresser non pas à l'environnement dans sa globalité, mais se focaliser sur un type d'archives ou un thème. Par exemple il aurait été pertinent d'étudier spécifiquement le traitement archivistique accordé aux archives publiques ou aux archives privées ; même si le croisement des deux types est essentiel pour réellement appréhender la complexité de certains sujets. Par ailleurs, il aurait aussi été pertinent de seulement prendre un des sous-thèmes de l'environnement comme objet d'étude : cela aurait réduit le champ de recherches et aurait permis de faire une étude de cas plus précise. L'état des connaissances aurait pu être réduit aussi et approfondi sur certains points. Dans celui que nous avons proposé, il manque une étude de la création des associations de protection de la nature et de l'environnement en France ; le contexte institutionnel et environnemental français aurait aussi pu être développé, en termes de politiques publiques menées en faveur de la protection de l'environnement. En ayant pris l'environnement dans son sens le plus large, les idées peuvent sembler avoir été regroupées de manière incohérente.

Nous pouvons trouver des points de comparaison entre les archives de l'environnement et les thématiques d'archives étudiées dans la première partie, jusque dans une certaine mesure. Un questionnement que nous avions posé avant de commencer l'enquête était de savoir si ce que l'on appelle « les archives de l'environnement » pouvaient connaître les mêmes évolutions que d'autres thématiques sociales appliquées à l'archivistique. Est-ce que l'intérêt s'est développé de la même manière ? La réponse à cette question est double. Premièrement, les archives de l'environnement ont en effet fait l'objet d'un

engouement : les chercheurs en humanités environnementales en font leur miel, les archivistes et tous ces professionnels s'organisent bien autour d'une thématique. D'un autre côté c'est une thématique dans laquelle se trouve une multitude et une variation infinies d'acteurs, de producteurs, de typologies et de sous-thèmes. C'est dans cette particularité que réside la divergence dans la comparaison. Par ailleurs, dans l'état des connaissances, en présentant les archives des entreprises, du féminisme et de l'architecture, nous présentions surtout les actions menées en faveur des archives privées. Or, lorsque nous avons essayé de mettre en lumière un certain *topos* pour les archives de l'environnement, nous avons traité à la fois des archives publiques et privées. Il y a donc bien un intérêt, des similitudes de traitement sont à remarquer, mais peut-on réellement parler de thématisation ?

Par ailleurs, d'autres témoins auraient pu être contactés, pour avoir un aperçu plus nuancé des opinions sur la notion : d'autres chercheurs en sciences humaines et sociales de l'environnement – principalement en histoire, les archivistes des AD en charge de pôles sur le développement durable, des présidents d'associations de protection de la nature et de l'environnement ayant donné ou déposé leurs archives, des professionnels des métiers de l'environnement pour déterminer la vision qu'ils ont de leurs propres archives. En termes de sources nous souhaitions aussi exploiter les textes normatifs relatifs au traitement des archives des services publics des domaines de l'environnement, mais ce chantier de recherche a été laissé de côté. Cela pourrait être pertinent de reprendre ces textes pour étudier le développement de la réglementation archivistique en la matière

À terme, une comparaison avec les initiatives développées à l'étranger peut être pertinente. Ces initiatives des archivistes se concrétisent aussi depuis le début des années 2010. Non loin de la France, la Belgique a connu un développement en matière de politiques environnementales sensiblement différent, dès les années 1970²⁶⁵. La thématique s'étend aussi aux chercheurs et aux archivistes²⁶⁶. Face au

²⁶⁵ C. Gobin, « L'État belge et la problématique de l'environnement : émergence et développement d'un discours », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1109, n° 4, 1986, p. 1-39.

²⁶⁶ Quand nous avons questionné Patrick Cavalier sur les initiatives archivistiques étrangères en matière d'environnement il avait assuré « qu'en Belgique aussi, il y a des choses qui se font. Alors en général, c'est

constat d'un patrimoine archivistique relatif aux questions environnementales riche mais encore non exploité²⁶⁷, émerge dès 2011 le projet d'un guide des sources : *Guide on Archives regarding Environmental History in Belgium, 18th-20th century* aussi appelé projet « GARDEN »²⁶⁸.

Dans le monde anglophone toujours, les initiatives éclosent, souvent le fait de sociétés d'histoire ou d'archivistique. L'Historic environment Scotland par exemple a regroupé des liens vers des sites de sources²⁶⁹. Les actions des archivistes américains en termes d'environnement ont été déjà été brièvement abordées dans l'étude de cas, afin de recontextualiser le cas français. Aux États-Unis, la Society of American Archivists s'est adressée à ses membres en 2016. L'association encourage les archivistes à prendre en considération la relation archives-environnement et les enjoint à faire des efforts pour rendre accessible les archives qui documentent l'environnement²⁷⁰. Il est possible de recenser des initiatives de création de guides de sources aussi. La Forest History Society par exemple a mis en ligne une base de données et publié North American Forest History : *A Guide to Archives and Manuscripts in the United States and Canada*, compilé par Richard C. Davis en 1977²⁷¹.

À la lumière de cette étude, nous pouvons conclure que les archives de l'environnement ne peuvent pas renvoyer de prime abord à un ensemble cohérent d'archives, mais à une multitude de fonds éparpillés entre lieux de conservation,

très souvent des personnes engagées politiquement, dans les archivistes, engagées politiquement. Ce qui est intéressant, je travaille aussi avec la Fondation d'Écologie politique. Alors cette fondation conserve les archives de partis plus des personnes politiques. Donc on travaille en coordination. »

²⁶⁷ Dans le chapitre D. Caluwé et K. Troch, « Le projet GARDEN : créer un guide des sources d'archives relatives à l'histoire de l'environnement produites par les institutions publiques en Belgique de 1700 à 1980 : contenu, résultats et perspectives de recherche » dans L. Honnoré et I. Parmentier (dir.), *Archives, histoire de l'environnement et développement durable*, Namur, Presses universitaires de Namur (Les Carnets du développement durable), 2013, p. 7-13, le constat est clairement énoncé et l'exemple des guides des sources édités sous la direction d'Andrée Corvol est donné.

²⁶⁸ Les ressources concernant ce projet sont disponibles sur le blog Hypothèses (<https://garden.hypotheses.org/>). La genèse et les résultats du projet sont détaillés dans L. Honnoré et I. Parmentier (dir.), *op. cit.*, 2013, 82 p.

²⁶⁹ Les différents liens sont consultables à cette adresse : <https://www.historicenvironment.scot/archives-and-research/archives-and-collections/>.

²⁷⁰ La lettre d'information est disponible sur leur site internet et reprend les objectifs et les actions prévues concernant les archives et l'environnement : <https://www2.archivists.org/statements/information-brief-archives-and-the-environment>.

²⁷¹ Les informations concernant ce guide et la base de données qui y est associées sont trouvables sur le site : <https://foresthistory.org/research-explore/archives-library/environmental-history-archives-north-america/>.

sujets divers – qui parfois ne se rapportent pas directement à l'environnement – et producteurs multiples – publics ou privés. Il est difficile de parler d'une thématisation de l'environnement. Si les archivistes ont évidemment conscience de la richesse des fonds pour traiter ce sujet, la priorité n'est pas à favoriser un thème ou un type de sources en particulier dans le traitement des archives. Toutefois, il faut considérer les projets menés par les services publics et les organisations privées pour conserver et mettre en valeur les archives relatives à l'environnement. En parlant des programmes du CNRS sur l'environnement, Alain Pavé indiquait : « Toutefois, après une période de multiplication des initiatives, peut-être serait-il temps de songer à regrouper les efforts, de réfléchir à un renouvellement du dispositif et surtout de prendre des résolutions allant dans ce sens »²⁷². Si cette citation s'applique en premier lieu au domaine de la recherche scientifique sur l'environnement, il est envisageable de tirer une conclusion semblable pour la science archivistique.

Enfin, nous concluons sur des mots écrits par A. J. W. Catchpole :

« As these and other techniques of studying the historical environment are developed, it seems likely that increasing pressure will be placed upon archives to support this kind of research with suitable documentation, finding aids and expertise. [...]. While climatologists in Canada have begun to penetrate the records surviving in our archives, this should not be regarded as an indication that acquisition policies should ignore records suitable for studies into our historical environment. In fact quite the contrary is true, particularly in view of the continuing degradation by man of our natural environment and its wildlife. »²⁷³

Le champ de l'histoire environnementale se développant de plus en plus, les archivistes seront en effet sollicités pour fournir les outils nécessaires à ces recherches – des instruments de recherche de tous types et une expertise. Par ailleurs, si les documents « survivant » dans les archives, sont déjà repérés et exploités, il faut continuer l'effort de pérennisation des archives courantes et intermédiaires produites à l'heure actuelle – ce qui implique une sensibilisation

²⁷² A. Pavé, « Deux programmes de recherche sur l'environnement dans les années 1990-1998 : le programme Environnement, puis le programme Environnement, Vie et Sociétés », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 4, 2001.

²⁷³ A. J. W. Catchpole et D. W. Moodie, « Archives and the Environmental Scientist », *Archivaria*, vol. 6, 1978, p. 113-136.

auprès des acteurs de l'environnement : car les changements climatiques et environnementaux sont des phénomènes de longue durée.



ANNEXES

Table des annexes

| | |
|--|-----|
| Annexe 1. La section "environnement" dans le thésaurus W | 133 |
| Annexe 2. Questionnaire vierge | 140 |
| Annexe 3. Réponses au questionnaire..... | 163 |
| Annexe 4. Grille d'entretien (oral) | 166 |
| Annexe 5. Grille d'entretien (écrit) | 169 |
| Annexe 6. Entretien avec Patrick Cavalié | 173 |
| Annexe 7. Entretien avec Lorette Peuvot..... | 177 |
| Annexe 8. Entretien avec Clémence Lescuyer | 181 |
| Annexe 10. Entretien avec Stéphane Frioux | 188 |

Annexe 1. La section « environnement » dans le thésaurus W

Les descripteurs reliés à la notion d'environnement sont indiqués aux pages 41 à 43 du *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales anciennes, modernes et contemporaines. Thésaurus-matière, liste méthodique*, publié par le SIAF en 2011. Ces trois pages ont été extraites de la version en ligne du thésaurus et forment cette annexe.

41

ARCHIVES DE FRANCE. THESAURUS POUR L'INDEXATION DES ARCHIVES LOCALES

6. EQUIPEMENT

6.1. ENVIRONNEMENT

CARTOGRAPHIE
TA CADASTRE (1.4.)
 BATHYMETRIE

EAU
TA EAU POTABLE (6.3.); POLICE DES EAUX (1.5.)
 AMENAGEMENT DES EAUX
EP curage
EP digue fluviale
EP dragage
EP surface submersible
EP zone inondable
TA HYDRAULIQUE AGRICOLE (2.1.)

CHENAL
 COURS D'EAU
EP fleuve
EP rivière
EP ruisseau
EP torrent
TA INONDATION (1.6.)

EAU PLUVIALE
 EAU SOUTERRAINE
EP eau minérale
EP nappe phréatique
EP source

NAPPE D'EAU³¹
EP étang
EP lac
EP plan d'eau
TA INONDATION (1.6.)

PRISE D'EAU
TA IRRIGATION (2.1.)

TRAITEMENT DES EAUX USEES
EP assainissement
EP déversement des eaux usées
EP égout
EP épuration des eaux
EP fosse septique
EP station d'épuration
TA HYGIENE (10.5.)

³¹ Permet de prendre en compte les eaux non courantes, naturelles ou artificielles : marais, étang, lac, plan d'eau.

ESPACE NATUREL SENSIBLE
DEFORESTATION

EP déboisement

ZONE DE MARAIS

EP marais

EP zone marécageuse

LITTORAL

EP estran

TA AMENAGEMENT DU LITTORAL (4.1.) ; SIGNALISATION MARITIME (3.2.)

DEFENSE CONTRE LA MER

PLAGE

TA TOURISME BALNEAIRE (11.3.)

LUTTE CONTRE L'EROSION

EP dune

EP érosion

EP forêt de protection

EP protection des sols

MER

METEOROLOGIE

EP climatologie

TA CATASTROPHE NATURELLE (1.6.) ; CALAMITE AGRICOLE (2.3.)

CANICULE

INTEMPERIES

EP neige

EP orage

EP verglas

MONTAGNE

TA POLITIQUE DE LA MONTAGNE (4.1)

RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE

POLLUTION

TA CATASTROPHE NATURELLE (1.6.) ; INDUSTRIE CHIMIQUE (4.4.)

POLLUTION ATMOSPHERIQUE

POLLUTION DE LA MER

EP marée noire

POLLUTION DES EAUX

POLLUTION DU SOL

POLLUTION SONORE

POLLUTION VISUELLE

PROTECTION DE LA NATURE

ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

TA MOUVEMENT ECOLOGISTE (9.3.)

BIODIVERSITE

ESPECE PROTEGEE
TA CHASSE (11.2.); PECHE A LA LIGNE (11.2.); PECHE EN EAU DOUCE (2.3.); PECHE MARITIME (2.3.)

FAUNE SAUVAGE

*EP gibier
 EP parc zoologique
 EP zoo
 TA CHASSE (11.2.)*

FLORE SAUVAGE

EP végétation

PARC NATUREL

TA ESPACE VERT (6.3.)

RESERVE NATURELLE

SITE

*EP grotte
 EP monument naturel
 EP paysage
 EP site pittoresque
 EP site protégé*

TRAITEMENT DES DECHETS

EP collecte sélective

TA HYGIENE (10.5.)

DECHARGE PUBLIQUE

EP déchetterie

DECHET ANIMAL³²

EP produits d'équarrissage

DECHET HOSPITALIER

DECHET INDUSTRIEL

EP pollution industrielle

TA INDUSTRIE (4.4.)

DECHET RADIOACTIF

TA CENTRALE NUCLEAIRE (4.5.)

ORDURES MENAGERES

USINE D'INCINERATION

TA INSTALLATION CLASSEE (1.6.)

TRAVAUX D'UTILITE PUBLIQUE

COMMISSAIRE ENQUETEUR

EXPROPRIATION

TA AFFAIRE CIVILE (8.2.)

6.2. IMMOBILIER

³² S'emploie pour les déchets d'origine animale.

Annexe 2. Questionnaire vierge

Initialement, le questionnaire qui suit était administré et diffusé via Framaforms. Il a été envoyé par email aux services d'Archives départementales françaises. Nous avons considéré lors de la création du questionnaire d'intégrer les collectivités et les territoires français d'outre-mer (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie ainsi que les Terres australes et antarctiques françaises). La prise de contact étant difficile avec certains centres, nous avons choisi de ne tenir compte que des départements en France métropolitaine et d'outre-mer.

Enquête – L'émergence de la notion d'archives environnementales

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master 1 Métiers des archives de l'Université d'Angers, effectué par Julie-Anne Kervella et dirigé par Patrice Marcilloux, professeur des universités en archivistique à Angers (laboratoire Temps, mondes et sociétés (TEMOS – UMR 9016)).

Ce questionnaire a pour objectif de recueillir des données sur les pratiques archivistiques liées au développement de la notion d'archives environnementales.

Le temps de réponse est estimé à 10-15 mn.

Toutes les réponses sont anonymes et seront conservées et traitées dans le cadre de ce mémoire uniquement.

Si vous souhaitez apporter de plus amples informations, vous pouvez me contacter à cette adresse : julie-anne.kervella@etud.univ-angers.fr.

L'émergence et le traitement des archives environnementales

1. Dans quel département se trouve votre service ?
2. Êtes-vous personnellement en charge d'une mission concernant les archives environnementales au sein de votre service ?
 - Oui
 - Non
3. Si oui, quel poste occupez-vous actuellement ?
4. Les archives environnementales ont-elles déjà fait l'objet d'un traitement archivistique spécifique dans votre service ?

- Oui
- Non

5. Si non, est-ce en projet ?

- Oui, à court terme
- Oui, à long terme
- Non

Définition de la notion d'archives environnementales

6. Comment définiriez-vous les archives environnementales (de manière générale) ? Pensez-vous que l'utilisation de l'expression « archives environnementales » ou « archives de l'environnement » soit adaptée, claire ou mériterait-elle d'être modifiée ?

7. Quel(s) type(s) d'archive(s) considérez-vous comme des archives environnementales ?

8. Selon vous et votre expérience avec ce type d'archives, l'ancrage territorial d'un service d'archives influe-t-il sur l'intérêt porté aux archives environnementales ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

La collecte des archives environnementales

9. Quel type d'archives environnementales votre service collecte-t-il le plus ?

- Archives publiques
- Archives privées
- Ne se prononce pas

10. Quel(s) est/sont le(s) producteur(s) des archives publiques environnementales qui sont versées dans votre service ?

- Organismes nationaux
- Organismes régionaux
- Organismes départementaux
- Autres

11. Si vous avez répondu « autres », pouvez-vous détailler votre réponse ?

12. Quel(s) est/sont le(s) producteur(s) des archives privées environnementales qui sont versées dans votre service ?

- Des particuliers
- Des associations
- Des entreprises
- Autres
- Ne se prononce pas

13. Si vous avez répondu « autres », pouvez-vous détailler votre réponse ?

Collaboration et dialogue avec le(s) public(s)

14. Dans le cas où vous auriez déjà travaillé à la mise à disposition au public de ce type d'archives, quelle a été l'origine de cette initiative ?

- Demande du public universitaire
- Demande d'un public associatif
- Demande du public professionnel travaillant dans les métiers de l'environnement
- Demande de lecteurs amateurs (habitués ou occasionnels)
- Initiative du service d'archives

15. Quel(s) type(s) de public(s) consulte(nt) le plus les archives dites environnementales ?

- lecteurs amateurs
- public associatif
- public universitaire
- professionnels de l'environnement
- internautes

16. À quelle(s) fin(s) sont consultées ces archives ?

- À des fins de recherches scientifiques
- À des fins professionnelles (métiers de l'environnement)
- À des fins associatives
- À des fins personnelles

17. Si vous le souhaitez, vous pouvez détailler la nature de la collaboration avec les mondes universitaires, associatifs, amateurs ou internautes :

La valorisation des archives environnementales

18. Sur quel(s) support(s) les archives environnementales sont-elles le mieux représentées ?

| | Pas du tout représentées | Peu représentées | Moyennement représentées | Bien représentées | Type de valorisation non proposée par le service d'archives |
|--|--------------------------|------------------|--------------------------|-------------------|---|
| Expositions itinérantes | | | | | |
| Expositions virtuelles | | | | | |
| Publications thématiques du service d'archives | | | | | |
| Instrument(s) de recherche | | | | | |
| Billets en ligne | | | | | |
| Colloques, séminaires, journées d'études | | | | | |

19. Utilisez-vous d'autres supports de valorisation pour ce type d'archives ? Si oui, lesquels ?

20. À quel(s) type(s) d'instrument(s) de recherche avez-vous majoritairement recours pour communiquer ce genre d'archives ?

- Inventaire analytique
- Répertoire numérique
- Répertoire numérique détaillé
- Répertoire méthodique
- Guides de sources
- Guides de recherche

21. Pour mettre en place les instruments de recherche collaborez-vous avec des structures ou personnes en particulier ? Si oui, lesquel(le)s ?

- Pas de collaboration
- Chercheurs en humanités environnementales

- Associations de chercheurs
 - Professionnels des métiers de l'environnement
 - Service d'archives départementales
 - Autres services d'archives
 - Autres
22. Si vous avez coché « autres », indiquez les autres organismes et/ou personnes avec lesquels vous avez collaboré :
23. La valorisation de ce type d'archives a-t-elle un but de sensibilisation à l'environnement auprès du public habitué ou occasionnel du service d'archives ?
- Oui
 - Oui et la sensibilisation a vocation à toucher d'autres publics
 - Non
 - Nous ne pouvons pas répondre à cette question
- Votre opinion sur la catégorisation thématique des archives**
24. Vous qualifiez la dénomination « archives environnementales » de :
- Pertinente
 - Inutile
 - Utile
 - À modifier, les termes ne conviennent pas
 - Ne se prononce pas
25. Pour vous, l'adhésion ou la non-adhésion à ce type de catégorisation archivistique relève-t-il d'une implication du service d'archives à des thèmes d'actualité ?
- Oui
 - Non
 - Ne se prononce pas
26. Vous considérez les archives environnementales plutôt comme :
- Une mode thématique amenée à disparaître
 - Une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement
 - Ne se prononce pas



27. D'une manière générale, les catégorisations thématiques d'archives ('ex : archives économiques, du monde du travail, de l'architecture, de la jeunesse, etc.) sont, pour vous (plusieurs choix possibles) :
- Utiles à la recherche
 - Utiles au développement de l'archivistique
 - Dangereuses pour la recherche
 - Dangereuses pour l'archivistique
 - Sources de focalisation excessive sur certaines archives au détriment d'autres
 - Des modes archivistiques (passées ou en cours d'étude)
 - Autre
 - Ne se prononce pas
28. Si vous avez coché « autre », pouvez-vous expliquer votre opinion sur les catégorisations thématiques d'archives ?

Annexe 3. Réponses au questionnaire

Dans ce tableau figurent les réponses des 27 services d'archives départementales aux 28 questions qui leur ont été posées. Les réponses aux questions 1 à 3 ne sont pas communiquées. En effet, nous avons convenu dès sa création que le questionnaire resterait anonyme. Les trois premières questions concernaient le département du service d'archives et la fonction du répondant. Pour une meilleure lisibilité des réponses, nous avons aussi choisi d'organiser plusieurs parties, qui comportent plusieurs questions à la fois. Les numéros des questions figurent dans l'en-tête des colonnes. Les numéros attribués aux répondants figurent en tête de ligne.

Questions 4 à 7

| | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|-----|-------------------|---|--|
| 1 | oui | | Archives environnementales => pas clair du tout Archives de l'environnement => un peu mieux Je pense qu'il faut clarifier la notion | Archives publiques des services de la Préfecture, DREAL, DDPP, DRAAF et associations de service public liées à l'environnement (ADEME par ex) ; agences de l'eau. ONF, etc... Archives privées du monde associatif liées à l'environnement Archives politiques et syndicales Archives de sociétés privées (aménageurs, BTP, etc.) |
| 2 | non | non | je n'avais jamais pensé à définir une catégorie d'archives par la notion d'archives environnementales ou archives de l'environnement. En effet cette notion pourrait faire penser qu'il n'existe qu'un ou que quelques producteurs d'archives liés aux questions environnementales ou que la compétence environnement serait la seule compétence de ce producteur ce qui est rarement le cas. | je considère comme archives environnementales les archives publiques produites par les services de l'état et des collectivités territoriales qui ont compétence sur ce domaine de contrôle, de l'agrément et de la protection de l'environnement, les archives des associations de défense de l'environnement, les archives privées de société liés aux thématiques environnementales. |
| 3 | non | non | L'expression me paraît peu évidente. Il existe des archives produites par les services de l'Etat ou des collectivités en charge des questions environnementales, des archives d'associations ou de militants, voire de partis politiques... Quel sens cela aurait-il de les rassembler sous une même dénomination ? | Archives publiques : fonds de la DDT, anciens fonds de la DDA, voire de la DDE, etc. Archives privées : archives d'associations ou de militants, de partis politiques, etc. |
| 4 | non | oui, à long terme | archives de l'environnement est plus adapté et préférable | archives liées aux paysages et sites naturels; aux paysages et sites façonnés par l'homme (sites agricoles et industriels); ressources naturelles; nature, flore et faune; incidences humaines sur environnement (pollution, catastrophes industrielles, transports); |



| | | | | |
|---|-----|-----|--|---|
| | | | | mers et océans; vie du littoral; mouvement politique écologie; Définition en somme très large donnée à l'environnement |
| 5 | non | non | Archives de l'environnement apparaît plus exact mais archives environnementales est séduisant. | en rapport avec la pollution, les risques technologiques et naturels, les installations classées et plus largement les activités industrielles qui génèrent des déchets. |
| 6 | oui | | L'expression archives environnementales peut regrouper des tas de choses : protection de l'environnement, développement durable, procédures réglementaires (installations classées), voies navigables, gestion des forêts, catastrophes naturelles, etc. Oui et non : d'un côté elle rassemble beaucoup d'éléments, qui pris ensemble, donne la pleine mesure de l'environnement d'un territoire mais en même temps, elle touche trop de thématiques diverses. | Dossiers IPCE de la Préfecture, politiques de protection de l'environnement (défense pour le hamster d'Alsace) portées par le Département du Bas-Rhin, gestion des forêts par l'ONF. |
| 7 | non | non | Pour l'instant nous n'avons pas de réflexion spécifique sur ce que vous appelez les archives environnementales ; nous avons d'autres "chantiers" bien sûr mais pas celui-ci. En filigrane dans la collecte et le traitement cependant une attention particulière aux inondations, feux de forêts, pollution (présence de grosses entreprises polluantes qui ont impacté d'importants secteurs géographiques : mine d'or de Salsigne, Formica etc.) De premier jet sans réfléchir je dirais qu'il y a les archives qui concernent l'environnement tel qu'il est (statistiques et relevés des forestiers, agricoles...), tel qu'il est touché (pollutions, feux de forêts etc.), tel qu'il est aménagé (travaux d'aménagement des rivières). Les termes proposés ne me paraissent pas signifiants quant à l'axe qu'il représente (de quoi parle-t-on, de tous ces aspects ?) | tout ce qui concerne notre environnement des eaux et forêts en passant par les installations classées, les archives des DRIRE, tout ce qui concerne dans l'Aude spécifiquement les phénomènes d'inondations et feux de forêts : points sur lesquels nous sommes vigilants. |
| 8 | non | non | Dans le contexte de mon poste d'archiviste chargée de la collecte des archives publiques, les archives "environnementales" ou "de l'environnement" concernent essentiellement les services qui assurent le suivi et le contrôle des activités liées à l'environnement (installations classées, risques environnementaux, sécurité sanitaire des personnes, tourisme, usages des ressources...). pour ma part je n'utilise pas "archives environnementales" mais plutôt archives de l'environnement (comme pour les archives de l'enseignement, on ne parle pas d'archives éducatives mais plutôt d'archives de l'éducation) mais c'est un avis personnel. | cf ma réponse du dessus essentiellement : des dossiers d'autorisations et de contrôle des installations classées, des établissements touristiques mais également des dossiers d'utilisation et de suivi des ressources en eau (ou tout autre ressources terrestres) et tout ce qui s'y rapporte : dossier d'analyses et de contrôle, de création de puits... et enfin tout ce qui touche aux activités annexes dans la nature et à leur impacts. |

| | | | | |
|----|-----|-----|---|---|
| 9 | non | non | Les archives portant sur des problématiques environnementales (protection de la nature et de la biodiversité, écologie, pollutions etc..). | Une diversité d'éléments portant sur les thèmes déclinés ci-dessus (procès intentés par des associations de protection de la nature, pétitions contre l'installation d'une usine polluante, dossiers d'installations classées considérées comme polluantes ICPE, délibérations & décrets municipales/départementales/régionales sur la protection d'un espace naturel...). Les services s'occupant d'environnement sont multiples et les versements sont ceux des différents producteurs. Par exemple la Direction des service de l'environnement et de l'assainissement est en charge des égouts et du traitement de l'eau mais pas d'écologie ou d'espaces verts qui sont gérés par un autre service au département. Les installations classées et polluantes relèvent de la préfecture. |
| 10 | oui | | Le terme "archives environnementales" recourent des acceptations variées et permet de regrouper sous un même vocable des réalités et des fonds parfois très différents. En ce sens il peut être parfois mal compris ou trop largement utilisé et nécessite une définition de ce qu'on entend vraiment par cette expression. | Ce sont en 1er lieu les archives produites par des services, organismes privés ou publics chargés de définir, mettre en oeuvre, mener une politique ou des actions environnementales. Il s'agit pour moi de son sens primaire. Ce terme peut avoir un sens secondaire avec des archives produites par d'autres organismes ou institutions dont l'aspect environnemental n'est pas la mission principale mais dont les archives peuvent éclairer le chercheur sur la question environnementale. Ainsi des dossiers d'autorisation d'installations classées du 19° qui n'ont pas été produits pour un répondre initialement à un besoin environnemental sont aujourd'hui fort utiles pour comprendre les différents usages qui ont pu se succédés sur un site industriel, connaitre d'éventuelles pollutions, accidents industriels etc... |
| 11 | non | non | Il s'agit des archives touchant de près ou de loin à l'environnement au sens large (protection de l'environnement, équipements territoriaux, aménagement du territoire...) | Il s'agit des archives produites par les préfectures (dossiers d'installations classées), par les directions régionales de l'Environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), par les anciennes directions départementales de l'Equipement (DDE), par les directions départementales des Territoires (DDT) et par les services Environnement des conseils départementaux notamment. |
| 12 | non | non | Le plus clair pour moi : Archives des administrations chargées de missions relatives à l'environnement | Direction de l'environnement du Conseil départemental, Direction départementale des Territoires, Direction départementale de protection des populations, ONF, syndicats de traitement des déchets, Compagnie nationale du Rhône, Office national de la chasse et de la faune sauvage, |
| 13 | oui | | Je ne trouve pas le terme pertinent : on ne comprend pas si vous entendez "archives permettant de faire l'histoire de | voir ma réponse à la question précédente. Pour répondre à la question de la page précédente, bizarrement posée avant celles-ci, |

| | | | | |
|----|-----|-----|--|--|
| | | | <p>"l'environnement", ce qui peut inclure toute sortes d'archives n'ayant rien a priori rien d'environnemental (cf exemple bien connu des registres paroissiaux) ou "archives des administrations ayant compétence en matière d'environnement".</p> | j'ai pris en compte les archives des administrations ayant l'environnement comme compétence (DRAE, DIREN, puis DREAL). |
| 14 | oui | | <p>"Archives environnementales" est à mon sens pas clair quant au domaine traité. Je pense que "archives de l'environnement" ou "archives sur l'environnement" seraient plus adaptés.</p> | Archives des services de la DDT, DREAL et associations privées de mission de service public. |
| 15 | non | non | <p>On peut considérer qu'il s'agit des documents liés à la protection de l'environnement, ou qui ont un impact sur ce dernier. L'étude de ces types de dossier à travers le temps permet de mieux connaître et comprendre l'évolution de notre environnement.</p> | Dossiers d'installations classées pour la protection de l'environnement, dossiers des réserves naturelles, dossiers liés à l'exploitation et à la gestion des forêts, aux aménagements fonciers et remembrements, aux cours d'eaux, lacs, canaux, à la politique agricole et l'agriculture en général, etc. |
| 16 | oui | | <p>C'est un terme très général et couvre beaucoup de domaine. En outre, des documents cartographiques sur les limites et l'évolution du trait de côtes par exemple peut aussi bien intéresser un chercheur travaillant sur une thématique environnementale qu'un archéologue se posant la question de cette évolution pour dater un artefact découvert sur l'estran. Il peut exister des fonds très spécifiques à ce thème comme d'autres qui de premier abord n'en sont pas directement liés. C'est ce qui fait l'intérêt des archives et des fonds. Un même document, un même fonds peut avoir différentes entrées, différents intérêts historiques.</p> | <p>En premier lieu les fonds émanant d'institutions publiques ou privées en rapport avec le thème (conservatoire du littoral, ifremer, IGN, service de l'environnement de la préfecture, etc.).</p> |
| 17 | non | non | <p>Terme trop généraliste devant être précisé</p> | installations classées, eaux et forêts, affaires maritimes, urbanisme, hygiène et salubrité, infrastructure, voirie... |
| 18 | oui | | <p>L'expression a l'inconvénient de présenter les archives "environnementales" comme un ensemble cohérent et défini ; or de très multiples sources peuvent éclairer les relations entre l'Humain et son environnement (voir question suivante).</p> | Archives relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), à l'urbanisme, aux réseaux (de déplacement comme d'énergies), aux activités minières, à l'agriculture, à la pêche, à la chasse, aux forêts, aux fleuves, étangs et rivières, etc. De même, on peut s'intéresser aux archives produites par des associations de défense de l'environnement. |
| 19 | oui | | <p>Archives produites et reçues par les administrations, associations et entreprises oeuvrant dans le domaine de l'environnement (surveillance, protection, surveillance et autorisation des activités ayant un impact sur le milieu).</p> | Dossiers d'affaires, dossiers de sites, dossiers de déclaration / autorisation, relevés, photographies. |
| 20 | oui | | <p>Personnellement, je trouve que le terme "archives de l'environnement" serait plus clair que archives environnementales</p> | <p>Les archives liées à</p> <ul style="list-style-type: none">- la définition des protections de l'environnement : définition des périmètres et études de protections- le suivi des installations classées |



| | | | | |
|----|-----|-----|---|---|
| | | | | <ul style="list-style-type: none"> - le suivi des zones naturelles (gestion des ressources hydriques, suivi des ENS) - la surveillance des pollutions |
| 21 | non | non | <p>Archives produites par des organismes publics ou privés ayant une mission ou une activité en lien avec la nature et l'environnement. Les deux termes proposés ne sont pas clairs d'emblée, le périmètre étudié mérite d'être précisé.</p> | <p>Études sur les milieux naturels, études relatives aux impacts humains sur ces milieux, dossiers pédagogiques ou d'animation pour sensibiliser à la protection de la nature et de l'environnement, dossiers d'opérations ou d'actions réalisées pour réduire les effets néfastes de l'intervention humaine sur la qualité de l'air, de l'eau, les ressources naturelles, la biodiversité (par exemple : combat d'une association sur une affaire, enquête publique, dossier loi sur l'eau, mesures compensatoires), dossiers de gestion des milieux naturels dans leurs aspect relatif à la prévention des catastrophes naturelles (par ex. la surveillance des crues).</p> <p>Dossiers de constitution de réserves naturelles protégées, d'entretien, de préservation et de mise en valeur de sites naturels.</p> <p>Dossiers des commissions spécialisées.</p> <p>Dossiers publics de contrôle, police, justice en application de la législation (code de l'environnement notamment) : installations classées, police de l'eau, de la pêche, de la chasse, affaire de pollution, ...</p> <p>Dossiers relatifs à la gestion des déchets.</p> |
| 22 | oui | | <p>Les archives environnementales sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support (même oral), produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans le cadre de leur activité liée à l'environnement dans sa définition la plus large, à savoir : comme l'ensemble des phénomènes et interactions en relation avec l'ensemble des composants naturels de la planète Terre, comme l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux,...</p> <p>À ce titre, l'expression archives de l'environnement mériteraient d'être modifiée en ce sens : "archives de la protection de la nature et de l'environnement". Cette expression permettrait de tenir compte du concept très vaste et général d'environnement, tout en mettant en lumière un sujet de société et des rapports avec le vivant.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Archives d'origines privées associatives (associations militantes, associations de riverains et de qualité de vie, associations naturalistes, associations d'éducation et de sensibilisation à la nature et à l'environnement, fédérations de pêche et de chasse, associations de randonneurs...) ; - Archives de partis politiques - Archives de personnalités (ex. Jean-Pierre Raffin, ancien président de France Nature Environnement -> don en 2015 aux Archives nationales) ; - Archives d'origines privées produites par des cabinets/bureaux d'experts (études d'impacts, études géologiques, études hydrogéologiques, ...) ; - Archives des réserves naturelles (mission de service public souvent gérées par des associations comme la SNPEN qui gère les RN de Beaulieu et de Camargue) ; - Archives juridiques d'origines privées (exemple : cabinets d'avocats spécialisés sur l'environnement comme le cabinet de Madame Lepage) ; |



| | | | | |
|----|-----|-----|---|---|
| | | | | <ul style="list-style-type: none"> - Archives d'entreprises en relation avec la nature et l'environnement ; - Archives publiques de l'État et de ses services déconcentrés (Ministère de l'environnement, DREAL, DDT, Conseils départementaux, communes...). <p>NB : les typologies documentaires sont quant à elles très nombreuses. Elles vont des instructions ministérielles (ex : loi littorale), aux documents statutaires d'une associations (ex : comptes rendus d'assemblées générales), aux données et études (IBC, ZNIEFF, études d'impacts...), aux actions et activités à proprement parlé, aux témoignages oraux, jusqu'à la documentation produite (ouvrages, flyers et brochures).</p> |
| 23 | non | non | <p>Je préfèrerais l'expression "archives relatives à l'environnement". Pour moi ce sont les documents relatifs aux actions humaines sur le milieu naturel, les interactions entre milieu et activités humaines.</p> | <p>Plusieurs types de documents sont concernés, de façon très large. Il n'y a pas de typologie particulière. C'est plutôt la typologie classique d'un service public par exemple, dont les missions et activités porteraient sur des activités humaines à risque, contrôlées ou pas, mais aussi les politiques publiques en matière de préservation de l'environnement. On peut intégrer également les documents produits par les acteurs para-publics, associatifs, privés...</p> |
| 24 | non | | <p>Les archives environnementales peuvent être à la fois les archives relatives aux questions environnementales (protection de l'environnement, développement durable, installations classées, risques...) ; les archives produites par les services publics compétents en matière de mise en œuvre de la politique environnementale (par exemple, service départemental des espaces naturels sensibles etc.) ; les archives privées produites par les associations engagées dans ce domaine.</p> <p>Peu importe l'expression employée, mais il convient de la définir et de l'expliquer dès le départ.</p> | <p>Cela peut être très large.</p> <ul style="list-style-type: none"> - dossiers de création et de gestion des ENS et des réserves naturelles, - dossiers d'installations classées, - dossiers de gestion forestière, - dossiers de construction de centrales de traitement de l'eau / d'épuration... - inventaires du patrimoine naturel (arbres remarquables, sites protégés...) - dossiers de gestion des littoraux (mers et lacs), des cours d'eau... - dossiers d'élaboration des plans de prévention des risques (inondations, avalanches, qualité de l'air...) - gestion de la flore et de la faune, - POS, PLU, PLUI... - dossiers judiciaires (pollutions...) <p>Et il y en a beaucoup d'autres !</p> |
| 25 | non | non | <p>Archives environnementales : Provenant de tout service de l'environnement et dépendant du ministère de l'environnement autrefois et de l'écologie aujourd'hui.</p> | <p>Archives provenant Direction De l'équipement (DDE), Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL), ONF, Service de l'environnement de la Préfecture, DIREN...</p> |



| | | | | |
|----|-----|-----|---|---|
| 26 | non | non | Je pense qu'il conviendrait davantage de parler d'archives d'intérêt environnemental, comme on parle de celle relevant de la sécurité ou de l'ordre public. | Toutes archives portant sur ces matières, comme l'indique la définition large des archives du code du patrimoine. |
| 27 | non | non | Documents permettant de retracer ou connaître l'histoire de l'environnement (climat, nature, espèces animales et végétales) | Installations classées Documents de suivi de pollution ou catastrophes naturelles Plans de gestion de forêts Gestion des cours d'eau |



Questions 8 à 11

| | 8 | 9 | 10 | | | | | 11 |
|----|--------------------|--------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|--------|--------------------|---|
| | | | organismes nationaux | organismes régionaux | organismes départementaux | autres | ne se prononce pas | |
| 1 | non | Archives publiques | | X | X | X | | associations chargées de mission de service public ; antennes déconcentrées de services nationaux |
| 2 | non | Archives publiques | | | X | | | |
| 3 | non | Archives publiques | | | X | | | |
| 4 | oui | Archives publiques | X | X | X | | | |
| 5 | ne se prononce pas | Archives publiques | | X | X | | | |
| 6 | oui | Archives publiques | | X | X | | | |
| 7 | oui | Archives publiques | | | X | | | |
| 8 | non | Archives publiques | X | X | X | | | |
| 9 | oui | Archives publiques | | | X | | | |
| 10 | ne se prononce pas | Archives publiques | | | X | | | |
| 11 | oui | Archives publiques | | | X | | | |
| 12 | oui | Archives publiques | | | X | | | |
| 13 | ne se prononce pas | Archives publiques | | X | X | | | |
| 14 | oui | Archives publiques | | | X | | | |

| | | | | | | | | | |
|----|--------------------|--------------------|---|---|---|---|--|--|--|
| 15 | non | Archives publiques | | X | X | | | | |
| 16 | oui | Archives publiques | X | | X | | | | |
| 17 | oui | Archives publiques | | X | X | | | | |
| 18 | ne se prononce pas | Archives publiques | | | X | | | | |
| 19 | ne se prononce pas | Archives publiques | | X | X | | | | |
| 20 | non | Archives publiques | | | X | | | | |
| 21 | oui | Archives publiques | | X | X | | | | |
| 22 | oui | Archives publiques | X | X | X | | | | Projet de recevoir différentes archives d'origines privées dans un avenir proche |
| 23 | non | Archives publiques | | | X | X | | | Entreprises privées |
| 24 | ne se prononce pas | Archives publiques | | | X | | | | |
| 25 | oui | Archives publiques | | X | X | | | | |
| 26 | ne se prononce pas | Archives publiques | | | X | | | | |
| 27 | non | Archives publiques | X | X | X | | | | |

Questions 12 à 14

| | 12 | | | | | 13 | 14 | | | | |
|----|------------------|------------------|-----------------|--------|--------------------|----|---------------------------------|--------------------------------|---|---|----------------------------------|
| | Des particuliers | Des associations | Des entreprises | Autres | Ne se prononce pas | | demande du public universitaire | demande d'un public associatif | demande du public professionnel travaillant dans les métiers de l'environnement | demande de lecteurs amateurs (habitués ou occasionnels) | initiative du service d'archives |
| 1 | X | X | X | | | | | | | | X |
| 2 | | X | | | | | | | X | | |
| 3 | X | X | | | | X | | | | | |
| 4 | | | | X | | | | | X | | X |
| 5 | | | X | | | | | | | | X |
| 6 | X | X | | | | | | | X | | |
| 7 | | | X | | | X | | | X | | |
| 8 | | | | X | | X | | | X | X | |
| 9 | X | X | X | | | | | | | | X |
| 10 | | X | | | | X | | | X | | X |
| 11 | X | X | | | | | | | X | | |
| 12 | | | | X | | | | | X | | |
| 13 | | | | | X | | | | | | X |
| 14 | | X | | | | | | | X | | |
| 15 | | X | X | | | | | | X | X | |
| 16 | X | X | | | | X | | | X | X | |
| 17 | | X | X | | | | | | X | | |
| 18 | X | X | | | | | | | X | | X |
| 19 | | X | | | | X | | | X | X | |
| 20 | | | | X | | | | | X | | |
| 21 | X | | | | | | X | | | | X |
| 22 | | | | X | | X | X | | X | | X |
| 23 | | | X | | | X | X | | X | | |
| 24 | | X | | | | X | | | X | | X |
| 25 | | | | X | | X | | | X | | |
| 26 | | X | | | | | | | X | | |



| | | | | | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|---|--|--|---|--|---|--|---|--|--|
| 27 | | | | X | | | X | | X | | X | | |
|----|--|--|--|---|--|--|---|--|---|--|---|--|--|



Questions 15 à 17

| | 15 | | | | | 16 | | | | 17 |
|----|---------------------|--------------------|-----------------------|-------------------------------------|--------------|--|--|--------------------------|--------------------------|---|
| | lecteur s amateu rs | public associa tif | public universita ire | professionne ls de l'environnem ent | internau tes | à des fins de recherche s scientifiq ues | à des fins professionnel les (métiers de l'environnem ent) | à des fins associati ves | à des fins personnel les | |
| 1 | X | X | | X | | X | X | | X | |
| 2 | | | | X | | | X | | | |
| 3 | | | X | | | X | | | | |
| 4 | | | X | X | X | | X | | | |
| 5 | X | | X | | | X | | | X | |
| 6 | | | | X | | | X | | | |
| 7 | | | X | X | | X | X | | X | |
| 8 | | | | X | | X | X | | X | |
| 9 | X | | X | X | | X | X | | X | |
| 10 | | | | X | | | X | | | <p>Il faut souligner le travail de recensement des sites industriels et activités de service entrepris par le BRGM afin de mettre à jour l'inventaire historique régional de la base de données BASIAS (http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basias/donnees#/) qui a été constitué grâce au dépouillement dans différents centres d'archives de milliers de dossiers d'installations classées. Cette base permet de connaître l'historique de l'occupation d'un site industriel et d'identifier d'éventuelles pollutions, permettant ainsi aux pouvoirs publics et aux aménageurs de connaître les contraintes et les enjeux de chaque site (ainsi que les coûts de dépollution). Voici donc un bel exemple de l'utilité des archives dans l'aide à la décision. A partir de ces fiches, des renvois vers les cotes consultées sont faits et les informations sont régulièrement utilisées pour répondre, par</p> |

| | | | | | | | | | |
|--------|---|---|---|--|---|---|---|--|---|
| | | | | | | | | | exemple, aux bureaux d'études environnementaux chargés de l'étude d'un site industriel à réaménager. |
| 1 1 | | | X | | | X | | | |
| 1 2 | | | X | | | X | | | |
| 1 3 | | X | X | | | X | | | |
| 1 4 | | | X | | | X | | | |
| 1 5 | | | X | | X | X | | | |
| 1 6 | | X | X | | X | X | | | Dans le cadre de recherches universitaires et administratives, les Archives ont été amenés à collecter, classer et mettre en valeur des documents relatifs au conséquence de la tempête Xynthia en Charente-Maritime. De nombreux historiens et géographes ont travaillé sur nos fonds avec un regard plus "environnemental" sur les documents recherchés et consultés. Les cartes anciennes, les travaux de défenses contre la mer ont été étudiés différemment. |
| 1 7 | | X | X | | | X | | | |
| 1 8 | X | | X | | | X | X | | |
| 1 9 | | | X | | | X | | | |
| 2 0 | | | X | | | X | | | |
| 2 1 | | | X | | X | X | | | |
| 2 2 | | X | | | X | | | | 2018-2019 - Participation et accueil du comité de pilotage dans le cadre de l'opération d'inventaire des archives privées de la protection de la nature et de l'environnement en région Centre Val de Loire par l'Association |

| | | | | | | | | | |
|--------|--|---|---|---|--|---|---|---|--|
| | | | | | | | | | de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE), soutenu par la région Centre Val de Loire et France Nature Environnement (FNE). |
| 2 3 | | X | X | X | | X | X | | |
| 2 4 | | | X | X | | X | X | | |
| 2 5 | | | X | X | | X | X | | |
| 2 6 | | | | X | | | X | | |
| 2 7 | | | | X | | | X | X | |



Questions 18 à 19

| | 18 | | | | | | 19 |
|----|---|---|---|--------------------------|---|---|---|
| | Expositions itinérantes | Expositions virtuelles | Publications thématiques du service d'archives | Instruments de recherche | Billets en ligne | Colloques, séminaires, journées d'études | |
| 1 | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | bien représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | Exposition, ateliers pédagogiques |
| 2 | pas du tout représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | pas du tout représentées | peu représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | |
| 3 | bien représentées | pas du tout représentées | peu représentées | moyennement représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | pas du tout représentées | |
| 4 | moyennement représentées | moyennement représentées | pas du tout représentées | bien représentées | pas du tout représentées | peu représentées | |
| 5 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | peu représentées | moyennement représentées | pas du tout représentées | peu représentées | |
| 6 | peu représentées | peu représentées | peu représentées | moyennement représentées | peu représentées | peu représentées | |
| 7 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | bien représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | non |
| 8 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | peu représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | |
| 9 | bien représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | moyennement représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | bien représentées | Catalogue d'exposition |
| 10 | peu représentées | pas du tout représentées | moyennement représentées | bien représentées | peu représentées | peu représentées | |
| 11 | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | moyennement représentées | moyennement représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | |
| 12 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | bien représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | |
| 13 | pas du tout représentées | bien représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | bien représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | bien représentées | Nous avons actuellement une exposition fixe (bizarre que vous n'ayez pas proposé cet objet) sur ce thème. |



| | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|-----|
| 14 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | moyennement représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | |
| 15 | peu représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | moyennement représentées | bien représentées | moyennement représentées | peu représentées | |
| 16 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | peu représentées | bien représentées | peu représentées | bien représentées | |
| 17 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | moyennement représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | |
| 18 | moyennement représentées | peu représentées | peu représentées | bien représentées | moyennement représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | |
| 19 | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | bien représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | |
| 20 | peu représentées | peu représentées | pas du tout représentées | peu représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | |
| 21 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | moyennement représentées | peu représentées | peu représentées | non |
| 22 | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | moyennement représentées | moyennement représentées | moyennement représentées | bien représentées | |
| 23 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | moyennement représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | |
| 24 | peu représentées | peu représentées | moyennement représentées | bien représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | moyennement représentées | |
| 25 | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | moyennement représentées | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | |
| 26 | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | type de valorisation non proposée par le service d'archives | |
| 27 | pas du tout représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | moyennement représentées | pas du tout représentées | pas du tout représentées | |



Questions 20 à 21

| | 20 | | | | | | 21 | | | | | | |
|----|-----------------------|----------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------|---------------------|----------------------|---|----------------------------|---|-------------------------------------|----------------------------|--------|
| | inventaire analytique | répertoire numérique | répertoire numérique détaillé | répertoire méthodique | guides de sources | guides de recherche | Pas de collaboration | Chercheurs en humanités environnementales | Associations de chercheurs | Professionnels des métiers de l'environnement | Services d'archives départementales | Autres services d'archives | Autres |
| 1 | | X | X | | | | X | | | | | | |
| 2 | | X | | | | | X | | | | | | |
| 3 | | X | X | | | | X | | | | | | |
| 4 | | | | X | X | | | | | X | | | |
| 5 | X | | | | | X | X | | | | | | |
| 6 | | | X | | X | | X | | | | | | |
| 7 | | | X | | | | X | | | | | | |
| 8 | | | X | X | | | X | | | | | | |
| 9 | | X | X | | | | | | | | | | X |
| 10 | | | | X | X | X | X | | | | | | |
| 11 | | X | X | | | | X | | | | | | |
| 12 | | | X | | | | X | | | | | | |
| 13 | | | X | X | | | X | | | | | | |
| 14 | | X | | X | | | X | | | | | | |
| 15 | | X | X | X | | | X | | | | | | |
| 16 | | | X | X | | | X | | | | | | |
| 17 | | | X | | | | X | | | | | | |
| 18 | | | | X | X | | X | | | | | | |
| 19 | | | X | | | | | | | | | | X |
| 20 | | | X | | | | X | | | | | | X |



| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------|--|---|---|--|---|---|---|---|--|--|---|--|--|--|---|
| 2 1 | | | X | | | X | | | | | | | | | |
| 2 2 | | | | | X | | | | | | X | | | | |
| 2 3 | | | X | | | | X | | | | | | | | |
| 2 4 | | | X | | | X | X | X | | | | | | | |
| 2 5 | | X | | | | | | X | | | | | | | |
| 2 6 | | X | | | | | | X | | | | | | | |
| 2 7 | | | X | | | | | X | | | | | | | X |



Questions 22 à 26

| | 22 | 23 | 24 | | | | 25 | 26 |
|----|--|---|------------|---------|-------|---|--------------------------|---|
| | | | pertinente | inutile | utile | à modifier, les termes ne convienient pas | ne se prononce pas | |
| 1 | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | X | | X | | non | ne se prononce pas |
| 2 | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | | | X | oui | ne se prononce pas |
| 3 | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | X | | X | | oui | une mode thématique amenée à disparaître |
| 4 | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | | X | | oui | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 5 | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | X | | | non | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 6 | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | X | X | | oui | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 7 | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | | X | | ne se prononce pas | ne se prononce pas |
| 8 | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | | X | | non | ne se prononce pas |
| 9 | Les producteurs de ces archives qui nous expliquent l'intérêt de certains dossiers techniques et le vocabulaire utilisé. | oui et la sensibilisation a vocation à toucher d'autres publics | X | | | | oui | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 10 | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | | X | | non | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |

| | | | | | | | | |
|----|--|---|---|---|---|---|--------------------|---|
| 11 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | X | | | oui | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 12 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | X | | | oui | ne se prononce pas |
| 13 | | oui et la sensibilisation a vocation à toucher d'autres publics | X | | | | oui | une mode thématique amenée à disparaître |
| 14 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | X | | ne se prononce pas | ne se prononce pas |
| 15 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | | X | non | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 16 | | oui et la sensibilisation a vocation à toucher d'autres publics | X | X | | | oui | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 17 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | X | | non | ne se prononce pas |
| 18 | | non | | | X | | non | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 19 | Producteurs des archives | non | | | X | | non | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 20 | Travail avec le BRGM pour compléter les informations de la base Basias | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | X | | non | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 21 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | X | X | | oui | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 22 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | X | | X | | oui | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 23 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | X | | | | oui | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |

| | | | | | | | | |
|----|--|---|---|--|---|---|--------------------|---|
| 24 | | oui et la sensibilisation a vocation à toucher d'autres publics | | | X | | non | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 25 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | X | | | | ne se prononce pas | une nouvelle thématique archivistique qui mérite un approfondissement |
| 26 | | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | X | | ne se prononce pas | ne se prononce pas |
| 27 | BRGM pour élaboration de la base de données BASIAS | nous ne pouvons pas répondre à cette question | | | | X | non | ne se prononce pas |



Questions 27 à 28

| | | | | | | | | | | 28 |
|----|-----------------------|--|-------------------------------|----------------------------------|--|--|-------|--------------------|--|--|
| | utiles à la recherche | utiles au développement de l'archivistique | dangereuses pour la recherche | dangereuses pour l'archivistique | sources de focalisation excessive sur certaines archives au détriment d'autres | des modes archivistiques (passées ou en cours d'étude) | autre | ne se prononce pas | | |
| 1 | | | | X | X | X | | | | |
| 2 | | | | | | X | | | | |
| 3 | | | | | | X | X | | | |
| 4 | X | X | X | | | | | | | |
| 5 | X | | | | | | | | | |
| 6 | X | | X | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | X | | |
| 8 | X | | | | | X | X | | | |
| 9 | X | | | | | | | | | |
| 10 | X | | | | | | | | | |
| 11 | X | | | | | | | | | |
| 12 | X | | | | | | | | | |
| 13 | | | | X | X | X | | | | |
| 14 | | | | | | X | | | | |
| 15 | X | X | | | | | | | | |
| 16 | X | | X | X | | | | | | Les catégorisations thématiques sont à la fois très intéressantes pour la recherche et les chercheurs mais dangereuses également d'un point de vu recherche et archivistique; Certains documents comme je vous l'ai évoqué précédemment peuvent concerner plusieurs thématiques de recherches et ce qui ne relève pas de ce domaine en 2020 le sera peut-être dans 50 ans. C'est une base de travail pour nos lecteurs et pour nous archivistes mais il faut surtout apprendre à nos lecteurs à bien |

| | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|--|--|
| | | | | | | | | maîtriser les institutions et les productions administratives (mais aussi privées) pour rechercher les documents dont ils ont besoin et qui ne sont pas forcément répertoriés et classés dans une rubrique "archives environnementales". |
| 17 | | | | | | X | | inutile |
| 18 | X | X | | | | | | |
| 19 | X | | | X | | | | |
| 20 | X | | | | X | | | |
| 21 | X | | | | | | | |
| 22 | X | X | | | | | | |
| 23 | X | X | | X | | | | |
| 24 | X | | | | | | | |
| 25 | X | | | X | | | | |
| 26 | | | X | X | | | | |
| 27 | | | | | | X | | Il s'agit de différentes approches des fonds d'archives qui ne modifient pas nécessaire leur collecte et leur composition. |

Annexe 4. Grille d'entretien (oral)

Cette annexe comporte la grille d'entretien qui a permis la conduite de l'enquête orale. Les entretiens semi-directifs nécessitaient une grille qui encourageait les réponses ouvertes et invitait le témoin à évoquer ses souvenirs dans l'ordre qu'il le souhaitait. Elle est organisée en thèmes et sous-thèmes et a servi de base pour constituer les inventaires chrono-thématiques.

| Thèmes | Sous-thèmes |
|--|---|
| Présentation | Nom/Prénom |
| | Fonction(s) |
| | Institution(s) de rattachement |
| | Vision des archives d'un point de vue personnel |
| | Vision des archives d'un point de vue professionnel |
| Définition de la notion d'archives de l'environnement | Définition personnelle |
| | Différents types d'archives de l'environnement |
| | Matérialité des archives (supports, conditions de conservation) |
| | Point de départ de la définition (en lien avec l'historiographie environnementale ; en lien avec l'actualité ; en lien avec la demande du public ?) |
| | Opinion sur la catégorisation des archives (archives du monde du travail, de l'architecture, de la jeunesse, du féminisme) |
| La chaîne archivistique | Collecte |
| | Classement |
| | Conservation |
| | Communication |
| | Valorisation |
| Et ensuite ? Buts | Les objectifs à court terme |
| | Les objectifs à long terme |
| | Les projets à venir |
| | Les ambitions pour les archives de l'environnement (toucher un public plus large, susciter de nouvelles recherches en histoire environnementale) |
| | Les limites des archives de l'environnement (classement – cotation, description, conservation, communication) |
| Acteurs et intérêts | Associations |
| | Préservation de la mémoire |
| | Transmission de la mémoire |
| | Refus d'inventorier, de donner ou de déposer |
| | Chercheurs Le chercheur archiviste Nouveaux champs de recherche |

| | |
|---|---|
| | <p>Prééminence sur un fonds ? Des réseaux de chercheurs (RUCHE, RME, ESEH, AHPNE)</p> <p>Archivistes Position des AN / AD / AM Position de la MAP Relation archivistes/chercheurs Toucher plus de publics Sensibiliser aux questions environnementales Disparités régionales remarquables ?</p> <p>Institutions publiques Ministère de l'environnement (MAP et Comité d'histoire)</p> |
| L'importance du public et du privé | <p>Différences de traitement des archives entre public et privé La complémentarité des archives de l'environnement publiques et privées</p> |
| Convictions personnelles | <p>Convictions politiques Convictions écologiques Le chercheur/l'archiviste archivé ? (archiver ses propres recherches ; déposer les archives des acteurs de l'environnement aux AD ou aux AN)</p> |

Annexe 5. Grille d'entretien (écrit)

Cette annexe comporte la grille d'entretien ayant servi pour les entretiens écrits. Le questionnaire écrit a été élaboré à partir de la grille d'entretien orale, en suivant les mêmes questionnements. Ils ont été détaillés sous forme de questions ouvertes.

Ce questionnaire prend place dans une étude plus large questionnant l'émergence de la notion d'archives de l'environnement et le traitement de ce type d'archives, dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master 1 Métiers des archives, dirigé par Patrice Marcilloux, professeur des universités à l'université d'Angers, au sein du laboratoire Temos Temps mondes sociétés (CNRS Fre 2015).

Présentation

1. Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel, vos axes de recherche et votre implication associative ?
2. D'après votre expérience personnelle et universitaire, quel(s) rôle(s) devraient avoir les archives et archivistes dans notre société ?

Définition de la notion d'archives de l'environnement

3. Comment définiriez-vous les archives de l'environnement, en termes de définition générale, de typologies, de thématiques, de nuances à apporter ? Dans quelle mesure pensez-vous que la polysémie de la notion d'environnement conditionne la définition et le traitement des archives de l'environnement ?
4. Pensez-vous que cette définition est amenée à changer dans les années ou les décennies à venir ?
5. Selon vous, quel rôle a le contexte (contexte institutionnel, social, politique, académique, archivistique...) pour l'émergence d'une notion archivistique ?
6. Durant votre cursus, vous êtes-vous confronté à la thématisation des archives (par exemple l'émergence des thématiques archivistiques du monde du travail, de l'architecture, de la jeunesse, du féminisme, etc.) ? Pourriez-vous nous

parler de votre opinion sur la méthode et sur la pertinence de ce genre de catégorisation ?

La chaîne archivistique

7. Avez-vous un avis sur la collecte, le classement et la conservation des archives de l'environnement ?
8. D'un point de vue de chercheur, la communication des archives de l'environnement vous paraît-elle adaptée à l'exigence scientifique ?
9. Selon vous, la communication et la valorisation des archives de l'environnement doivent s'adresser prioritairement à quel(s) type(s) de public(s) ? Quelle(s) forme(s) de communication et de valorisation pensez-vous correspondre le mieux à ce type d'archives ?
10. À quel(s) type(s) de limite(s) avez-vous déjà fait face lors de recherches aux archives, sur des thématiques environnementales ? Plus généralement, quelles limites peuvent être considérées comme inhérentes à ce type d'archives, de leur collecte à leur valorisation ?

Les acteurs et perspectives d'action

11. Que pensez-vous du rôle du Ministère de l'Environnement, principalement de son Comité d'histoire et de sa Mission des archives publiques, dans le développement des archives de l'environnement ? Pensez-vous le ministère pourrait agir en faveur des archives de l'environnement, autrement que par ces deux services ?
12. Selon vous, quelle est la part jouée par les différents services d'archives publiques dans le traitement des archives de l'environnement ? Cette part devrait-elle changer à l'avenir ?

13. Sur le fondement de votre fréquentation de ces services, remarquez-vous une prise de conscience de l'émergence de ce type d'archives par les archivistes ?
14. Actuellement, quel(s) rôle(s) jouent les chercheurs et les réseaux de chercheurs en humanités environnementales (ESEH, RUCHE, etc.) dans le développement des archives de l'environnement ? La collaboration académique s'étend-elle aussi aux chercheurs en sciences biologiques ?

15. Les associations et les personnes privées sont des producteurs essentiels des archives de l'environnement, principalement celles en lien avec la protection de l'environnement. Outre cette thématique, quel(s) autre(s) type(s) d'archives privées seraient susceptibles d'intéresser à la fois les archivistes et les chercheurs ?
16. Pouvez-vous détailler le rôle que jouent les associations et personnes privées dans le développement des archives de l'environnement ? D'après vous, ces archives privées devraient-elles bénéficier d'une attention plus spécifique à l'avenir ?
17. Que pensez-vous de la collaboration actuelle entre les différents acteurs autour des archives environnementales (organisation d'opérations de collecte, élaboration d'instruments de recherche, organisation de colloques autour des archives de l'environnement, etc) ?
18. Pensez-vous qu'une certaine sensibilité personnelle aux questions environnementales, voire une conviction politique et écologique, affecte l'intérêt porté aux archives de l'environnement ? Ces facteurs pourraient-ils avoir un impact sur le traitement de ces archives à court et long terme ?

Annexe 6. Entretien avec Patrick Cavalié

Contexte

Date et lieu : 7 avril 2020 à domicile, à distance (appel téléphonique)

Contexte : Entretien mené lors du confinement engendré par la pandémie de Covid-19

Durée de l'entretien : 1 h 32 mn.

Interviewer : Julie-Anne Kervella

Prise de son : L'appel complet a été enregistré à l'aide d'un enregistreur installé sur le téléphone portable. L'audio, enregistré en format .mp3, a été converti en format .wav. L'entretien en tant que tel a ensuite été séparé du reste de l'appel. La retouche a été faite sur le logiciel Audacity.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate

Biographie du témoin

Patrick Cavalié est archiviste à la Mission des archives publiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Inventaire chrono-thématique

| Temps | Thématiques |
|--------------|--|
| 0.00 – 0.25 | Annonce |
| 0.25 – 3.28 | Parcours professionnel <ul style="list-style-type: none">- Conducteur de travaux / Formation d'ingénierie et de formateur- Inspection au Conseil général de Ponts-et-chaussées- Mission archives : état des versements + politique d'informatisation |
| 3.29 – 14.46 | Poste et responsabilités au Ministère de l'environnement <ul style="list-style-type: none">- Site internet des archives du ministère- Dons au début des années 2000 : de l'association les Amis de la Terre ; d'un spécialiste de la science des risques ; de l'Institut des risques ; don de Serge Antoine- Problématiques liées au déménagement- Relations avec le Ministère de l'équipement- Fusion des ministères |

| Temps | Thématiques |
|-------------------|--|
| 14.47 - 33.37 | Engagement dans l'AHPNE <ul style="list-style-type: none"> - Création de l'association - Réalisation d'inventaires d'archives d'associations - Création d'un site pour les inventaires d'associations - Opération Finistère - Opération Seine-Maritime - Opération Centre-Val de Loire - Objectifs au long terme - Mise en ligne du guide des sources - Futures opérations : contact avec AD et associations de grande ampleur |
| 33.38 – 42.52 | Définition et typologie des archives de l'environnement |
| 42.53 – 47.06 | Autres chantiers sur les archives de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Travail avec l'équipe Adamante - Outre-mer |
| 47.07 – 49.05 | Définition et typologie des archives de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Plan de classement des AD des Landes - Consultation des archives par les chercheurs |
| 49.06 – 54.00 | Intérêt pour les archives de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - À l'étranger (Allemagne, Belgique) - Influence de l'écologie politique - Réflexion sur la mise à disposition d'outils de recherche pour les chercheurs - Environnement et citoyenneté |
| 54.01 – 1.06.54 | Valorisation et publics ciblés <ul style="list-style-type: none"> - Services administratifs, associations et personnalités, chercheurs, citoyens - Politique de communication nécessaire (réseaux sociaux, etc.) - Intérêt général de la population pour l'Histoire : réflexion sur une culture française de l'Histoire - Développer la valorisation des archives (affiches, etc.) - Travailler avec des professionnels pour la valorisation (médias, etc.) - Communiquer à un public large : rôle citoyen des archivistes, rôle de l'Éducation nationale |
| 1.06.55 – 1.11.30 | Des disparités régionales ? <ul style="list-style-type: none"> - Pas l'impression d'une disparité régionale - Peu de dons de manière générale |

| Temps | Thématiques |
|-------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Faire des inventaires : une nécessité |
| 1.11.31 – 1.14.30 | Opinion sur la catégorisation/thématisation archivistique |
| 1.14.31 – 1.24.15 | Origine de la notion d'archives de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Point de vue de l'archiviste - Point de vue des chercheurs dans le domaine large de l'environnement - Implication des chercheurs - Deux guides des sources et instruments de recherche |
| 1.24.16 – 1.31.49 | Le dialogue avec les associations <ul style="list-style-type: none"> - Dons de la part des associations - Les fédérations comme intermédiaires - Adapter le langage à son interlocuteur |
| 1.31.50 – 1.32.00 | Conclusion |

Annexe 7. Entretien avec Lorette Peuvot

Contexte

Date et lieu : 10 avril 2020 à domicile, à distance (appel téléphonique)

Contexte : Entretien mené lors du confinement engendré par la pandémie de Covid-19

Durée de l'entretien : 52 mn 40 s.

Interviewer : Julie-Anne Kervella

Prise de son : L'appel complet a été enregistré à l'aide d'un enregistreur installé sur le téléphone portable. L'audio, enregistré en format .mp3, a été converti en format .wav. L'entretien en tant que tel a ensuite été séparé du reste de l'appel. La retouche a été faite sur le logiciel Audacity.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate

Biographie du témoin

Lorette Peuvot est adjointe au secrétaire délégué et responsable du recueil de témoignages oraux au Comité d'histoire du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Inventaire chronothématique

| TEMPS | THÉMATIQUE |
|--------------|--|
| 0.00 – 0.27 | Annonce |
| 0.28 – 6.10 | Parcours universitaire et professionnel <ul style="list-style-type: none">- Formation universitaire de droit public et de sociologie des organisations- Historique du Ministère du développement durable et du Ministère de l'environnement- Dernier poste au Comité d'histoire du MTES- Intégration à l'Institut de formation de l'environnement (IFORE)- Collaboration avec d'autres corps de métiers |
| 6.11 – 11.13 | Présentation du Comité d'histoire <ul style="list-style-type: none">- Adjointe au délégué du comité d'histoire et responsable des archives orales- Historique du Comité d'histoire- Missions et objectifs du Comité- Organisation du Comité (comité + conseil scientifique) |

| TEMPS | THÉMATIQUE |
|---------------|---|
| 11.14 – 13.14 | <p>Contacts conseillés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrick Cavalié à la Mission des archives publiques et à l'AHPNE - Henri Jaffieux - Clémence Lescuyer |
| 13.15 – 17.55 | <p>Relations entre le Comité et d'autres institutions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Missions des archives publiques du MTES - Archives nationales - Associations nationales - Services départementaux d'archives - Ministère de la jeunesse et des sports |
| 17.56 – 34.15 | <p>Campagnes d'entretiens oraux et relations avec le monde académique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des thématiques - Recrutement d'un expert - Mise en place du programme de la campagne d'entretiens - Réalisation et transcription de l'entretien - Importance comme source de l'entretien oral - Site d'archives orales du ministère : communication aux chercheurs |
| 34.16 – 35.24 | <p>Considérer ces archives orales comme archives environnementales ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les archives orales sont encore trop récentes pour avoir du recul - Archives produites par les institutions depuis 50 ans permettent d'avoir plusieurs points de vue |
| 35.25 – 39.55 | <p>Dynamique de collecte d'archives d'associations de protection de la nature et de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt des archives de Jean-Pierre Raffin - Nécessité de collecte les archives d'associations dans les Archives départementales et nationales |
| 39.56 – 40.53 | <p>Définition de l'environnement comme thématique</p> |
| 40.54 – 45.30 | <p>Archivage des enregistrements pour les pérenniser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Versements des enregistrements aux Archives nationales (jusqu'en 2014) - Projet de versement des enregistrements de 2015 à 2019 - Référencement et mise en ligne des campagnes |
| 45.31 – 49.23 | <p>Valorisation des campagnes d'entretiens oraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colloques - Rédaction d'un article par l'expert - Conférences auprès des témoins |

| TEMPS | THÉMATIQUE |
|---------------|-------------------|
| 49.24 – 52.40 | Conclusion |

Annexe 8. Entretien avec Clémence Lescuyer

Contexte

Date et lieu : 17 avril 2020 à domicile, à distance (appel téléphonique)

Contexte : Entretien mené lors du confinement engendré par la pandémie de Covid-19

Durée de l'entretien : 43 mn 39 s.

Interviewer : Julie-Anne Kervella

Prise de son : L'appel complet a été enregistré à l'aide d'un enregistreur installé sur le téléphone portable. L'audio, enregistré en format .mp3, a été converti en format .wav. L'entretien en tant que tel a ensuite été séparé du reste de l'appel. La retouche a été faite sur le logiciel Audacity.

Aucun lien entre l'enquête et l'interviewer

Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate

Biographie du témoin

Clémence Lescuyer est responsable des pôles Urbanisme, Logement, Environnement et Commerce, Industrie, Tourisme aux Archives nationales.

Inventaire chronothématique

| Temps | Thématique |
|-------------|--|
| 0.00 – 0.20 | Annonce |
| 0.20 – 1.28 | Études et parcours professionnel <ul style="list-style-type: none">- Responsable de deux pôles aux Archives nationales- École nationale des chartes- Institut national du patrimoine |
| 1.29 – 3.22 | Définition de la notion d'archives environnementales <ul style="list-style-type: none">- Retour sur la dénomination d'archives environnementales- Retour sur la notion d'archives dans le Code du Patrimoine- Activités de protection de l'environnement d'administration |
| 3.23 – 4.29 | Augmentation du nombre de chercheurs en histoire environnementale <ul style="list-style-type: none">- Attentes des chercheurs- Attentes sociétales |

| Temps | Thématique |
|---------------|---|
| 4.30 – 5.58 | Des archives avant les institutions <ul style="list-style-type: none"> - Archives d'anciens ministères préalables au ministère de l'Environnement |
| 5.59 – 7.22 | Définition des archives environnementales doit être précisée |
| 7.23 - 10.05 | Archives privées environnementales aux Archives nationales <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs de la protection de la nature et de l'environnement avant la création du ministère de l'environnement (1971) - Rôle de l'AHPNE - Associations relais du ministère de l'environnement - Dons d'associations reçus aux Archives nationales |
| 10.10 – 14.17 | Valorisation des archives environnementales <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats avec l'AHPNE, le Comité d'histoire, le RUCHE. - Colloques, publications, enquêtes orales (versements d'archives orales). - Demandes de recherche et demandes de dérogation - Valorisation grand public |
| 14.30 – 15.30 | Opinion sur la catégorisation thématique des archives <ul style="list-style-type: none"> - Définition de cette notion |
| 15.30 – 19.05 | Collecte d'archives d'association : prise de conscience qu'il y a des archives intéressantes <ul style="list-style-type: none"> - Clubs « Connaître et protéger la nature » créés autour du journal La Hulotte. Création d'une fédération des clubs. Très local : archives reçues par les AD d'Ardennes - Réflexion autour du lieu de conservation des archives |
| 19.05 – 20.55 | Objectifs de la journée d'études en avril 2018 à l'occasion de l'entrée des archives de France nature environnement aux Archives nationales <ul style="list-style-type: none"> - État des lieux des archives de l'environnement - Mobilisation des potentiels donateurs et acteurs de l'environnement |
| 20.56 – 23.00 | Conseils et accompagnement <ul style="list-style-type: none"> - Les Archives nationales peuvent donner un avis sur l'intérêt de la conservation dans un service d'archives |
| 23.01 – 24.06 | Initiatives personnelles de dons <ul style="list-style-type: none"> - Par le biais de contacts informels |
| 24.07 – 28.05 | Création d'un centre des archives environnementales ? |

| Temps | Thématique |
|---------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Opinion personnelle sur la question |
| 28.10 – 32.00 | <p>Les raisons de l'émergence des archives environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Influence de l'histoire environnementale naissante - Influence des attentes sociales |
| 32.01 – 33.20 | Réponse aux attentes sociales et de la recherche |
| 33.21 – 36.30 | Disparités régionales ou départementales |
| 36.31 – 40.11 | <p>Limites et difficultés du traitement des archives environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des acteurs - Dons est soumis à la bonne volonté des membres - Délais de communicabilité - Cadrage du sujet et recherche des acteurs concernés |
| 40.12 – 42.09 | Expertise des chercheurs |
| 42.10 – 42.39 | Conclusion de l'entretien |

Annexe 9. Entretien avec Stéphane Frioux

Contexte

Date et lieu : 4 juin 2020 à domicile

Contexte : Entretien mené lors du confinement engendré par la pandémie de Covid-19

Durée de l'entretien : -

Interviewer : Julie-Anne Kervella

Mode d'entretien : L'entretien a été organisé sous forme écrite

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate

Biographie du témoin

Stéphane Frioux est maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université Lumière – Lyon 2. Il est aussi président du RUCHE (Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale) et membre du conseil scientifique du programme « Risque, Décision, Territoire » du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Ce questionnaire prend place dans une étude plus large questionnant l'émergence de la notion d'archives de l'environnement et le traitement de ce type d'archives, dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master 1 Métiers des archives, dirigé par Patrice Marcilloux, professeur des universités à l'université d'Angers, au sein du laboratoire Temps Temps mondes sociétés (CNRS Fre 2015).

Présentation

1. Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel, vos axes de recherche et votre implication associative ?

Je suis agrégé et docteur en histoire, maître de conférences en histoire contemporaine ; je suis impliqué dans trois associations nationales : l'AHCESR (association des contemporanéistes de l'enseignement supérieur) ; la SFHU (Société française d'histoire urbaine) et le RUCHE (Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale).
Je travaille à la confluence de l'histoire environnementale, de l'histoire urbaine et de l'histoire de la santé publique.

Je suis très impliqué au niveau du fonctionnement des associations spécialisées : membre de l'association européenne ESEH depuis 2005, représentant de son bureau pour la France de 2007 à 2015.

Cofondateur du RUCHE en 2008, membre de son bureau depuis lors, et président de l'association de 2017 à 2021. Je participe aussi à la vie de la Société française d'histoire urbaine (SFHU) et de l'Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur (AHCESR).

2. D'après votre expérience personnelle et universitaire, quel(s) rôle(s) devraient avoir les archives et archivistes dans notre société ?

Un rôle de conservation de la mémoire des administrations et des sociétés, évidemment, mais également de classement et de mise à disposition des fonds, puisque sauf exceptions rares, les fonds non classés ne sont pas mis à disposition des chercheurs.

Définition de la notion d'archives de l'environnement

3. Comment définiriez-vous les archives de l'environnement, en termes de définition générale, de typologies, de thématiques, de nuances à apporter ? Dans quelle mesure pensez-vous que la polysémie de la notion d'environnement conditionne la définition et le traitement des archives de l'environnement ?

Il est déjà difficile, de mon point de vue, de parler d'archives de l'environnement. Les ouvrages qui ont essayé de façon pionnière d'inventorier « les sources de l'histoire de l'environnement » (cf. ceux dirigés par Andrée Corvol chez L'Harmattan) l'ont fait alors que la recherche n'avait pas encore vraiment pris son essor, en France, en matière d'histoire environnementale. D'où parfois une définition très – trop ? – extensive, notamment dans le volume sur le 20^e siècle.

Il faut plutôt opérer une lecture environnementale des archives parfois déjà existantes, constituées avant l'invention du mot environnement. Un très bon exemple est constitué par les dossiers d'établissements classés dangereux, incommodes ou insalubres (sous-série 5M dans bon nombre d'archives départementales). Attention donc à la polysémie. L'environnement est un terme qui se répand à partir de 1970.

4. Pensez-vous que cette définition est amenée à changer dans les années ou les décennies à venir ?

En fait, les notions évoluent avec le temps, les acteurs qui forgent de nouvelles définitions, les récupérations par le pouvoir politique de ces définitions. L'historien de 2050 étudiera forcément les archives que nous étudions dans les années 2010-2020 avec un autre regard !

5. Selon vous, quel rôle a le contexte (contexte institutionnel, social, politique, académique, archivistique...) pour l'émergence d'une notion archivistique ?

Je pense que le contexte a un rôle pour l'émergence de problématiques à la fois scientifiques et archivistiques, et qu'en France c'est d'abord la problématique scientifique de l'histoire environnementale, qui a ensuite suscité l'intérêt des archivistes pour les archives de l'environnement.

6. Durant votre cursus, vous êtes-vous confronté à la thématisation des archives (par exemple l'émergence des thématiques archivistiques du monde du travail, de l'architecture, de la jeunesse, du féminisme, etc.) ? Pourriez-vous nous parler de votre opinion sur la méthode et sur la pertinence de ce genre de catégorisation ?

Sans opinion

La chaîne archivistique

7. Avez-vous un avis sur la collecte, le classement et la conservation des archives de l'environnement ?

J'ai pu apprécier récemment le fait que les archives de l'environnement se développent par collecte de fonds privés, et classement de ces fonds pour mise à disposition : cela permet d'avoir un autre regard que les sources administratives.

8. D'un point de vue de chercheur, la communication des archives de l'environnement vous paraît-elle adaptée à l'exigence scientifique ?

De plus en plus, mais je pense que cela doit dépendre des dépôts (en fonction des départements, des municipalités, voire des contextes de postes au sein des AN)

9. Selon vous, la communication et la valorisation des archives de l'environnement doivent s'adresser prioritairement à quel(s) type(s) de public(s) ? Quelle(s) forme(s) de communication et de valorisation pensez-vous correspondre le mieux à ce type d'archives ?

Je ne crois pas que les archives de l'environnement aient été encore beaucoup valorisées, à part dans quelques expositions locales (ex : sur les risques et catastrophes, sur le climat).

Le public doit être le plus large possible, puisque l'on peut très bien s'adapter aux scolaires, grand public, chercheurs/étudiants universitaires lors de visites d'expositions.

La communication des archives de l'environnement se fait essentiellement aux étudiants de master, de thèse, et aux enseignants-chercheurs, à part peut-être quand il y a quelques passionnés (ex : à Lyon, l'association « Eau à Lyon » dont des membres fréquentent les archives pour des recherches sur l'histoire de l'approvisionnement en eau).

10. À quel(s) type(s) de limite(s) avez-vous déjà fait face lors de recherches aux archives, sur des thématiques environnementales ? Plus généralement, quelles limites peuvent être considérées comme inhérentes à ce type d'archives, de leur collecte à leur valorisation ?

Je pense que la principale limite c'est le classement et donc la communicabilité. J'ai souvent dû attendre qu'un fonds soit classé pour pouvoir en prendre connaissance ou faire travailler des étudiants de dessus.

Les acteurs et perspectives d'action

11. Que pensez-vous du rôle du Ministère de l'Environnement, principalement de son Comité d'histoire et de sa Mission des archives publiques, dans le développement des archives de l'environnement ? Pensez-vous le ministère pourrait agir en faveur des archives de l'environnement, autrement que par ces deux services ?

Peut-être mais dans le contexte actuel c'est déjà bien qu'il ait encore ces deux services, et je crois que le problème est aussi le manque de personnel aux archives nationales pour la thématique santé/environnement.

12. Selon vous, quelle est la part jouée par les différents services d'archives publiques dans le traitement des archives de l'environnement ? Cette part devrait-elle changer à l'avenir ?

Sans opinion (à part le renforcement souhaitable au niveau des AN).

13. Sur le fondement de votre fréquentation de ces services, remarquez-vous une prise de conscience de l'émergence de ce type d'archives par les archivistes ?

Oui dans le département où je travaille le plus (Rhône et Métropole de Lyon). J'ai pu nouer des contacts avec eux, et les sensibiliser via la mise en place d'un portail de valorisation, <https://transenvir.fr/> qui j'espère se développera avec leur aide et la participation d'étudiants.

14. Actuellement, quel(s) rôle(s) jouent les chercheurs et les réseaux de chercheurs en humanités environnementales (ESEH, RUCHE, etc.) dans le développement des archives de l'environnement ? La collaboration académique s'étend-elle aussi aux chercheurs en sciences biologiques ?

C'est essentiellement l'association AHPNE qui joue un rôle sur ce plan, avec des opérations de sauvegarde d'archives associatives. Les chercheurs en sciences de l'environnement ou en sciences biologiques que je côtoie me disent que malheureusement leurs structures sont peu sensibles à la question de l'archivage.

15. Les associations et les personnes privées sont des producteurs essentiels des archives de l'environnement, principalement celles en lien avec la protection de l'environnement,. Outre cette thématique, quel(s) autre(s) type(s) d'archives privées seraient susceptibles d'intéresser à la fois les archivistes et les chercheurs ?

Archives de chercheurs en sciences de l'environnement (cf. réponse 14).

16. Pouvez-vous détailler le rôle que jouent les associations et personnes privées dans le développement des archives de l'environnement ? D'après vous, ces

archives privées devraient-elles bénéficier d'une attention plus spécifique à l'avenir ?

Oui, car on est dans une phase de transition où les « vieux combattants » du début de l'écologie politique (années 70) vont progressivement disparaître.

17. Que pensez-vous de la collaboration actuelle entre les différents acteurs autour des archives environnementales (organisation d'opérations de collecte, élaboration d'instruments de recherche, organisation de colloques autour des archives de l'environnement, etc) ?

C'est une très bonne chose. Il faut travailler à la valorisation / diffusion de ces instruments de recherche, par exemple en passant par les réseaux de chercheurs comme le RUCHE.

18. Pensez-vous qu'une certaine sensibilité personnelle aux questions environnementales, voire une conviction politique et écologique, affecte l'intérêt porté aux archives de l'environnement ? Ces facteurs pourraient-ils avoir un impact sur le traitement de ces archives à court et long terme ?

Il est évident que le choix d'un sujet de recherche est souvent lié à une sensibilité personnelle. Celle-ci ne suppose pas forcément une sensibilité aux archives elles-mêmes. Quant à l'impact sur le traitement, je ne me sens pas qualifié pour proposer une réponse.

Stéphane Frioux, Villeurbanne, le 4 juin 2020.

TABLE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1. Opinion des archives départementales sur l'expression "archives de l'environnement" | 89 |
|---|----|

TABLE DES GRAPHIQUES

Figure 1. Représentation de l'environnement dans les actions de communication et de valorisation dans les AD.....117

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| AVERTISSEMENT | 7 |
| ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT..... | 9 |
| REMERCIEMENTS..... | 11 |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS | 13 |
| SOMMAIRE | 15 |
| INTRODUCTION..... | 17 |
| PARTIE I. DU GOÛT DES ARCHIVISTES POUR UN OBJET..... | 23 |
| 1. Des exemples de thématisation : processus et aboutissements | 24 |
| 1.1. La recherche en archivistique : des thématiques et des réseaux..... | 24 |
| 1.1.1. Le développement de la recherche en archivistique | 24 |
| 1.1.2. La Gazette des archives : reflet des préoccupations heuristiques | 25 |
| 1.2. Les archives du monde du travail et archives économiques | 27 |
| 1.2.1. Un historique de l'intérêt pour ces archives (années 1950-2000) | 27 |
| 1.2.2. Motivations et actions plurielles | 32 |
| 1.3. Les archives du féminisme | 34 |
| 1.3.1. Le terreau : les associations, militantisme et initiatives personnelles | 34 |
| 1.3.2. De l'association à la structure physique : la collaboration et la création de liens | 35 |
| 1.3.3. La valorisation des archives du féminisme | 37 |
| 1.4. Les archives de l'architecture | 38 |
| 1.4.1. Chronologie de l'intérêt | 38 |
| 1.4.2. Les menaces qui pèsent sur les archives de l'architecture | 38 |
| 1.4.3. L'organisation de la collecte des archives d'architectes | 40 |
| 2. Un contexte propice à l'émergence des sources de l'environnement..... | 45 |
| 2.1. Un contexte politique et social : institutionnalisation et démocratisation de l'environnement | 45 |
| 2.1.1. Une prise de conscience sociale | 45 |
| 2.1.2. L'environnement dans les débats politiques | 47 |
| 2.1.3. L'institutionnalisation de l'environnement en France | 48 |
| 2.2. Un contexte académique : la recherche en humanités environnementales | 51 |
| 2.2.1. L'organisation institutionnelle de la recherche en environnement | 51 |
| 2.2.2. De l'interdisciplinarité à l'affirmation d'une discipline à part entière : les humanités environnementales | 54 |
| 2.3. Un contexte archivistique : archives, développement durable et changement climatique..... | 57 |

| | | |
|--|---|-----------|
| 2.3.1. | Les archivistes et le développement durable dans la littérature scientifique | 57 |
| 2.3.2. | Vers une archivistique plus verte et des bâtiments durables | 59 |
| BIBLIOGRAPHIE | | 67 |
| 1. | Bibliographie générale : pratique archivistique..... | 67 |
| 1.1. | Généralités archivistiques..... | 67 |
| 1.2. | Les archives, les publics, la recherche | 68 |
| 1.3. | Les instruments de recherche | 69 |
| 2. | Sur l'environnement | 70 |
| 2.1. | Sur les humanités environnementales..... | 70 |
| 2.2. | Les archives et l'environnement | 72 |
| 2.3. | Littérature professionnelle étrangère | 76 |
| 3. | Sur certaines catégories d'archives | 77 |
| 3.1. | Les archives du monde du travail | 77 |
| 3.2. | Les archives de l'architecture..... | 77 |
| 3.3. | Les archives du féminisme..... | 78 |
| ÉTAT DES SOURCES..... | | 79 |
| 1. | Sources législatives et normatives | 79 |
| 1.1. | Normes..... | 79 |
| 1.2. | Décrets, circulaires, notes d'information | 79 |
| 2. | Documentation | 81 |
| 3. | Témoignages recueillis | 81 |
| 3.1. | Enquête orale..... | 81 |
| 3.2. | Questionnaire..... | 82 |
| 4. | Sites web | 82 |
| 4.1. | Ministère de la transition écologique et solidaire..... | 82 |
| 4.2. | Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement : | 83 |
| 4.3. | Histoire environnementale | 83 |
| 4.4. | Autres sujets..... | 83 |
| 4.5. | Sites web internationaux | 83 |
| PARTIE II. LES ARCHIVES DE L'ENVIRONNEMENT : ÉMERGENCE D'UNE THÉMATIQUE EN ARCHIVISTIQUE ET SPÉCIFICITÉ DU CAS FRANÇAIS | | 85 |
| 1. | Définir les « archives de l'environnement » : quoi, qui, comment ? | 87 |
| 1.1. | L'appellation « archives de l'environnement » : un consensus ?..... | 87 |
| 1.1.1. | Un désaccord quant à l'expression à employer | 87 |
| 1.1.2. | Les archives de l'environnement : des archives humaines ou non-humaines ? | 90 |
| 1.2. | Méconnaissance et reconnaissance des « archives de l'environnement » ? | 92 |

| | | |
|---|--|------------|
| 1.2.1. | Des avis doubles sur la thématisation des archives de l'environnement | 92 |
| 1.2.2. | Face à la diversité d'acteurs et de sujets, l'organisation des archivistes et des chercheurs | 95 |
| 2. | La réponse archivistique : actions et perspectives | 103 |
| 2.1. | Le traitement des archives de l'environnement | 103 |
| 2.1.1. | La collecte : les versements, dons et dépôts | 103 |
| 2.1.2. | Un public ou des publics de l'environnement ? | 107 |
| 2.2. | Les instruments de recherche | 108 |
| 2.2.1. | L'élaboration des inventaires et réertoires | 108 |
| 2.2.2. | Guider la recherche : guides de sources et guides de recherche | 111 |
| 2.2.3. | L'environnement et l'indexation | 114 |
| 2.3. | Les modes de diffusion de ce type d'archives : divers publics et valorisation | 116 |
| 2.3.1. | La valorisation des archives de l'environnement | 116 |
| 2.3.2. | Du rôle de l'archiviste et du citoyen : vers une sensibilisation | 119 |
| CONCLUSION | | 123 |
| ANNEXES | | 129 |
| Table des annexes | | 129 |
| Annexe 1. La section « environnement » dans le thésaurus W | | 131 |
| Annexe 2. Questionnaire vierge | | 135 |
| Annexe 3. Réponses au questionnaire | | 141 |
| Annexe 4. Grille d'entretien (oral) | | 165 |
| Annexe 5. Grille d'entretien (écrit) | | 167 |
| Annexe 6. Entretien avec Patrick Cavalié | | 171 |
| Annexe 7. Entretien avec Lorette Peuvot | | 175 |
| Annexe 8. Entretien avec Clémence Lescuyer | | 179 |
| Annexe 9. Entretien avec Stéphane Frioux | | 183 |
| TABLE DES TABLEAUX | | 189 |
| TABLE DES GRAPHIQUES | | 191 |
| TABLE DES MATIÈRES | | 192 |
| ABSTRACT | | 196 |
| RÉSUMÉ | | 196 |

RÉSUMÉ

L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français.

Aujourd'hui, les enjeux climatiques planétaires nous amènent à questionner les relations que nous entretenons avec notre environnement. Thème devenu prégnant dans l'actualité, il a pourtant tardé à émerger dans les consciences collectives et dans les politiques publiques, qui s'organisent autour de sa protection. Une activité génératrice d'archives.

Dans ce mémoire, nous souhaitons questionner la place de l'environnement dans les archives, en reprenant l'expression d'« archives de l'environnement ». Par cette étude, nous voulons étudier comment les archivistes français s'approprient la notion d'environnement. Ce dernier peut-il devenir un « objet archivistique » ? Peut-on parler d'une « thématisation » des archives ? Les témoignages et avis d'archivistes et de chercheurs en histoire de l'environnement permettent d'appréhender l'opinion sur ce concept fraîchement apparu et de faire état de la situation en France.

Mots-clés : archives ; environnement ; humanités environnementales ; thématisation.

ABSTRACT

The emergence of environment's sources. A new subject of interest in the archival studies and practices ? The french case.

Today global climate changes lead us to question again the relations between the humankind and its environment. If this thema has grown significant in the news, the process of its emergence in the societies' awareness and in the public policies has been slow. Yet, they both organize in favor of environmental protection. This activity leads to a production of records and archives.

In this study we want to lighten the place of environment in the archival science, by questioning the expression “environment's archives” or “documents about environment”. We want to study how french archivists absorb the idea of environment. Can it be an “archival subject” ? Can it lead the environment to be highlighted as a special thema in archival science ? The study relies mostly on accounts of archivists and researchers in the field of environmental history. They'll help to understand their perception of this newly emerged concept and to state the french case.

Key words : archives ; environment ; environmental humanities ; thema.